

Abrégé de l'histoire de Spa, ou Mémoire historique et critique sur les eaux minérales et thermales de la province de Liège, et spécialement sur celles de Tongres, Spa et Chaudfontaine, : considérées sous le rapport de leur ancienneté et de leur célébrité. / Par J.-B. L.

Contributors

Leclercq, Jean-Baptiste
P.-J. Collardin

Publication/Creation

Liège : P.-J. Collardin, Impr.-Libr. de l'Université, 1818.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/hnuhjg3u>

License and attribution

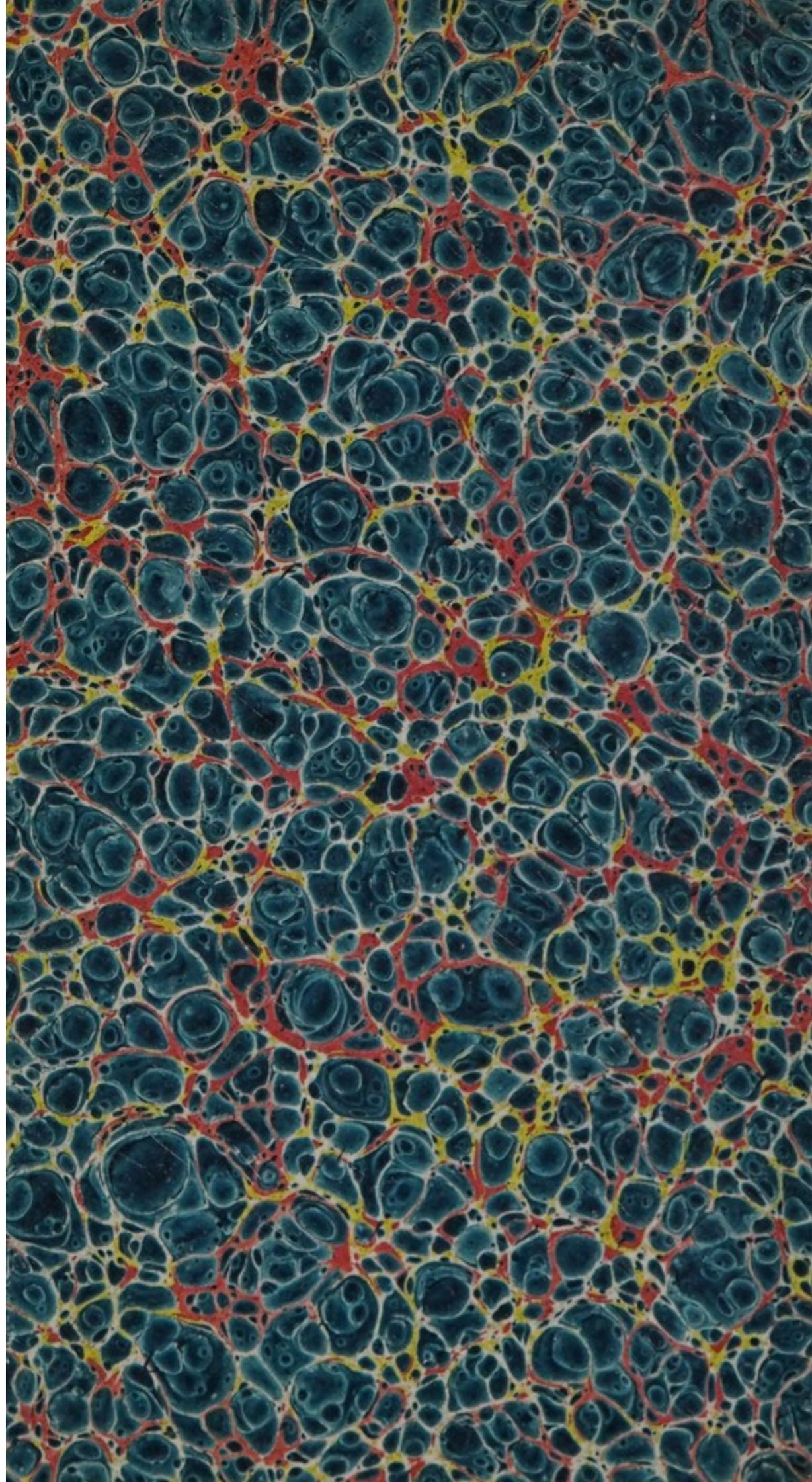
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

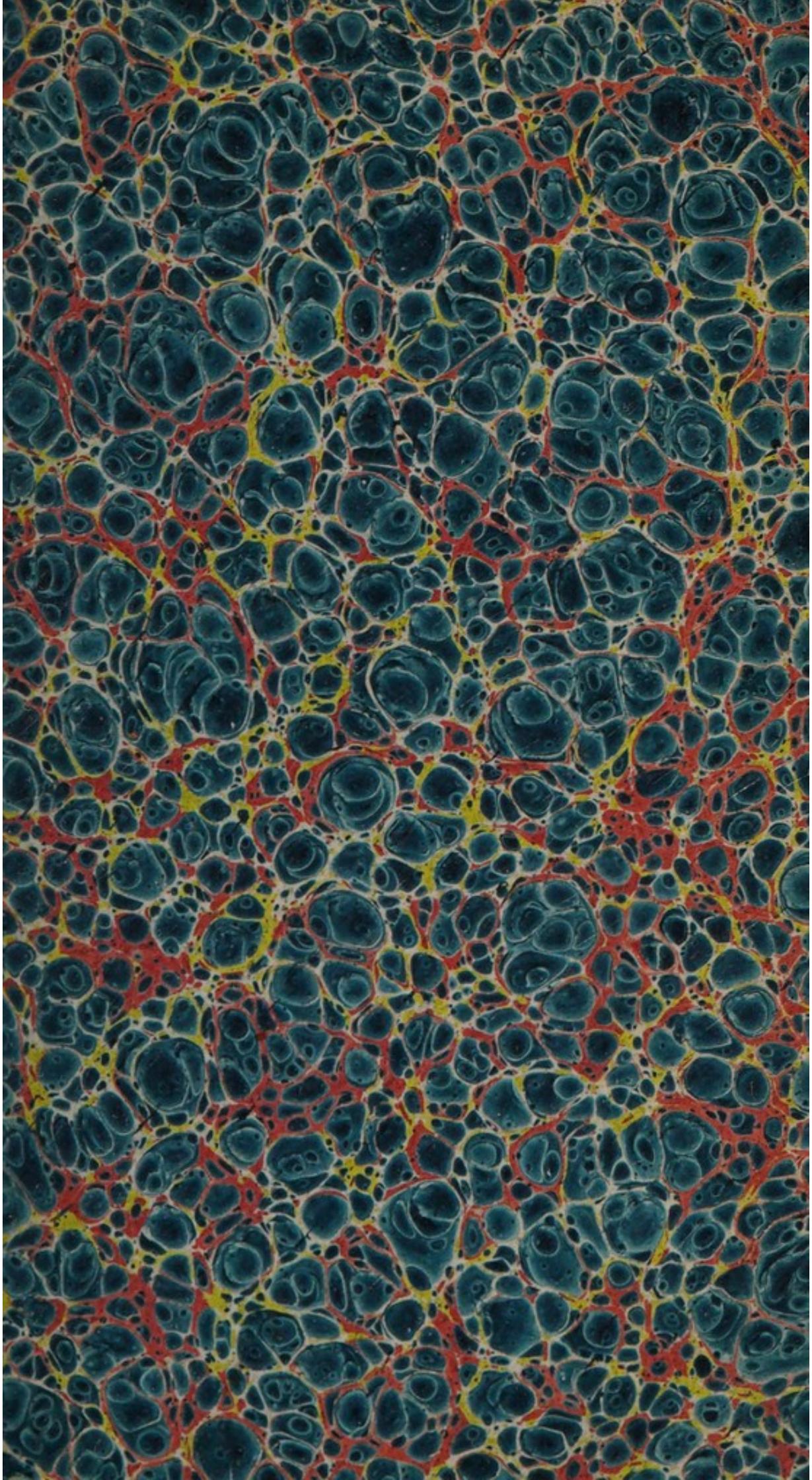
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







2,85. J., B., 1855. N^o 349.

11
cc

61981/A

Par Jean Baptiste Leclerc, ancien
membre de la convention nationale.

Il naquit à Chalonne / Maine et Loire
en 1755 et y mourut en g^{bre} 1826.

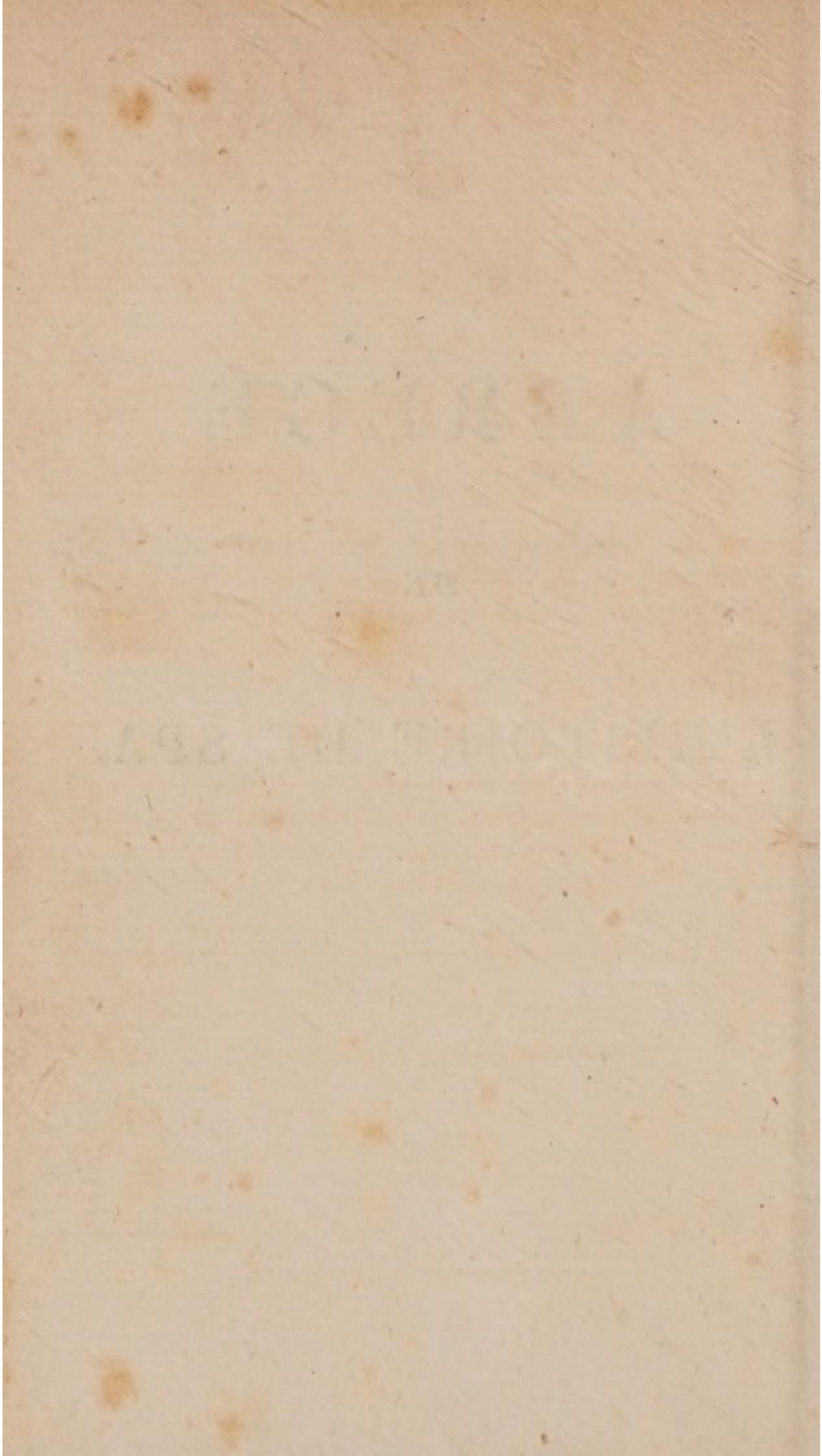
BODY 75-76

THEUX 867

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DE SPA.



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE DE SPA,
OU
MÉMOIRE
HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR les Eaux minérales et thermales de la Province de Liège, et spécialement sur celles de Tongres, Spa et Chaudfontaine, considérées sous le rapport de leur ancienneté et de leur célébrité.

Par J.-B. L.

Non ideo minor est amborum vestra potestas,
Vos quia non norit Plinius ille prior.
(Dominicus Lampsonius, in font. Spad.
Le Pouhon et la Sauvenière.)

LIÈGE.

P.-J. COLLARDIN, Impr.—Libr. de l'Université.

1818.

A B A C E

THE GREAT DEPTHS

OR

THE GREAT DEPTHS

THE GREAT DEPTHS

The Great Depths of the Ocean
The Great Depths of the Ocean
The Great Depths of the Ocean
The Great Depths of the Ocean

The Great Depths of the Ocean
The Great Depths of the Ocean
The Great Depths of the Ocean
The Great Depths of the Ocean

THE GREAT DEPTHS



ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE DE SPA,
OU
MÉMOIRE
HISTORIQUE ET CRITIQUE

*Sur les Eaux minérales et thermales de
la Province de Liège, et spécialement
sur celles de Tongres, Spa et Chaud-
fontaine, considérées sous le rapport
de leur ancienneté et de leur célébrité.*

INTRODUCTION.

UN passage de Pline le naturaliste est devenu fameux dans la province de Liège, par les disputes littéraires auxquelles son application a donné lieu.

Voici la traduction de ce passage.

« Tongres , cité de la Gaule , possède
 « une fontaine remarquable. Il s'en élève
 « fréquemment des bulles d'air ; le goût
 « ferrugineux de son eau n'est sensible
 « qu'après qu'on la buë. Elle est purga-
 « tive et guérit les fièvres tierces et la
 « gravelle. Elle se trouble et finit par
 « rougir quand on l'approche du feu. » (1)

La fontaine de Tongres et celle qui est
 située dans le bourg de Spa sont d'une
 nature assez semblable pour que la descrip-
 tion de Pline convienne à l'une et à l'au-

(1) *Tungri civitas Gallicæ , fontem habet in-
 signem , plurimis bullis stillantem , ferruginei
 saporis : quod ipsum nonnisi in fine potûs in-
 telligitur. Purgat hic corpora : tertianas febres
 discutit , calculorumque vitia. Eadem aqua igne
 admoto turbida fit : ad postremum rubescit.*
 (Ed. de 1635 , Elzev. 3°. vol. p. 261.)

tre. Quelques écrivains, frappés de cette ressemblance et séduits par la célébrité des eaux de Spa, ont essayé de transférer à celles-ci l'honneur d'avoir été mentionnées par le père de l'histoire naturelle. Ils ont dit que les mots *Tungri*, *civitas Galliaë*, devaient s'entendre de tout le pays dont Tongres était le chef-lieu, et non de Tongres en particulier, parce que chez les Romains, le mot *civitas* ne signifiait pas une ville, mais un arrondissement, une province, ce qui est vrai, généralement parlant.

Mais, en supposant que cette règle ne souffre pas d'exceptions, le bourg de Spa faisait-il partie du territoire des Tongrois ? ce bourg existait-il du temps de Pline ? les fontaines de Spa furent-elles connues des Romains ?

Ces questions, faiblement débattues vers le milieu du 16^e. siècle et dans les siècles

suivants, semblaient ne pas tourner à l'avantage de la vérité. L'opinion, mal dirigée, inclinait selon l'ordinaire, vers le lieu le plus en crédit; Spa usurpait, à la faveur de sa grande renommée, l'antique illustration de Tongres.

Vers le commencement de l'année 1787, Mr. de Villenfagne troubla cette possession, en publiant une lettre à Mr. De....., dans laquelle il n'hésite pas à prononcer que la fontaine de Tongres est celle qu'indique le passage de Pline.

Un médecin de Spa, Mr. de Limbourg, inséra dans *l'Esprit des Journaux*, volume de mai 1787, des observations contraires à l'opinion de Mr. de Villenfagne, et bientôt après ce dernier publia une seconde lettre à l'appui de la première.

En 1788, Mr. de Limbourg fit paraître, toujours dans *l'Esprit des Journaux*,

volumes de Juillet, Août et Septembre, des *observations ultérieures*. Il y combat non-seulement notre auteur, mais encore un nouvel adversaire, M^r. l'abbé de Feller, lequel avait écrit en faveur de la fontaine de Tongres, dans le *Journal historique et littéraire*, cahiers des..... et 15 Août de la même année.

Enfin M^r. de Villenfagne, ne voulant rien laisser à désirer sur la matière, publia ses 3^e. et 4^e. lettres, l'une datée de 1788, l'autre du 11 Mars 1789.

C'est le recueil des lettres de M^r. de Villenfagne, revues par lui, qu'on a publié en 1803, sous le titre d'*Histoire de Spa*. Les principaux changemens qu'il y a faits consistent dans les notes. Elles étaient d'abord en petit nombre; il les a considérablement augmentées.

Ces notes sont historiques et critiques.

Elles se rapportent à diverses époques et contiennent beaucoup de faits relatifs à Tongres , Spa , Chaudfontaine , et à d'autres sources plus ou moins connues du pays de Liège. Ce n'est pas en chimiste , c'est en historien , presque uniquement sous le rapport de leur renommée , que l'auteur les considère. L'histoire des principales se trouve réellement dans son livre , mais dispersée en plusieurs dissertations , faites les unes après les autres , au gré des circonstances et , par conséquent , sans plan général.

Peut-être Mr. de Villenfagne aurait-il dû refondre son ouvrage ; mais il nous apprend lui-même qu'il y attachait peu d'importance. Les personnes qui aiment l'érudition en jugent différemment. L'histoire de Spa contient beaucoup de choses utiles à l'histoire de la province , même dans l'état de dispersion où l'auteur les a laissées.

Pour les rendre plus utiles encore , j'entreprends de les présenter dans un meilleur ordre , d'en former un ensemble , de les réunir en un faisceau que la mémoire puisse embrasser et retenir.

Mr. de Villenfagne possède éminemment la patience des recherches et la sagacité qui mène aux découvertes , qualités précieuses et propres à inspirer une grande confiance en ses ouvrages : cette considération me soutiendra dans mon travail.

S'il m'arrive de mêler aux idées de l'auteur quelques-unes de celles qui me sont propres , j'aurai le soin d'en avertir. Il est juste que je porte seul la peine des erreurs que je pourrai commettre.

L'objet principal de ce mémoire étant de vider les débats qui se sont élevés entre Tongres et Spa , le moyen le plus simple d'arriver à ce but , me paraît être d'exposer

d'abord ce que nous savons de leur histoire, et de balancer ensuite leurs prétentions respectives. Cette tâche une fois remplie, nous parlerons de Chaudfontaine et des autres sources de la province de Liège.

TONGRES.

LA haute antiquité de la ville de Tongres ne peut être révoquée en doute. Elle a pour garants les médailles et les autres monumens évidemment romains qu'on y a trouvés en divers tems, et qui meublent aujourd'hui les cabinets des curieux. Selon le géographe Samson et le P. Wastelain, auteur de savantes recherches sur les Eburons et les Tongrois, Tongres est l'*Atuatuca* dont César fait mention dans ses commentaires, comme d'une ville déjà fortifiée, (1) lorsqu'Ambiorix défendait avec tant de courage et si peu de succès la liberté des Eburons. Ce fut, au rapport de Procope, sous le règne d'Auguste et du consentement de cet Empereur, que les Tongriens, ou Tongrois,

(1) *Huc omnes suas fortunas exercitus Romanorum contulit. Præsidii tantum est ut neque murus quidem cingi possit, neque etc.*

appelés *Thoringii* par Grégoire de Tours, prirent possession d'*Atuatuca* et du territoire qui en dépendait, ou qui lui fut annexé ; car on ne sait guère à quel peuple cette ville avait appartenu. Le nom d'*Atuatuca* rappelle celui des *Atuatiques*, nation fameuse parmi les anciens Belges, par cela seul qu'elle eut assez de puissance pour se rendre les Eburons tributaires : (1) mais, dit Mr. de Villenfagne, le P. Wastelain démontre, autant que ces choses-là puissent être démontrées, qu'*Atuatuca* n'a rien de commun avec les Atuatiques, que la ressemblance du nom. Ce n'était pas, non plus, une ville éburonne, puisque César et Tacite s'accordent à dire que les Eburons n'avaient point de villes. Autant d'écrivains, autant d'avis différents. En 1610, quand Gramaye, professeur de l'Université de Louvain, publia ses *Antiquitates Antuerpiæ*, il promit de débrouiller un jour ce point de criti-

(1) Comm. de César, Liv. 5, N°. 27.

que : s'il a tenu parole, ce doit être dans son livre intitulé *Hasbania illustrata*, ouvrage devenu si rare que notre auteur n'a pu se le procurer. Cherchons en nous-mêmes les moyens de sortir d'embarras.

La ville d'*Atuatuca* était située sur le territoire des Eburons, mais elle appartenait aux Atuatiques. Telle est l'opinion que je hasarde, et voici les raisonnemens sur lesquels je l'appuie.

César divise la nation éburonne en deux parties inégales, dont il place la plus considérable entre la Meuse, et le Rhin, (1) d'où il suit que la moindre partie occupait la rive gauche de la Meuse. Il y avait donc des Eburons transmosans et des Eburons cis-mosans. Mr. de Villenfagne présume que les premiers, dans lesquels on doit voir le corps de la nation, étaient partagés en deux tribus, et que les autres n'en formaient qu'une

(1) *Eburones quorum pars maxima est inter Mosam et Rhenum . . . C. L, 5.*

seule. Selon lui, les tribus transmosanes avaient pour chefs, du tems de César, l'une le jeune et fougueux Ambiorix, l'autre le vieux et timide Cativulce; et la tribu cismosane reconnaissait un chef particulier, dont le nom n'est pas connu. J'étends cette conjecture, et je dis : les Atuatiques ne soumirent peut-être pas également toutes les tribus éburonnes. Vraisemblablement il n'assujettirent tout-à-fait que celle qui était le plus à leur convenance, et le moins en état de leur résister, tant parce que ses forces étaient peu considérables, que par sa position resserrée entre le fleuve et leur territoire. Les autres tribus, plus fortes par le nombre des combattans, et mieux défendues par leur situation, purent se maintenir dans une sorte d'indépendance, ou du moins n'être pas soumises au même degré que les Eburons cismosans. Ceux-ci furent dans un état de véritable subjection, si je tire des conséquences justes de la position géographique d'*Atuatuca*.

Les anciennes cartes placent cette ville dans la partie occidentale du territoire des Eburons cismosans , à distance à-peu-près égale de leurs limites nord et sud , et près de la frontière des Atuatiques. Cela n'offre-t-il pas l'idée d'une place de sûreté que ces derniers qui avaient des villes , témoin celle de Namur , auraient construite chez leurs sujets , pour les tenir en respect ; et le nom d'Atuatuca qu'ils imposèrent à cette place , ne doit-il pas être regardé comme un signe de leur domination ?

Un pareil état de choses ne fixerait pas seulement les idées sur ce qu'on doit penser d'Atuatuca ; il favoriserait encore l'opinion dans laquelle Mr. de Villenfagne paraît être , que le territoire dont Auguste mit les Tongrois en possession eut , dans l'origine , les mêmes limites que celui des Eburons cismosans. Le territoire de ceux-ci était vacant depuis l'extermination de la nation entière par J. César , malheur dont la subjection où ils étaient ne les préserva point parce

qu'ils conservaient le nom d'Eburons, et que le vainqueur avait juré d'en effacer jusqu'au moindre souvenir. Le territoire des transmosans, au contraire, dut profiter aux peuples voisins qui demeurèrent dans les bonnes grâces du conquérant. Les commentaires nomment, parmi ces peuples, les Condrosiens, qui, vraisemblablement, s'emparèrent, dès-lors, de la partie transmosane qui porte encore aujourd'hui le nom de Condros.

Nous n'avons que des probabilités sur ces tems anciens. Celles que je viens d'énoncer ne portent pas toutes sur des bases également solides. Il en est qu'on peut, sinon renverser de fond en comble, au moins ébranler fortement; mais on ne leur substituera pas des vérités démontrées. Ceux qui pensent, contre Mr. de Villenfagne, que les Tongrois possédèrent, dès leur arrivée, tout le territoire des Eburons transmosans et cismosans, ne s'appuient, comme lui, que sur des conjectures. Je reviendrai sur

ces points de critique , dans le chapitre où je me propose de consacrer quelques instans à l'histoire d'Ambiorix.

Quand les Tongrois eurent pris possession d'Atuatuca , cette ville fut appelée indifféremment *Tungri* , comme dans Pline , et *Atuatuca Tungrorum* , comme dans Ptolémée , et ailleurs. Les Tongrois , gouvernés par un Préfet qui fixa sa résidence à Tongres , surent se ménager l'amitié des Romains , et virent leur capitale devenir de plus en plus florissante. Elle est mentionnée , comme faisant partie des places de la 2^e. Germanie , dans la notice des Gaules publiée par le P. Sirmond ; et Ammien Marcellin cite Cologne et Tongres comme des lieux considérables et opulents. (1)

La fontaine minérale dont Plinè eut connaissance , était située sur un monticule

(1) *Agrippina et Tungri , civitates amplæ et copiosæ. L. 5. ch. 11.*

voisin de la ville. On ignore si les Eburons atuatiques connurent ses propriétés ; mais on a de fortes présomptions , pour ne pas dire des preuves , que leurs successeurs ne les méconnurent pas. Un célèbre médecin du 16^{me}. siècle , André Baccio , rapporte que de son temps , les habitans de Tongres donnaient à leur fontaine et au monticule sur lequel elle était située , le nom d'*Iserborn* , pour exprimer que ses eaux étaient ferrugineuses. Une tradition encore plus ancienne rapporte que les Gaulois et les Romains , blessés dans les combats , allaient se baigner sur l'*Iserborn* , et que ceux qui mouraient des suites de leurs blessures étaient enterrés près de la fontaine.

Vers la fin du siècle dernier , Mr. Van Muissen vérifia cette tradition et la confirma en ce qui concerne les sépultures. Des fouilles qu'il fit faire sur l'*Iserborn* , eurent pour résultat une grande partie des antiquités dont j'ai fait mention au commencement de cet article. Sa découverte fut consignée dans

l'Esprit des Journaux vol. de Février 1781, et de Décembre 1782.

Il resterait à examiner si les Romains se baignaient dans l'Iserborn au-lieu de boire ses eaux. Mr. de Villenfagne a négligé cette question qu'il a sans doute jugée de peu d'importance. Il se pourrait qu'on eût établi des bains auprès de la fontaine et qu'elle eût servi aux deux usages. Il y a d'autant plus de vraisemblance dans cette conjecture, qu'on montre encore aujourd'hui un antique bassin qui fut déterré en 1788, par ordre des magistrats, et dans lequel on a trouvé des médailles et autres morceaux d'antiquités. Quoi qu'il en soit, Mr. de Villenfagne prouve très-bien que les Tongrois avaient pour leur fontaine un respect qui s'est perpétué de siècle en siècle.

Ses preuves sont : 1^o. Un vieux registre de l'église collégiale de Tongres, lequel porte, en faisant mention d'une terre que possédait ce chapitre, dans le voisinage de l'Iserborn, qu'elle était située du côté de la

fontaine sacrée, VERSUS FONTEM SACRUM.

2°. Un autre vieux registre , où l'on dit :
du côté de la *fontaine salubre*, VERSUS
FONTEM SANUM.

3°. Un registre de la table des pauvres
de Tongres , où la source est appelée *Son-
derlinge fontaine*, ce qui signifie *fontaine
merveilleuse*. Ce registre date du 15^e. siècle ,
mais il est la copie d'un autre plus ancien.

4°. Enfin , notre auteur cite un chrono-
graphe de 1674 , qu'on lit dans le bassin de
la fontaine. Il est ainsi conçu :

FONS VIVUS MEDICINA POPULI.

Ces preuves sont fortifiées par beaucoup
d'autres ; mais avant d'aller plus loin , je me
permettrai quelques remarques sur les diffé-
rentes dénominations qui sont données à la
fontaine , dans les trois registres dont il
vient d'être fait mention.

Les mots *Sacrum* et *Sanum* sont si voisins
l'un de l'autre , par la forme des caractères

dont ils se composent , que leur différence pourrait bien n'être qu'apparente et résulter de la négligence du scribe , ou d'une méprise du lecteur , si les lettres n'ont pas été tracées d'une manière correcte et non équivoque. Il faudrait avoir les titres sous les yeux pour résoudre cette difficulté. Au reste , quand on devrait lire *Sanum* dans l'un et l'autre registre , ce n'en serait pas moins un hommage rendu à la fontaine de Tongres , et cela ne changerait rien aux conséquences qu'en déduit Mr. de Villenfagne : il s'en suivrait toujours que cette fontaine n'avait rien perdu de sa célébrité , dans les 10^{e.} , 11^{e.} et 12^{e.} siècles , temps vers lesquels les deux pièces citées ont réellement dû être écrites.

Mais en regardant les citations comme exactes , (la scrupuleuse attention de Mr. de Villenfagne nous y autorise) , je me demande comment , dans les registres d'une collégiale , on a donné le nom de *Fons sacer* à une fontaine consacrée au paganisme , comment

ce nom s'est changé en ceux de *Fons sanus* et de *Sonderlinge Fontaine* ; et pourquoi celui de St.-Gilles , qu'on lui donne aussi quelquefois , n'a pas prévalu sur les autres. L'examen de ces questions n'est pas tellement épisodique , qu'on me sache mauvais gré de l'avoir entrepris.

Les Romains étaient dans l'usage de consacrer les fontaines à tel ou tel de leurs Dieux. Les Gaulois portaient plus loin la superstition : ils rendaient un culte d'adoration aux sources elles-mêmes ; et quand on les eût convertis au christianisme , cette habitude superstitieuse fut celle qui résista le plus long-temps aux efforts des prêtres. Un concile de Nantes , sans date , mais qu'on croit avoir été célébré vers le 7^e. ou 8^e. siècle , enjoit aux Evêques et aux autres ecclésiastiques d'employer tous leurs soins , toute leur autorité à l'abolition de l'usage païen , encore subsistant parmi les peuples , de porter des offrandes , de brûler des cierges et d'adresser des prières aux rochers , aux arbres et aux

fontaines. Ce concile est rapporté par le P. Martenne. Il n'eut point de succès. Le zèle , l'éloquence , le pouvoir des moines , des pasteurs et des Evêques échouèrent contre des habitudes invétérées. Il fallut composer avec elles , puisqu'on ne pouvait les déraciner. On imagina de donner un autre cours aux idées , en mettant sous l'invocation des saints , les objets à la vénération desquels les peuples étaient si fortement attachés. Les preuves de cette modification du paganisme sont très-multipliées en France. Je pourrais citer des roches qui portent encore le nom d'un saint , et qui ne sont pas entièrement dépouillées de la vénération dont elles jouirent autrefois. Il n'est pas rare de rencontrer , même ailleurs que dans les carrefours , des chênes auxquels sont attachées des images de la Vierge , ou de quelque autre patron ; et , ce qu'il y a de plus remarquable , on voit de ces arbres incrustés dans les murs d'antiques chapelles connues sous le nom de *notre Dame du chêne* :

une histoire de la province du Maine, par Mr. Renouard, ou Rainouard, en cite plusieurs de ce genre. Quant à la vénération des fontaines, elle est encore mieux avérée, au moins dans l'ouest de la France; on y voit peu de sources qui ne soient dédiées, et dont les niches ne renferment une madone, ou la figure de quelque saint. Le temps n'a point détruit le respect qu'on leur porta jadis. Ces fontaines sont encore des points de station dans les jours solennels; on y fait des neuvaines, on y brûle des cierges, on y suspend des ex-voto; leur culte est encore dans toute sa force. Si ces choses-là ne sont pas précisément des restes du druidisme, il faut convenir qu'elles ont bien l'air d'y prendre leur source.

Je ne pense pas qu'il en soit ainsi des fontaines de la province de Liège auxquelles on a donné des noms de saints. Mr. de Villenfagne cite celles de Ste.-Gertrude, de St.-Feuillen, de Ste.-Catherine, de St.-Roch, de St.-Domitien et un petit nombre

d'autres. Il y a lieu de croire que leur dédicace, imitation spontanée de ce qui avait lieu en France, ne fut point nécessitée par l'opiniâtreté des peuples. Ce pays était plus germain que gaulois. La tribu qui prit possession de Tongres, et les tribus qui succédèrent aux Ebarons transmosans, furent-elles du nombre de celles qui adoptèrent, en tout ou en partie, la religion des Druides, postérieurement au temps où César écrivait que les Germains n'avaient ni prêtres ni autels ? Je sais que la femme tongroise qui prédit à Dioclétien qu'il deviendrait Empereur, est souvent qualifiée de druidesse, mot qui semble emporter avec lui l'existence des druides dans le pays de Tongres : mais l'argument me paraît faible. Il est douteux que les prophétesses de la Germanie aient jamais eu rien de commun avec les druidesses ; et je ne sais s'il serait facile de prouver qu'il y eut des druides dans le pays de Liège. A la vérité, l'adoration des fontaines entraît aussi dans la

religion des Germains , mais cette religion ne portait pas au fanatisme et à l'entêtement , comme celle des druides. C'est un fait que plus une religion est dogmatique et mystérieuse , plus elle s'enracine profondément dans l'esprit de ses sectateurs. Celle des peuples de la Germanie était trop simple pour fomenter en eux la ténacité que montrèrent les Gaulois. Une fois que les Germains eurent embrassé le christianisme , il leur en coûta peu d'abandonner toutes les pratiques de leur ancien culte. Tout porte à croire , au moins , qu'ils renoncèrent facilement à celui des fontaines , puisque dans un pays remarquable par le nombre et la qualité des sources qui l'arrosent , on en trouve à peine cinq ou six dont on ait fait la dédicace.

Le peu de succès de ceux qui entreprirent de donner à la fontaine de Tongres le nom de St.-Gilles confirme cette idée , et fait voir qu'ils furent poussés par un zèle superflu , s'ils prétendirent , par-là , effacer

le scandale qu'offrait le souvenir d'une fontaine consacrée au paganisme. J'ignore l'époque de cette tentative : mais fut-elle antérieure au plus ancien des registres cités plus haut, on ne pourrait appliquer à cette dédicace, vraie ou supposée, les mots *versus fontem sacrum*. Le dernier de ces mots est celui dont se servaient les Romains pour indiquer une véritable consécration bien différente de la simple dédicace permise par le culte catholique. Il est inoui que les prêtres chrétiens aient jamais qualifié de *sacrée* quelque source que ce soit : ils ont toujours écrit : *fons beatæ Mariæ*, *fons Sti.-Petri*, etc.; jamais *fons sacer*. La fontaine de Tongres ayant donc été consacrée à quelque divinité romaine, l'expression *fons sacer* se conserva comme un souvenir sans conséquence de l'ancienne illustration de cette fontaine. Et comme, dans les actes où l'on donne des désignations de lieux, il est rigoureusement nécessaire d'employer les dénominations usitées, le clerc chargé des

affaires de la collégiale de Tongres ne dut pas hésiter à écrire *versus fontem sacrum*. Dans la suite on oublia que la fontaine eût été consacrée, ou l'on préféra de ne la considérer que sous le rapport de ses propriétés curatives. On l'appela *fons sanus*, fontaine salubre, d'où les mots du 2^e. registre *versus fontem sanum*. Enfin, quand la langue latine eut fait place à l'idiôme du pays, la fontaine fut nommée tantôt *sonderlinge fontaine*, tantôt *iserborn*, *ysserborn*, ou *scraeffboren*, mots dont Mr. de Villenfagne ne fait pas connaître l'origine. Je lui soumets ces conjectures, et reprends l'analyse de son ouvrage.

La ville de Tongres ne jouit pas longtemps de son ancien éclat. Le roi des Huns, Attila, la détruisit presque entièrement dans le 5^{me}. siècle, et, suivant le P. Wastelain, elle ne se releva jamais bien de ce désastre. Dans le 9^e. siècle, les Normands lui firent éprouver le même sort. Elle fut pillée par Gérard Comte de Looz, dans le 12^e. siècle ;

et environ cent ans après, par Henri, Duc de Brabant. Enfin Charles-le-Hardi la ruina totalement et 1468. C'est depuis cette époque qu'elle a cessé de prendre rang parmi les villes de quelque importance.

Durant le cours de ses malheurs, les écrivains qui voulurent consoler Tongres, en lui rappelant le souvenir de son ancienne illustration, ne négligèrent pas l'autorité de Pline; et l'application qu'ils firent de son texte à la fontaine de cette ville ne trouva point de contradicteurs. Personne ne s'éleva contre Gilles d'Orval, lorsqu'en 1250, il cita ce texte, pour amener la preuve que, sous Trajan, Tongres était encore une des principales villes de l'Empire; et 260 ans auparavant, nul ne s'était plaint d'Hériger qui avait employé le même moyen pour prouver que la ville de Tongres était une des villes de la Gaule. Depuis cet Hériger, qu'on peut regarder comme le premier qui cita le passage de Pline, jusqu'au commencement du 16^e. siècle, temps où Jean Brustem

répétait cette citation , dans son histoire manuscrite de Liège , ce fut une vérité populaire à Tongres et aux environs , que la fontaine de Tongres était celle dont le naturaliste romain avait donné la description. Il n'y eut que les médecins qui nièrent , non pas précisément ce fait , mais les propriétés des eaux de la fontaine. C'est ce qu'attestait , en 1541 , Hubert Thomas , auteur d'un commentaire sur les Tongrois et les Ebu-rons. Voici comment il s'explique , après avoir parlé du passage de Pline : « Cette fontaine existe encore parmi les décom- bres de la ville. Ses eaux sont de la même nature. Cela m'est démontré par l'expérience , et la multitude n'en fait aucun doute. Je ne sais , cependant pourquoi les médecins nient leur efficacité. C'est peut-être qu'ils songent trop à leurs intérêts (1). » Il faut le dire en passant ,

(1) *Extat etiamnum hodie inter urbis ruinas hic fons , eamque naturam habere , et mihi pro-*

les médecins n'ont pas toujours approuvé l'usage des eaux minérales et thermales ; témoin ce que rapporte Guillaume de Villeneuve , au sujet des bains chauds de Baies , près de Naples : « Ces bains , dit-il , guérissent de plusieurs grandes maladies , et y avait autrefois en escript les maladies de quoi ils guérissaient , mais les médecins de Salerne vinrent rompre les écritures Et ce feirent à cause que desdits bains ils perdaient leurs pratiques de médecine. » Guillaume de Villeneuve écrivait ses mémoires vers la fin du 15^e. siècle.

En revenant sur le texte d'Hubert Thomas, nous voyons que la fontaine était comme ensevelie sous les ruines de la ville : ce déplorable état pourrait bien avoir été la cause , ou le prétexte du mépris qu'en firent Louis Guichardin , auteur d'une description

batum est, et vulgus Tungrorum credit verum nescio cur medici illi hanc efficaciam abnegent, suæ commoditati forsan consulentes.

de la Belgique, et Abraham Ortelius qui a publié un *Itinerarium Gallo-Brabanticum*. Ces deux écrivains passèrent à Tongres un siècle après Charles-le-Hardi. Cependant un contemporain d'Hubert Thomas, le Cardinal Mendose, Gouverneur des Pays-Bas pour Charles-le-quin, avait bu les eaux de Tongres, sur la seule indication de Pline, et s'était guéri, par leur usage, d'un mal de reins et d'autres maladies dont il était accablé. Un autre Cardinal, Antoine de Granvelle, prit note de cette guérison et en fit part au médecin italien, André Baccio, dont j'ai déjà parlé. Ce dernier en fit mention dans son traité des eaux thermales, imprimé à Venise, en 1571. On lit dans cet ouvrage qu'un autre médecin, André Lucana, dont il est parlé avec éloge, avait publié les circonstances de la maladie et de la guérison du Cardinal Mendose, et qu'un apothicaire de Tongres, Herman Stassius, homme très-instruit, ayant analysé les eaux de cette ville, reconnut qu'elles

avaient toutes les propriétés que Pline leur attribue. André Baccio confirme ces témoignages. Il dit, après avoir rapporté le passage du naturaliste latin : « La ville de Tongres fut une des plus célèbres de la Belgique. . . . Il en reste peu de chose ; mais ce qui reste est, à bon droit, renommé par l'usage qu'on a fait de ses eaux, dans presque tous les temps. J'ai su de bien des personnes dignes de foi, que ses habitans n'emploient presque point d'autres remèdes contre les fièvres. » (1)

Ce fut sur ces entrefaites, en 1559, que Gilbert Fuchs, surnommé Limbourg, publia un écrit en faveur des eaux de Spa,

(1) *Fuit autem Tungri civitas sanè celebris in Belgis . . . Tungri mediocre remansit oppidum, nec obscurè sanè nominis ob perpetuum omni ferè ætate istarum aquarum usum. Quando quidem et in curandis febribus (quod ex fide dignis multis accepi) nullo fere alio remedio incolæ, nisi aquarum istarum usu, uti soleant, etc.*

et revendiqua pour elles le témoignage de Pline, dont jusqu'alors l'application avait été faite à la fontaine de Tongres. C'est le premier ouvrage qui ait été fait sur Spa; et il est postérieur de 18 ans à celui d'Hubert Thomas.

Le livre de Gilbert Fuchs, ou Limbourg, fit sensation, mais il ne ruina pas le crédit des eaux de Tongres; on a la certitude que des étrangers les fréquentèrent durant tout le 16^e. siècle et une partie du 17^{me}. Philippe Gérinx, médecin du Prince Evêque, Ernest de Bavière, a laissé une description de la fontaine, qu'il publia en 1692. Il y rapporte entr'autres, la guérison d'un gentilhomme anglais travaillé de la gravelle, qui fit connaître au public que les eaux de Tongres avaient été le seul remède qui lui eût réussi.

Du temps de Gérinx, la fontaine se sentait encore de la dévastation opérée par Charles-le-Hardi. Ses eaux, moins abondantes qu'autrefois, ne formaient qu'un

petit ruisseau, dont le cours négligé semblait accuser l'insouciance des magistrats. Cela nuisait à leur célébrité et tournait à l'avantage des eaux de Spa qui commençaient à prendre faveur.

Les historiens de Liège fléchirent devant un crédit qui s'augmentait de jour en jour. Le Jésuite Foulon ne rend qu'une demi-justice aux eaux de Tongres. « J'ai vu, dit-il, les bulles dont parle Pline et j'ai goûté la saveur ferrugineuse des eaux. » (1) Mais, malgré cet hommage rendu à la vérité, il n'ose décider si le passage se rapporte plutôt à la fontaine de Tongres qu'à celle de Spa. Foulon écrivait vers l'an 1660.

Fisen et Bouille se déclarent ouvertement pour Spa, égarés, peut-être, par l'opinion de Guicchardin, dans sa description des Pays-Bas, autant qu'entraînés par la vogue dont jouissaient les nouvelles fontaines.

(1) *Vidi ego ac degustavi easdem bullas ac saporem quæ Plinius memorat.*

Cependant si les eaux de Tongres perdirent de leur réputation chez les étrangers, elle la conservèrent dans le pays et les environs. Bresmal, médecin liégeois qui vivait dans les 17^e. et 18^e. siècles, et qui, après avoir écrit contre ces eaux, se rétracta lorsqu'il les eut analysées, rapporte un fait dont la singularité m'engage à lui donner place dans cet abrégé. Je copierai ici Mr. de Villenfagne.

Un habitant de la Campine liégeoise, adonné aux liqueurs fortes, était dans l'état le plus déplorable; un souffle de vie soutenait à peine sa faible existence. Sa femme, dont il n'avait point d'enfans, l'engagea à faire un testament en sa faveur, ce qu'il fit. Mais, importuné par ses parens, de crainte qu'il ne changeât de résolution, son intéressée compagne l'envoya aux eaux de Tongres dont on parlait beaucoup. Ce n'est pas qu'elle crût que sa santé pût se raccommoder; tout au contraire, elle était bien persuadée

e qu'il mourrait en chemin , mais elle se
 e flattait que les parens du bonhomme
 e n'ayant plus l'occasion de le solliciter,
 e elle resterait maîtresse de son bien. Elle
 e se trompa. Le malade prit les eaux de
 e Tongres , sous la conduite d'un médecin
 e de cette ville , et , contre l'attente de tout
 e le monde , il recouvra ses forces et sa
 e santé. De retour dans son village , il y
 e trouva son frère attaqué de la même
 e maladie ; il entre avec précipitation dans
 e sa chambre , prend ce pauvre moribond
 e par le bras et lui dit : lève toi , mon
 e frère , mon ami , mets-toi sur une char-
 e rette , et te fais mener à Tongres ; là tu
 e te rétabliras comme moi. »

L'anecdote finit là ; on ne sait point si le
 malade suivit le conseil de son frère et s'il
 s'en trouva bien : quoi qu'il en soit , Tongres
 soutenait mal la concurrence. En vain Phi-
 lippe de Germeau , et Henri Pisard chanoine
 régulier du val de Ste.-Elisabeth , impri-
 maient , l'un qu'ayant bu infructueusement

les eaux de Spa, il eut enfin recours à celles de Tongres qui le guérèrent radicalement d'une phthisie bien caractérisée ; l'autre qu'il existait une ancienne carte géographique des 17 provinces des Pays-Bas, dans laquelle, immédiatement après l'indication de la ville de Tongres, on lisait ces mots : *fons Tungrorum Plinii* : les partisans de Spa l'emportaient, sinon dans l'opinion des savans, au moins dans celle du public, ou plutôt dans ses habitudes.

On tenta un dernier effort en 1700, et l'on donna un grand éclat à cette tentative. Trente médecins, tant Belges que Liégeois, parmi lesquels on comptait trois docteurs de Louvain, furent convoqués à Tongres. Ils s'y rendirent au jour indiqué, et trouvèrent la ville remplie de curieux, accourus des environs pour jouir du spectacle qu'offrirait cette réunion. L'affluence fut si considérable que les boulangers ne purent fournir les pains nécessaires à cette multitude. (1).

(1) *Tantus populus illuc confluxerat undique*

Avant de procéder à l'analyse des eaux , on célébra avec pompe une messe dans laquelle on invoqua les lumières du St.-Esprit ; et quand les opérations chimiques furent terminées , on chanta le *te Deum* , en actions de grâces de ce que les trente docteurs furent unanimement d'avis que les eaux de Tongres avaient les mêmes propriétés que la fontaine désignée dans l'histoire naturelle de Pline. On fit deux éditions , l'une en

ut ibi amplius panis venalis non inveniretur. V. Les recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège , par Mr. de Villenfagne , T. 2. pag. 420. L'auteur indique la source où il a puisé les détails relatifs à cette cérémonie. Je vois dans le même volume , pag. 418 , que le Prince Ernest de Bavière , qui aimait la chimie , avait analysé lui-même les eaux de Tongres , et qu'il projetait de décorer la fontaine , quand la mort le surprit : Mr. de Villenfagne dit que Dominique Lampson , poète liégeois , l'avait engagé à cet acte de munificence , en lui adressant des vers latins *dignes d'Ovide*.

français , l'autre en latin , de la déclaration des médecins. Il en existe quelques exemplaires dans les mains d'un petit nombre de curieux.

Les magistrats de Tongres se persuadèrent qu'un acte de cette nature rétablirait infailliblement la renommée des eaux de cette ville : en conséquence la fontaine fut réparée , mais il était trop tard : Spa demeura en possession d'attirer les étrangers.

Le docteur Bresmal , dont j'ai déjà parlé , croit qu'une satire écrite en liégeois , par Mr. Rikman , jurisconsulte estimé , ne contribua pas peu à détruire l'effet de la déclaration des 30 médecins. « Le peuple , dit-il , « n'en a pas seulement ri , il en a encore « reçu une impression fatale au juste mérite « des eaux tongroises. » Il paraît néanmoins que les eaux de Spa n'y sont pas plus ménagées que celles de Tongres. La satire est intitulée *les aiw di Tonk*. Elle n'a pas été imprimée.

Cependant les eaux de Tongres eurent

encore quelques jours d'éclat. M. le médecin Driesen publia peu de temps avant l'impression de l'ouvrage que j'analyse, une relation des cures opérées par ces eaux, dans laquelle il rapporte, entr'autres choses, que Louis XV, roi de France, et le Duc de Chartres, en burent en 1747, ou 1748, par le conseil de leurs médecins. Le roi avait fait placer des gardes près de la fontaine : son état-major pouvait seul en approcher ; mais on avait dirigé les eaux vers un bassin creusé à quelque distance, pour les soldats de l'armée. Les malades en burent et en ressentirent de bons effets.

Je ne vois rien de remarquable depuis cette époque jusqu'à celle où commencèrent les débats polémiques dont j'ai parlé dans mon introduction, à moins qu'on ne fasse entrer en ligne de compte des vers latins de Mr. Ramoux curé de Glons, dans lesquels il célèbre la source de Tongres. D'autres vers qui eurent le même objet ont été insérés par le savant Boxhorn dans son

livre intitulé *De leodiensi republica auctores præcipui* etc. Mr. de Villenfagne cite quelques fragmens de ces poésies, tom. 1, pp. 329, 330, et 342 de son histoire de Spa.

S P A.

UN pays agreste, et des noms fameux ; la barbarie sauvage, et la barbarie civilisée ; les Eburons, et les Romains ; Ambiorix et César : telles sont les idées et les choses qui se lient à la première époque de l'histoire des fontaines de Spa. Si l'exterminateur des Eburons ignora les propriétés de ces fontaines, s'il ne connut même leur existence, ni pour les avoir visitées, ni par le rapport des officiers qu'il mit à la poursuite d'Ambiorix, et qui parcoururent, peut-être, les lieux qu'elles arrosent ; il est au moins vraisemblable que leurs eaux furent teintes du sang de quelques fugitifs, dans les jours affreux où celui de leur nation ruisselait de toutes parts. Contraint à parler de ces tristes événemens, me renfermerai-je dans les particularités qui se rapportent directement à mon sujet ? Il en est bien

peu qui ne s'y rapportent. D'ailleurs je hais la renommée de César, pour la funeste influence qu'elle exerce depuis près de vingt siècles : je ne mutilerai point des récits qui déshonorent le héros et le modèle des conquérants. Si cet ouvrage tombe dans les mains d'un homme doux et sensé, qui se plaise à chercher dans les solitudes de Spa, des rêveries philanthropiques, comme le sont toujours celles de l'homme de bien, je le suivrai dans les lieux déserts où il aime à s'égarer ; là nous nous rappellerons les mœurs antiques d'un peuple qu'illustra la colère de César. Là nous jugerons cette idole du monde, avec une franchise de cœur, une liberté d'esprit dont on ne jouit guère dans les salons ; et nos idées, un peu sauvages en apparence, seront éminemment sociales ; car, qu'y a-t-il de plus social que de couvrir d'opprobre les desseins et les actes sanguinaires de l'ambition ?

Je commencerai donc par tracer les faits historiques, avec les couleurs qui leur sont

propres , et sans y mêler aucune discussion relative aux fontaines. On ne disserte guère quand on est agité de sentimens vifs et profonds , au milieu des rochers , sur le bord des précipices , au bruit des vents et des cascades. Alors toutes les pensées sont des émotions. L'esprit ne conserve pas cette impassibilité de jugement sans laquelle on s'égaré dans l'interprétation des textes. Exhalons d'abord l'indignation qui nous domine. Les éclaircissemens littéraires seront plus faciles quand nous aurons calmé notre imagination.

HISTOIRE D'AMBIORIX ;

RUINE ENTIÈRE DES EBURONS.

Les Rémois s'étaient lâchement livrés à César et l'avaient aidé de leurs bras et de leurs conseils. Il avait connu , par eux , les forces militaires de la Belgique , les mœurs des nations qui habitaient cette partie de la Gaule , les rapports politiques qui les

unissaient entr'elles, les causes de leurs divisions, et le caractère de leurs chefs. C'est dire assez que la renommée d'Ambiorix était parvenue jusqu'à lui. Il n'ignorait pas l'ascendant que ce jeune et vaillant chef des Eburons méridionaux avait pris sur le vieux Cativulce qui commandait les Eburons du nord ; il savait jusqu'où les circonstances pouvaient étendre l'influence d'un si brave guerrier sur des voisins déjà pleins d'estime pour ses brillantes qualités. Puissant motif pour chercher l'occasion de l'attirer à son parti ! elle se présenta dès la première campagne. César, après avoir subjugué les Nerviens, auxquels il tua près de 60,000 hommes, et presque tous leurs sénateurs, tourna ses armes contre les Atuatiques, qu'il vainquit à Namur, et dont 53,000 furent vendus à l'encan. Ce dut être dans cette dernière circonstance que s'établirent des négociations entre César et Ambiorix, par le moyen d'un certain Quintus

Junius, homme intelligent, qui servait dès-lors, ou servit depuis, sous les ordres de Sabinus et de Cotta.

Ambiorix était tributaire des Atuatiques. Ces derniers retenaient en ôtage et traitaient avec dureté son fils et son neveu. César l'affranchit du tribut et lui rendit ses ôtages, espérant ainsi l'attacher par les liens de la reconnaissance, comme s'il était des bienfaits au prix desquels on pût vendre la liberté de son pays. Qu'Ambiorix ait pris des engagements avec son libérateur, cela se conçoit : les peuples sauvages, comme l'étaient à peu près les Eburons, ressemblent aux enfans qu'un présent apaise pour quelques heures. Ambiorix aura tout promis en revoyant son fils, et à la nouvelle qu'il n'était plus tributaire des Atuatiques ; mais ces promesses indiscretes ne pouvaient prévaloir sur l'amour de l'indépendance, ou plutôt sur la justice naturelle qui ne permet pas aux chefs des peuples libres de les vouer à la servitude.

Néanmoins deux campagnes s'écoulèrent , sans qu'Ambiorix donnât aucun signe de mécontentement. Durant la première , César changea en de vastes plaines les antiques forêts des Morins , qu'il n'avait pu vaincre dans ces retraites. Durant la seconde , Sabinus et Cotta portèrent la dévastation chez les Ménapiens , dont le territoire confinait à celui des Eburons du nord.

Quand , au retour de cette dernière expédition , Sabinus et son collègue prirent leur quartier d'hiver dans Atuatuca , Ambiorix et Cativulce , bien que leur fidélité fut déjà chancelante , vinrent recevoir la légion sur les limites de leurs états , et se firent un mérite auprès de celui qui la commandait , de ce que , conformément aux desirs de César , ils avaient pourvu la place de munitions de bouche.

Quel avantage offrait donc aux Eburons l'alliance du conquérant ? Était-il moins onéreux , ou plus juste et plus honorable de nourrir une armée d'étrangers , que de

payer un tribut à des voisins ? Les Romains mettaient leur protection à trop haut prix pour qu'elle ne devînt pas insupportable. Dire que leurs protégés les détestèrent et que la nation éburonne eut horreur de son nouveau joug, c'est ne rien hasarder.

Cependant deux factions divisaient les Tréviriens, nation puissante, voisine des Eburons méridionaux. Cingétorix se déclarait pour César, et Induciomare pour la liberté. Ce dernier était parvenu à cimenter une ligue formidable, dans laquelle Ambiorix entra secrètement, prêt à éclater dès qu'il aurait fait entrer Cativulce dans ses vues, et que les Eburons du nord seraient suffisamment animés contre l'oppresseur commun. Quant à ceux du midi, il était inutile de les exciter. Leurs murmures manifestaient assez qu'ils étaient prêts à prendre les armes et à combattre les Romains avec acharnement, dussent-ils succomber dans l'entreprise.

Bientôt il n'y eut dans les deux parties

de la nation qu'un même sentiment, un même desir de laver dans le sang de l'ennemi l'opprobre de leur asservissement. A tout prendre, ils n'y risquaient que la vie, et c'est peu de chose pour un peuple pasteur et guerrier, menacé dans son indépendance. Ils se trouvaient, d'ailleurs, dans une situation propre à les déterminer. En cas de désastre, une perspective s'ouvrait devant ceux qui survivraient. Les forêts, les bruyères, les montagnes et les sombres gorges des Ardennes leur offriraient une retraite sûre. César n'oserait les poursuivre dans ces vastes solitudes; et, alors, qu'auraient-ils tant à regretter? Les Ardennes ne pourraient-elles nourrir le bétail qui faisait leur richesse? Y manqueraient-ils de glaise, de branchages pour construire des cabanes, et de terres que les magistrats partageraient tous les ans, en assignant à chacun ce qui conviendrait à son rang ou à ses services? « Ah! combattons pour notre liberté, s'écriaient-ils, dussions-nous même rede-

venir nomades , comme l'étaient nos pères. — Oui , disaient les femmes , combattez pour notre indépendance et celle de nos enfans. — Vous nous avez suivis dans les Ardennes , poursuivaient les Eburons , quand les malheurs de la guerre nous ont contraints d'y faire quelque séjour ; (1) vous savez que ce pays est coupé de rivières et couvert de forêts où le poisson et le gibier abondent : n'est-il pas vrai qu'on y peut vivre , avec des mœurs simples ? N'est-il pas vrai que la chasse nous fournira des peaux pour nous couvrir , et que vous ne manquerez ni de plantes pour teindre les fils ,

(1) Strabon dit , en parlant des Eburons et de la forêt des Ardennes : « Pendant les incursions de leurs ennemis , ces peuples étaient dans l'usage de fermer l'entrée de leur pays en entrelaçant les branches épineuses des buissons , en plantant des pieux en divers endroits. Ils se retiraient ensuite , avec leurs familles , au fond des bois , etc. »

ni de brebis pour fournir les laines qui vous servent à tisser nos vêtemens ? — Non. Non. Rien ne nous manquera, pourvu que nous soyons libres, nous et nos enfans. »

Tels étaient les entretiens ordinaires des Eburons ; et cependant ils jetaient un regard de tristesse sur leurs chétives cabanes. L'idée qu'ils pourraient être contraints à fuir le sol paternel aigrissait leur douleur et redoublait leur haine contre les Romains. La gloire de César ne les éblouissait plus. Leur admiration, leur affection pour lui s'étaient changées en un sentiment d'horreur. Séduits par une générosité apparente, ils avaient cru à son amitié, quand il les délivra du joug des Atuatiques, et grâce à cette prévention, ses plus grands excès n'avaient paru à leurs yeux qu'un exercice, rigoureux à la vérité, mais légitime, du droit de conquête : les choses prirent leur véritable aspect quand ils se virent atteints par des vexations auxquelles ils s'étaient flattés de demeurer étrangers. Telle est la marche naturelle des idées

et des sentimens , chez les nations barbares comme chez les peuples civilisés. Je ne prends point ces choses-là dans les commentaires ; mais chacun peut les lire dans le cœur humain. Dès que le joug pesa sur les Eburons , ils ne virent plus rien de généreux , de grand , de juste dans la conduite de César : ses actes de clémence furent des actes de politique , ses bienfaits de perfides amorces , sa conquête un brigandage , ses victoires des crimes , et ses rigueurs d'épouvantables monstruosités : la dévastation des champs , l'enlèvement du bétail , l'incendie des hameaux , les guerriers morts dans les combats , les peuples vendus comme des bêtes de somme , les sénateurs égorgés ; tout cria vengeance et légitima les tentatives du désespoir.

Cativulce ne soupirait qu'après le repos ; il aurait voulu terminer sa longue carrière dans les loisirs de la paix : cependant il consentit à la guerre , entraîné par l'ardeur des siens , et sur-tout , par le génie d'Ambiorix. Ce dernier méditait un coup d'éclat , qui de-

vait porter la terreur dans l'âme de César et redoubler le courage des Gaulois. Il ne s'agissait pas moins que de surprendre Atuatuca et d'en exterminer la garnison, avec les seules forces des Eburons. La témérité de ce projet épouvanta d'abord le vieillard ; mais enfin il y souscrivit et en laissa la principale direction à son jeune ami. L'opération étant concertée, les deux chefs firent leurs dispositions avec tant de mystère que les Romains eurent une armée à leurs portes avant d'être informés de l'insurrection. Toutefois la surprise ne fut pas complète. Des travailleurs s'étaient répandus au-dehors, pour faire du bois : les Eburons en tuèrent une grande partie, mais quelques-uns rentrèrent dans la forteresse, et bientôt toute la légion et les cinq cohortes furent sous les armes. C'en était assez pour que les assaillans ne pussent emporter la place. Ils y firent néanmoins leurs efforts : mais Ambiorix, désespérant de réussir, suspendit l'attaque et fit demander une conférence.

Deux parlementaires, C. Arpinus, chevalier romain, et Q. Junius, le même dont César s'était autrefois servi pour traiter avec Ambiorix, furent envoyés par Sabinus et Cotta. Le discours que César fait tenir au chef des Eburons est remarquable. En voici la traduction presque littérale.

« Je dois l'avouer, César m'a rendu des services importans. Grâce à lui, je suis affranchi du tribut que je payais aux Atuatiques. Grâce à lui, j'ai revu mon fils et le fils de mon frère, ôtages malheureux que ces voisins cruels tenaient dans un dur esclavage. Aussi n'ai-je ni médité ni ordonné l'attaque qui vient d'avoir lieu. Telle est la nature de mon autorité, que la multitude a sur moi un pouvoir égal à celui que j'exerce sur elle. C'est mon peuple qui m'a forcé de combattre, entraîné lui-même par une insurrection subite de la Gaule. Vous ne doutez pas de ma sincérité, si vous consi-

ce dérez la faiblesse de mes moyens. Le chef
ce d'une nation aussi petite que l'est celle
ce que je commande, déclarer la guerre au
ce peuple romain ! Je ne suis pas assez dé-
ce pourvu de raison pour me flatter de le
ce vaincre avec une poignée d'Eburons. La
ce Gaule, d'un commun accord, a déterminé
ce que tous les quartiers de César seraient
ce attaqués aujourd'hui, afin que les légions
ce ne se puissent secourir entr'elles. Certes,
ce des Gaulois devaient concourir avec les
ce Gaulois, dans une affaire où il s'agit de
ce la liberté de tous. Maintenant que j'ai
ce rempli mon devoir envers la patrie, je
ce remplirai ceux de la reconnaissance et de
ce l'hospitalité envers César et Sabinus. Qu'ils
ce sachent qu'une armée innombrable de
ce Germains a passé le Rhin et qu'elle n'est
ce plus qu'à deux journées. Dites à Sabinus
ce que je le conjure, s'il veut pourvoir à
ce la sûreté de la garnison, de ne pas
ce attendre l'arrivée de ces formidables
ce ennemis. Qu'il conduise sa légion et ses

« cohortes vers le camp de Cicéron, ou
 « vers celui de Labiénus; je m'engage par
 « serment à lui laisser un libre passage sur
 « mon territoire. Heureux, de servir mon
 « pays en éloignant les troupes de César,
 « et d'acquitter ma reconnaissance envers
 « César lui-même. » A ces mots il congédia
 les envoyés et se retira.

Pour un chef de quelques tribus demi-sauvages, c'était dissimuler assez longuement et avec assez d'adresse. Les Gaulois s'étaient instruits à l'école des Romains, autant que le permettaient la simplicité de leurs mœurs et la portée d'un jugement guidé par les idées naturelles. Ambiorix avait appris à ses dépens que César ne prodiguait les témoignages d'amitié qu'autant qu'ils favorisaient ses desseins : des protestations et même des sermens faits dans la même intention lui semblaient une réciprocité. Si l'auteur d'une entreprise injuste de sa nature, se croyait en droit de tromper par de vaines promesses, pourquoi des peuples qui dé-

fendaient leur liberté se seraient-ils montrés plus délicats ? Quant au piège qu'il tendait à Sabinus , piège pour la qualification duquel nous ne trouverions pas aujourd'hui d'expression assez forte , Ambiorix n'en pouvait concevoir de remords. La nuance qui distingue la ruse de la perfidie n'est pas toujours perceptible aux regards des hommes civilisés : elle n'existait pas pour lui. Il ne pouvait mettre de différence entre les faux avis donnés par des espions , et les mensonges qui partiraient de sa propre bouche. Ainsi l'imitation grossière d'une politique raffinée lui semblait la chose la plus permise et même la plus honorable. Tous les moyens lui paraissaient légitimes , pourvu qu'il vengât les Gaulois de l'oppression , et lui-même des perfides séductions dont il avait été l'objet.

Les premiers effets de sa vengeance ne tardèrent pas à se faire sentir. Peu s'en fallut que le rapport des parlementaires ne fût une occasion de discorde dans Atuatuca. Les deux chefs furent opposés de sentiment

sur le parti qu'il convenait de prendre. Tous les deux étaient braves , attachés à leurs devoirs ; mais ils différaient par le caractère. Quoique Romain et soldat de César , Sabinus n'avait pas banni de son cœur tout principe de justice naturelle. Il n'était pas surpris que les Gaulois ressentissent vivement les vexations dont on les accablait et qu'ils cherchassent à s'y soustraire par la force des armes ; d'où il concluait que les avis d'Ambiorix n'étaient pas à dédaigner. Cotta , Romain dans toute la force du mot , ne connaissait que le droit de conquête. Rome devait être la maîtresse du monde. Tout peuple conquis devenait rebelle dès qu'il donnait un signe d'impatience ; et des rebelles étaient indignes de foi. Il était honteux et du plus mauvais exemple d'écouter les insinuations d'un ennemi. Les vivres ne manquaient pas. La garnison venait de prouver qu'elle savait se défendre. Il falloit tenir ferme à son poste et attendre les secours des légions voisines ou les ordres de César. Sa-

binus répondait que les circonstances étaient pressantes. Il ne serait plus temps d'évacuer quand les Gaulois, unis aux Germains, investiraient la place. Les premiers avaient à venger de nombreux outrages et les autres le trépas d'Arioviste. Ce n'était pas aux insinuations de l'ennemi qu'il se rendait, c'était à la conjoncture. Était-il vraisemblable qu'Ambiorix se fût déterminé de lui-même, et sans la certitude d'un prompt secours, à la tentative qu'il venait de faire? On ne pouvait attendre aucun renfort des légions, si elles-mêmes étaient réduites à se défendre. Il y avait lieu de croire que César était parti pour l'Italie; l'assassinat de Taigeste le donnait à penser; les Cénomans ne se seraient pas portés à cet attentat, s'ils n'eussent été encouragés par l'absence de César. A la vérité, Atuatuca ne manquait pas de vivres, mais la garnison serait infailliblement réduite aux horreurs de la famine, si le siège traînait en longueur.

L'inflexible Cotta ne se rendait point à

ces raisons. Il élevait la voix et mettait de l'aigreur dans ses discours. La délibération dégénéra en une dispute qui se prolongea bien avant dans la nuit ; enfin l'opinion de Sabinus prévalut , quoique , cette fois , la sagesse le conseillât mal. Le départ fut résolu et s'effectua au point du jour.

Ambiorix , informé de ce mouvement , avait embusqué les siens à deux mille pas d'Atuatuca , sur les côtés d'un défilé dans lequel les Romains s'engagèrent sans défiance. Ils y furent assaillis à l'improviste et taillés en pièces. Toute la légion et les cohortes périrent , chefs et soldats. A peine quelques individus échappèrent au carnage et se dirigèrent , comme ils purent , vers le camp de Labiénus. Mais n'omettons pas les principales circonstances de cette désastreuse journée.

Sabinus ne doutait pas de la sincérité d'Ambiorix , et ses soldats , non moins confians , marchaient sans précaution et presque sans ordre , embarrassés d'une grande quan-

tité de bagages. Cotta, seul, soupçonnait une embuscade. Il examinait les lieux avec attention, leur appropriant, dans sa pensée, les dispositions qu'il conviendrait de prendre en cas d'événement. Au moment de l'attaque, le premier est étourdi du coup. Il s'agite, court çà et là, et s'efforce de ranger les cohortes; mais il commande avec l'hésitation et le trouble qu'on éprouve toujours dans une surprise. Il n'en est pas ainsi de Cotta. Son sang froid ne l'a point abandonné. Il donne des ordres précis, d'après lesquels la troupe, laissant les bagages à la merci de l'ennemi, se forme en bataillon serré. L'historien de ces événemens, César ne désapprouve pas cette tactique, quoiqu'elle fût un signe de détresse propre à encourager les Eburons. Outre que la circonstance ne permettait guère d'en choisir une autre, il était possible que l'appât du butin précipitât l'ennemi vers les chariots, auquel cas la légion reprendrait l'avantage. Ambiorix sentit le piège et commanda que l'on se tint dans les rangs.

« Le butin vous est réservé, dit-il aux siens ,
 « mais il doit être le prix de la victoire. »
 Ses ordres furent exécutés : aucun Éburon
 ne s'écarta. De leur côté , les Romains se
 défendaient vaillamment. Chaque fois qu'une
 cohorte se détachait de la masse , elle fai-
 sait beaucoup de mal aux barbares. Am-
 biorix y porta remède , en donnant à ses
 guerriers l'ordre de combattre de loin , et de
 lâcher pied , pour quelques instans , quand
 ils seraient assaillis. Les Éburons étaient exer-
 cés à ces fuites simulées. Dès qu'une troupe
 de Romains se précipitait sur eux , ils se
 dissipaient et se ralliaient avec une promp-
 titude incroyable , de manière que le déta-
 chement , découvert de tous côtés , était
 accablé des traits de ceux qu'il avait pour-
 suivis et des traits de ceux qui n'avaient pas
 quitté la ligne. Ces manœuvres réitérées
 épuisaient les Romains ; elles leur coûtaient
 un grand nombre de braves , morts ou mis
 hors de combat ; leur position devenoit de
 plus en plus funeste. Sabinus confus , déses-

péré de ce qu'une erreur de son esprit a produit ce désastre , veut , à tout prix , en arrêter les effets et sauver ce qui reste de soldats. Il demande à entrer en composition. Ambiorix lui fait répondre qu'il peut s'approcher et qu'on tâchera de moyenner un accommodement. Cotta sollicité d'assister à l'entrevue ayant rejeté cette proposition , comme indigne d'un Romain , Sabinus s'y rend avec ceux des tribuns et des centurions qui se trouvaient auprès de lui. A leur arrivée , le chef des Eburons (on ne dit pas s'il s'était désarmé) exige que le chef des Romains et son escorte jettent leurs armes. Sabinus en donne l'ordre et l'exemple. La négociation commence ; des conditions sont proposées et débattues avec toute l'apparence du calme : mais tandis qu'Ambiorix se répand en longs discours , plusieurs Eburons s'approchent insensiblement , environnent Sabinus , le tuent et poussent des cris de victoire , signal d'une attaque générale. Tous les barbares fondent à la fois sur les

Romains et mettent le désordre dans leurs rangs. Cotta, déjà blessé, meurt les armes à la main ; ceux qui se défendent encore sont tués sur la place ; les autres se réfugient dans Atuatuca, et se donnent réciproquement la mort, pour ne pas tomber vivants entre les mains des Eburons.

Le héros de cette déplorable journée est évidemment Arunculeius Cotta. Le succès n'ayant pas justifié la prudence de Sabinus, il reste sur sa conduite un vernis de faiblesse qui le met bien au-dessous de son collègue. Changeons par la pensée, la marche des événemens : supposons, ce qui est loin de choquer la vraisemblance, qu'Ambiorix eût dit la vérité, et que l'opinion de Cotta ayant prévalu, la légion eût succombé sous les forces réunies des Gaulois et des Germains : notre héros ne serait plus qu'un entêté, un mauvais esprit, et nous élèverions jusqu'aux nues la sagesse de Titurius Sabinus. Pour Ambiorix nous l'avons déjà remarqué, il serait trop

rigoureux de juger sa conduite d'après les principes convenus chez les peuples civilisés. Quand deux princes se font la guerre pour un objet en litige, c'est un procès à main armée dont le point d'honneur règle les formes, parce que les généraux et les soldats n'ayant pas un intérêt direct à la chose, et ne disputant entr'eux que de courage et d'habileté, c'est moins le succès en lui-même que la manière de l'obtenir qui les occupe. Emules de gloire plutôt qu'ennemies, ne nous étonnons pas si les armées se passionnent à peine sur le champ de bataille, et si elles portent au sein même du carnage la rigoureuse observation des procédés. Ces guerres-là se combinent et s'exécutent, pour ainsi dire, comme une partie d'échecs. Les guerres nationales ont un autre caractère, parce que chacun défendant sa propre cause, le sentiment de la gloire qui, dans les premières, faisait le principal mobile de la valeur du guerrier, n'est plus

qu'un sentiment secondaire, subordonné à l'amour de la patrie exalté jusqu'à la passion. Ce n'est plus par égard pour les convenances, mais par habitude et souvent avec une sorte de contrainte, qu'on observe les procédés établis. Les Guérillas ne pouvaient avoir autant de discipline et de retenue que des soldats de Turenne, ou de Catinat, et leurs chefs autant de délicatesse que ces deux généraux. Que sera-ce donc quand des peuples barbares, envahis comme de gaieté de cœur, s'armeront pour leur liberté? Exigera-t-on qu'ils raisonnent la vengeance, et que leur furie se soumette aux lois d'un point d'honneur dont ils n'ont aucune idée? Si nous flétrissons la mémoire d'Ambiorix, nous nous montrerons plus sévères que son mortel ennemi. Il est remarquable que César ne lui donne pas une fois les noms de traître, de perfide, de parjure. Mais que dis-je? De quel droit aurait-il reproché au chef des Eburons d'avoir violé la foi

promise ? Rappelons ici une comparaison qu'on a faite souvent et dont la justesse me frappe. Un voleur entre chez un paysan, le pille, le maltraite et lui dit : je m'établirai dans cette demeure ; tu m'y serviras comme esclave. A partir de ce jour, ta chaumière, tes meubles, ton cheval, ton champ, ta personne m'appartiennent ; car je suis le plus fort et nul ne te protège contre ma volonté. Tu respecteras donc à mon égard les lois de la propriété, et tu me garderas, sous peine d'être châtié comme rebelle, la fidélité qu'un serviteur doit à son maître. Assurément le paysan ne regardera pas comme légitime une spoliation si injuste, et comme obligatoires des devoirs imposés si violemment. Dès que s'offrira l'occasion de se soustraire à tant d'iniquité, il n'examinera pas si les moyens qui se présentent à lui sont dans les convenances respectées entre gens d'honneur. La chaumière, n'est-ce pas la Gaule ? et César n'est-il pas le brigand ? Sous

ce rapport, la conduite d'Ambiorix est au moins excusable, et tel est mon respect pour la foi jurée, que je n'ai pas prétendu dire autre chose. J'avouerai, même, que cette espèce d'apologie m'a un peu coûté. Maintenant que j'en suis quitte, je puis, sans inconvénient, louer sa présence d'esprit dans l'action, et l'activité qu'il mit à poursuivre ses avantages, qualités peu communes dans un barbare, et causes principales, quoique non avouées, des jalouses fureurs du conquérant.

Au lieu de se pavaner dans la victoire, Ambiorix part avec ses cavaliers, en donnant à son infanterie l'ordre de le suivre le plutôt possible. Il marche jour et nuit, traverse le pays des Atuatiques et les soulève, arrive le lendemain chez les Nerviens, les excite à la guerre, offre d'en diriger les opérations, hâte les préparatifs, marche à la tête d'une armée, vers Mons, où l'on croit qu'était situé le camp de Cicéron, et les Romains sont assiégés avant que la

nouvelle du désastre d'Atuatuca leur soit parvenue.

Les détails de ce siège me mèneroient trop loin. C'est dans les commentaires mêmes qu'il faut les lire. On y verra à quelles extrémités furent réduits Cicéron et ses soldats. C'en était fait de la légion, si la fortune de César n'eût voulu qu'on l'avertît assez à tems pour accourir à la défense des siens. Les Gaulois informés de son arrivée, quittèrent les opérations du siège pour venir à sa rencontre. Ils le trouvèrent et l'attaquèrent à quelque distance de Valenciennes : mais le sort des armes ne leur fut pas favorable : il fallut plier devant l'invincible : César les dispersa totalement et entra victorieux dans le camp de Cicéron.

Cependant Induciomare n'avait secondé Ambiorix par aucune tentative. Campé à trois milles du quartier de Labiénus, lequel était retranché près de la Meuse, sur les limites des Rémois et des Tréviriens, il

semblait n'être là que pour observer la légion ; ayant appris la défaite des Gaulois, il décampa durant la nuit, emmena les siens dans le pays des Eburons, fit un appel aux nations voisines et convoqua une assemblée martiale, *armatum concilium*, qui se réunit au centre des Ardennes, à quatre lieues de Saint Hubert, au lieu qui porte aujourd'hui le nom d'Amberloux. Ces sortes d'assemblées étaient remarquables par un usage bien barbare. Celui qui arrivait le dernier au rendez-vous subissait la mort, quels que fussent d'ailleurs son courage et ses autres qualités. L'amour de la patrie jette quelquefois en d'étranges excès. Un législateur célèbre dans l'histoire, ordonna de tuer les enfans difformes, ou d'une complexion trop faible pour soutenir un jour les fatigues de la guerre, et il y eut un temps où cette loi fut exécutée.

Induciomare, car le commandement n'était

plus aux mains du chef des Eburons , le présomptueux Induciomare se voyant à la tête d'une armée considérable , marche contre Labiénus , est défait et meurt dans la déroute. La guerre continue , cependant ; les plus proches parens du Tréviriens prennent la direction des affaires , renouvellent l'ancienne ligue , et s'efforcent d'attirer les Germains au parti des Belges. César , informé de ces tentatives , fond inopinément sur les Nerviens , étonne les peuples alliés par cette marche imprévue , rompt la ligue et convoque à Paris une assemblée générale des Gaules. Ni les Eburons , ni les Tréviriens n'y ayant comparu , il fait passer à Labiénus un renfort de deux légions , et marche en personne contre les Ménapiens qu'il veut mettre hors d'état de seconder les desseins d'Ambiorix. Ce chef de quelques tribus est devenu l'objet de sa haine. Il méprise sa puissance , mais il redoute son crédit et sa capacité. Où se tenait alors ce guerrier , et quels étaient ses projets ? on l'ignore. Je vois seulement que

César se porta aux plus grands excès chez les Ménapiens , et qu'il ne reçut leurs ôtages qu'après les avoir saccagés sur tous les points de leur territoire.

De son côté , Labiénus remportait une victoire décisive et soumettait les Tréviriens. César n'eut que la peine de rétablir l'ordre chez ce peuple , après quoi , l'inquiétude que lui causait Ambiorix le porta vers le Rhin où il construisit un pont , à quelque distance et sur le modèle de celui qu'il avait jeté deux ans auparavant , construction fameuse , que les historiens citent parmi les monumens de son génie. Je crois ne rien hasarder en affirmant que ce grand ouvrage n'eut d'autre but que d'épouvanter les Germains , en leur montrant que le fleuve ne les garantirait pas de la colère de Rome , s'ils fournissaient des secours au chef des Eburons. Recevoir la soumission des Ubiens , menacer les Suèves et revenir dans la Belgique , telle est , en deux mots , l'histoire d'une expédition dont les préparatifs promettaient des

résultats plus importants. Il faut donc la regarder comme un moyen, plutôt que comme un but final. César avoue en quelque sorte, et les événemens font voir que la fin véritable était la ruine d'Ambiorix.

De retour à Trèves, César n'a plus qu'une pensée, celle d'anéantir son ennemi. Ce n'est point un plan de guerre qu'il médite, c'est un plan d'extermination.

Tout est prévu. Il a coupé le pont du Rhin dans une longueur de 200 pieds, du côté des Ubiens, et défendu l'autre côté par des fortifications à la garde desquelles il a laissé 12 cohortes sous les ordres du jeune Volcatius Tullius : ainsi les Germains sont contenus, au moins pour quelque temps. D'autres mesures seront bientôt prises pour mettre les peuples belges dans l'impossibilité d'arrêter les effets de sa vengeance ; mais avant tout, Minucius Basilus est mis à la tête de toute la cavalerie. Il explorera la forêt des Ardennes, surprendra Ambiorix et s'emparera de sa personne : ses recherches se-

ront actives, sa marche rapide et mystérieuse. Il portera la précaution jusqu'à défendre d'allumer des feux dans les camps, de peur d'être décélé par la fumée qui s'en élèverait : César ne tardera pas à le suivre.

Cependant les Eburons étaient rentrés dans leurs foyers. Avaient-ils renoncé à la guerre ? Ambiorix la remettait-il à des temps plus opportuns ? César n'exprime que des doutes à ce sujet. Il est certain, au moins, que les tribus n'étaient pas sous les armes, ce qui prouve qu'elles ne s'attendaient pas à être attaquées. Basilus se saisit, chemin faisant, de quelques Eburons sans défense, les interroge, obtient une indication du lieu où l'on croit qu'Ambiorix s'est retiré avec un petit nombre de cavaliers, et se dirige vers ce lieu, sans ajouter beaucoup de foi aux rapports qu'on lui a faits. Ils étaient fidèles, cependant ; mais laissons parler César.

« Ce n'est pas seulement dans les choses communes, dit-il, c'est aussi dans les événemens de la guerre que la fortune

peut beaucoup. Un hasard heureux pour Basilus, le mena droit à la retraite d'Ambiorix, et lui permit de s'emparer des bagages, des chars et des chevaux qui entouraient la maison, avant qu'on pût avoir le moindre avertissement, ni même le moindre soupçon de son arrivée : toutes ces choses étaient déjà faites quand il parut. Un bonheur plus grand encore sauva le chef éburon, au moment où il ne restait plus qu'à s'emparer de sa personne. Voici comment cela se fit : la maison étant située au milieu d'un bois, comme le sont presque toutes celles des Gaulois, qui, pour se procurer de la fraîcheur, établissent leurs domiciles dans le voisinage des forêts et des rivières, la petite escorte d'Ambiorix eut le temps de se mettre en défense. Un de ses amis le porta sur un cheval, le contraignit à fuir, et il disparut dans l'épaisseur des bois, pendant que les siens arrêtaient les nôtres dans un défilé. Ainsi

la fortune concourut à le tirer du péril où elle l'avait précipité. »

Cet événement commença la ruine des Eburons. Des messagers envoyés de toutes parts avertirent chacun de pourvoir à sa sûreté. Ce fut un coup terrible pour Cattivulce. Il fallait ou s'expatrier, et, pour lui, se séparer du sol natal était un déchirement plus cruel que la mort; ou mener dans les déserts de la forêt une vie errante, fugitive, exposée à des fatigues journalières, et son grand âge ne le lui permettait pas. Il hâta sa dernière heure en s'empoisonnant avec de l'if, arbre très-commun alors dans la Gaule. Le reste de la nation se dispersa. Les uns emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, se réfugièrent dans la Zélande, inhabitée jusqu'alors. Les autres s'enfoncèrent dans les Ardennes, résolus à vendre chèrement leur vie, si on les poursuivait. Il y en eut aussi qui, trop faibles pour rompre le lien qui les attachait au toit paternel,

priront la résolution désespérée d'y attendre la mort.

César aurait dû être satisfait : il n'avait plus rien à craindre d'une nation dispersée ; mais la tête d'Ambiorix manque à sa vengeance. Il semble que la stabilité de ses conquêtes soit menacée par l'existence d'un fugitif et des déplorables restes d'une pauvre tribu : toutes ses forces vont être mises en mouvement , dans le misérable but de s'emparer d'un homme et d'extirper jusqu'au souvenir d'une peuplade vaincue : quarante ou cinquante mille Romains concourront à cette noble entreprise ; et , comme elle n'est pas sans péril , comme il importe à César d'être économe du sang des soldats avec lesquels il passera un jour le Rubicon , il leur cherchera des auxiliaires dont les jours puissent être exposés sans inconvénient pour sa fortune. Il jette les yeux sur des Belges. Les uns , tels , par exemple , que les Tréviriens de la faction de Cingétorix , lui ont toujours été dévoués ; les autres

sont devenus par circonstance ennemis des Eburons : tels les Segniens et les Condrosiens , qui n'ont été reçus en grâce que sous la condition de livrer les fugitifs qui chercheraient un asile sur leur territoire. César fait publier chez ces peuples et peut-être chez quelques autres , que les biens et les personnes des Eburons sont la proie du premier occupant , et tandis que l'attrait de cette curée arme les barbares , il prend de son côté les dispositions suivantes : d'abord , il met dans Atuatuca ses bagages , ses archives , son trésor , avec une légion et deux cents chevaux sous les ordres de Cicéron. Il partage ensuite les neuf légions qui composent son armée , en trois corps chacun de trois légions. Labiénus s'avance vers les côtes de l'Océan , pour contenir les nations voisines des Ménapiens. Trébonius porte le ravage chez les peuples voisins des Atuatiques et , par conséquent , chez les Eburons occidentaux , ou cismosans , comme je les ai nommés ailleurs. Enfin César s'en-

fonce dans les Ardennes et se dirige vers le lieu , inconnu aujourd'hui , où il croit qu'Ambiorix a porté ses pas.

Avec une telle combinaison de moyens , César s'était flatté que l'extermination serait achevée en moins de huit jours , et que la cupidité des barbares ne lui laisserait , dans cette funeste expédition , que le rôle de spectateur , auquel il désirait se tenir , pour ne pas exposer ses légionnaires à être massacrés en détail. Les Eburons n'avaient point de corps de troupes , pour soutenir l'effort d'une bataille , ni de forteresses où ils pussent se défendre. Fugitifs , épars , ils se tenaient cachés dans l'épaisseur des bois , au fond des vallées , et en des marécages : mais bien que réduits à cette extrémité , ils épouvantaient encore le conquérant. Leur habileté à dresser des embuscades , et ce que le désespoir ajouterait à leur audace naturelle , rendaient sa marche lente et circonspecte. Il paraît que la même terreur contenait les

Belges eux-mêmes , quoique plus familiarisés avec ce genre de guerre. Le sang coulait , cependant , mais trop lentement au gré de l'impatience de César , lorsqu'il apprit l'arrivée d'un nouvel auxiliaire dont la perfidie suspendit le cours de ces cruelles opérations.

Deux mille sicambres , attirés par l'appât du butin , passèrent le Rhin sur des barques et des radeaux , environ trente mille pas au-dessous du pont dont les restes étaient confiés à la garde du jeune Tullius. Ces Barbares étant entrés sur le territoire des Eburons , servirent d'abord la vengeance du général romain : mais , parvenus au bord de la Meuse , lorsqu'ils délibéraient s'ils poursuivraient le ravage dans le plat pays , ou s'ils entreraient dans les Ardennes , un Eburon qu'ils avaient fait prisonnier , leur dit : « Pourquoi rechercher une proie si misérable et si mince , quand vous avez sous la main l'occasion de vous gorger de

» richesses ? César a fait transporter dans
 » Atuatuca tous les trésors de l'armée ; vous
 » y pouvez arriver en trois heures : la gar-
 » nison est si faible , qu'elle ne suffit pas à
 » border le rempart et que personne n'ose
 » sortir du retranchement. » L'Eburon , qui
 parlait ainsi , cherchait évidemment à punir
 deux ennemis de sa patrie , en les commet-
 tant l'un avec l'autre. Les Sicambres auraient
 dû le sentir : l'appât du gain l'emporta : ils
 suivirent le conseil du prisonnier et n'eurent
 pas lieu de s'en féliciter. Ils furent contraints
 d'abandonner l'entreprise ; mais ce ne fut
 pas sans faire beaucoup de mal aux Romains.
 César accourut au secours de la légion ,
 vit l'état déplorable où elle était réduite ,
 et frémit à l'idée qu'Ambiorix pourrait se
 croire vengé.

Ambiorix et les Eburons ne sortent point
 de sa pensée. L'extermination des tribus est
 résolue , elle s'achèvera. Plus furieux , cette
 fois , il réunit toutes ses forces , y joint

celles des Belges à sa dévotion , et ce torrent dévastateur inonde les Ardennes. Pas un lieu , pas un réduit qui ne soient explorés et ensanglantés à plusieurs reprises. Partout règnent le pillage , l'incendie et la mort. La boucherie avait cessé faute de victimes , et les recherches duraient encore. Il est vrai que la victime principale n'était pas immolée. En vain César avait mis à prix la tête d'Ambiorix , en vain les soldats , animés par l'espoir des récompenses , firent , pour l'atteindre , des efforts surnaturels ; il les déjoua tous. On l'avait vu cent fois , cent fois on avait été sur le point de le saisir : vain espoir ? Il parvint à se sauver , escorté seulement de quatre cavaliers qui s'étaient attachés à son sort. En quel pays trouva-t-il un refuge ? comment acheva-t-il sa carrière ? L'histoire est muette sur ce point.

Si la colère n'excuse pas , elle atténue , jusqu'à un certain point , les cruautés qui en sont l'effet , parce qu'un peu de com-

passion pour la faiblesse humaine se mêle à l'horreur qu'elles inspirent. Comme il est naturel de croire que César fut poussé par la vengeance , c'est à ce terrible sentiment que j'ai rapporté ses actions : je revois les commentaires , et je crains d'avoir été trop indulgent. Les événemens qu'on vient de lire sont rapportés , dans cet ouvrage , avec une impassibilité de cœur qui étonne , quand on y réfléchit. Otez une injure que l'auteur laisse échapper , comme par hasard , vous ne trouverez pas dans sa narration , un seul mot qui sente la colère , ou seulement le dépit. Quels que soient les événemens , il les raconte avec un calme qui ne se dément jamais , et sans se mettre en peine du jugement qu'en porteront les amis de l'humanité. Pour lui , l'extermination d'un peuple est un simple fait d'armes que légitime apparemment le droit de conquête , car il ne daigne pas justifier ce trait de barbarie. C'est un Romain qui écrit pour des Romains imbus de cet insolent préjugé , que Rome est

la souveraine du monde et qu'elle dispose à son gré des personnes et des biens de toutes les nations. Soumettre ou exterminer, voilà la mission de César ; il rend compte de l'extermination des Eburons qu'il n'a pu soumettre. Sous ce rapport, quels sont ses titres à sa renommée ? répondons avec la liberté que donne la solitude. Nous sommes dans les Ardennes, nous allons y séjourner quelque temps, songeons qu'on n'y saurait faire un pas sans fouler une terre à laquelle il fit boire tout le sang de ses habitans, et César sera jugé : nous marquerons sa place à côté de Pizarre et des autres brigands qui dépeuplèrent le nouveau monde.

Application de l'histoire à l'origine des fontaines de Spa.

On peut regarder comme certain que la partie des Ardennes où coulent les sources de Spa appartenait aux Eburons transmontains. Très-vraisemblablement ce coin de la

forêt, enclavé dans le marquisat de Franchimont, faisait partie du territoire qui reconnaissait Ambiorix pour chef. Cativulce commandait vers le Limbourg. César dit que ce dernier était *roi* de la moitié des Eburons, (1) ce qui suppose, entre Ambiorix et lui, un partage à peu près égal en étendue de territoire et en population.

Ces deux *rois*, comme les appelle l'auteur des commentaires, durent être indépendans l'un de l'autre; deux choses semblent prouver cette indépendance : 1°. Cativulce mourant s'exhale en imprécations contre Ambiorix qui l'avait entraîné dans la guerre, (2) ce qui donne lieu de croire qu'il n'aurait tenu qu'à lui de n'y point prendre part. 2°. Si nous nous rappelons le discours que tint Ambiorix aux parlementaires de Sabinus

(1) *Cativulcus rex dimidiæ partis Eburonum.*
Ces. L. 6. Cap. 31.

(2) *Omnibus precibus detestatus Ambiorigem*
etc, *ibid.*

et Cotta, nous verrons que ni la domination des Atuatiques, ni les bienfaits de César ne s'étendirent sur Cativulce. Ce n'est point en nom collectif, c'est en son propre nom qu'Ambiorix avoue la reconnaissance qui le lie au général romain. C'était Ambiorix qui payait tribut aux Atuatiques. Les ôtages rendus étaient le fils et le neveu d'Ambiorix. (1) Cativulce paraît étranger aux événemens antérieurs à l'expédition d'Atuatuca.

Tel est le fondement sur lequel j'appuie ma conjecture que les Atuatiques n'avaient soumis qu'une partie des Eburons. Quant à celle qui est particulière à Mr. de Villenfagne, savoir que les Eburons cismosans formaient une tribu séparée, leur position et la division des transmosans en deux tribus lui donnent beaucoup de vraisemblance. Toute l'*Eburonie*, si je puis m'exprimer ainsi, étant affaiblie par un partage

(1) César, L. 5. Cap. 27.

en trois tribus, on concevrait comment les cismosans auraient été subjugués et Ambiorix soumis à un tribut, tandis que Cativulce, favorisé par sa situation, se serait maintenu dans l'indépendance. Mais alors il faudrait distinguer les temps. Les choses ne seraient demeurées en cet état que jusqu'à la défaite des Atuatiques à Namur. Un nouveau partage aurait eu lieu par l'effet des négociations qui s'établirent entre Ambiorix et César. Ce dernier, en dépouillant les Atuatiques de leur conquête, aurait réuni les Eburons cismosans aux Eburons transmosans et donné à chacun des deux rois une portion égale dans cet accroissement de forces, de sorte que les trois tribus n'en auraient formé que deux. Cette idée n'est pas précisément nouvelle. Le P. Bouille dit quelque chose d'approchant. Selon lui, César ne se contenta pas d'affranchir les Eburons du tribut, il leur céda une partie du terrain des Atuatiques. (Hist. de Liège, Préf. p. 11). Ce ne fut point une cession,

mais une restitution faite à la nation Eburonne. Voilà la seule différence qui existe entre l'opinion du P. Bouille et la mienne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au temps dont je parle, Ambiorix et Cativulce avaient dans l'Eburonie cismosane, chacun une part dont les limites me semblent faciles à indiquer. Selon moi elles se touchaient à Atuatuca, place qu'ils pourraient bien avoir possédée en commun. J'ai dit précédemment qu'elle était située vers le milieu des limites de l'Eburonie occidentale : (1) c'est le point le plus convenable à la séparation des deux états; et César me confirme, en quelque sorte, dans mes idées quand il m'apprend les circonstances de l'entrée de Sabinus dans ce quartier d'hiver. Les deux chefs éburons vinrent au-devant du Romain jus-

(1) *Fere est in mediis Eburonum finibus.*
César, de Bel. gal. L. 6. Cap. 32. Revoyez ce que j'ai dit de sa position géographique, p. 17.

qu'aux frontières de leur royaume : (1) Atatuca , où il se rendait , était frontière. Tous les deux avaient concouru à pourvoir cette place de munitions de bouche : (2) elle était donc indivise. Et comment ne l'aurait-elle pas été ? En donnant à l'un des deux chefs la seule forteresse qui existât dans le pays des Eburons , la forteresse dont les Atuatiques s'étaient servis pour assurer leur domination sur les cismosans , n'aurait-on pas craint d'éveiller son ambition ? N'était-il pas plus sage que cette place ne pût servir qu'à protéger l'indépendance des deux états ?

Ce ne sont là que des conjectures , mais , au mérite de la vraisemblance , elles joignent celui d'expliquer comment on trouve dans le territoire des Eburons cismosans , un lieu

(1) *Cum ad fines regni sui Sabino , Cottæque præsto fuissent. Cés. L. 5. Cap. 26.*

(2) *Frumentumque in hiberna comportavissent, Ibid.*

appelé Atuatuca , du nom d'un peuple qui fut assez fort pour les subjuguier et imposer des lois à une partie des transmosans.

Il y eut donc un tems où les fontaines de Spa se trouvèrent dans la même cité ou province qu'Atuatuca : mais ce temps fut passager. Tout me porte à croire qu'après la ruine des Eburons , le territoire des transmosans accrut celui des Segniens et des Condrosiens qui s'étaient concilié les bonnes grâces de César ; et que le territoire des cismosans vaqua jusqu'au temps où Auguste permit aux Tongrois de s'y établir. Supposerait-on que les Tongrois reçurent , avec cette concession , des droits sur toute l'ancienne cité des Eburons ? cela n'est pas croyable , ou plutôt nous avons des indices du contraire. Vraisemblablement , l'éburonie transmosane avait été repeuplée immédiatement après la catastrophe. Des peuplades voisines s'y étaient établies , comme je l'ai dit tout à l'heure , et César , quoiqu'il eût juré d'effacer de la mémoire des hommes

jusqu'au souvenir des Eburons, avait permis aux nouveaux habitans de s'approprier le nom de leurs devanciers. Lui-même nous apprend qu'il comptait des cohortes d'Eburons (1) parmi celles qui l'aidèrent à vaincre dans les champs de Pharsale. Pourquoi Auguste aurait-il fondu ces peuples avec une colonie d'étrangers ? Une preuve que les Eburons aulerces, comme César les appela depuis la destruction des anciennes tribus, formèrent une cité différente de celle des Tongrois, c'est que cette différence existait encore au commencement du 5^e. siècle. Il y eut, vers l'an 409, entre les Francs, les Belges et quelques Germains, une ligue dont l'objet était de chasser les Romains de la Gaule. « Cette association, dit Mr. Dewez, » commença par les Bataves, les Sicambres, » les Ménapiens, les Pémanes, les Taxan-

(1) V. l'Abrégé de l'histoire de la Belgique, par Mr. Dewez, pag. 63.

« dres , les *Eburons* et les *Tongrois*. » (1)
 Autant de peuples , autant de cités ; telle est
 l'idée qui se présente naturellement. Les
 fontaines de Spa étaient donc éburonnes et
 non tongroises.

Connaissait-on ces fontaines à Rome , sous
 les règnes de Vespasien et de Titus , temps
 auquel Pline le naturaliste écrivait ? Qui
 les aurait fait connaître ? Les Romains qui
 accompagnèrent César dans la conquête de
 la Belgique ? Il est certain qu'elles durent
 être au moins aperçues par les soldats , s'il
 est vrai , comme le conjecture Mr. de Vil-
 lenfagne , que la maison où Basilus surprit
 Ambiorix , était située au lieu où l'on a
 bâti le village de Spa , ou dans le voisinage.
 César lui-même , lorsqu'il traversa les Ar-
 dennes , aura été curieux de voir cette mai-
 son , et alors les sources ne purent échapper
 à ses regards. Mais rien ne prouve qu'il leur

(1) Ibid , pag. 132.

ait donné quelque attention ; et l'on ne voit pas qu'aucun des siens ait recueilli des observations sur leurs propriétés. Les Romains d'alors ne s'occupaient guère de physique et d'histoire naturelle.

Postérieurement à César , les fontaines demeurèrent dans la même obscurité. On parle d'une ou deux voies romaines qui passaient à quelque distance de Spa ; mais elles n'y aboutissaient pas : le lieu où coulent les sources semble avoir été long-temps un des plus solitaires de la forêt des Ardennes.

Temps postérieurs aux Romains , depuis l'établissement des Francs dans la Belgique , jusqu'à la fin du 13^e. siècle.

Spa et ses environs restèrent long-temps plongés dans la barbarie. St. Remacle , qui ne vint que dans le 7^{me}. siècle , passe pour le premier apôtre de ces contrées à peine connues. Les Francs y pénétrèrent plus d'une fois , peut-être , mais ils ne s'y fixèrent point.

C'est à Jupille, à Herstal et dans une partie de la Campine qu'il faut chercher le berceau de la monarchie française. Deux noms de lieux voisins de Spa attestent seulement que les Francs firent quelque apparition dans les Ardennes, soit au moment de leur arrivée, soit lorsque Charles Martel gagna sur Chilpéric la bataille qui décida du sort de ce dernier. Francorchamps, *francorum campus*, et Franchimont, *francorum mons*, semblent conserver un souvenir vague du passage des Francs, mais cela ne nous apprend rien sur Spa.

Vraisemblablement, le bourg de Spa n'existait pas au 10^e. siècle. Son territoire faisait partie de la forêt de Theux que Charles-le-Simple donna en 915 à l'Eglise de Liège. L'acte de donation contient le nom des lieux enclavés dans cette forêt, et l'on n'y trouve point celui de Spa. On voit seulement que la forêt s'étendait jusqu'aux fontaines Nordreyes, *usque ad fontes Nordreyos*; et voici ce que je lis dans une dissertation postérieure

à l'ouvrage de Mr. de Villenfagne. « Ce terme
 » *Nordraye*, dont on ne fait qu'un mot
 » dans le latin barbare de la donation, est
 » composé de deux mots, *nord*, qui signi-
 » fiait, comme aujourd'hui, septentrion,
 » et *Dreye*, qui, dans le langage de ces
 » tems-là, signifiait grand chemin. « L'au-
 » teur applique la désignation de limites, *usque*
ad fontes Nordreyos, à la Sauvenière,
 qu'il dit être située au nord de la voie ro-
 maine dont j'ai parlé précédemment. Cela
 peut être, mais qu'en pourrait-on conclure ?
 La Sauvenière est à une demi-lieue de Spa ;
 la charte n'en parle que comme d'une fon-
 taine ordinaire, et la mention qu'elle en
 fait semble prouver que le bourg était en-
 core à naître.

Cependant nous touchons au moment
 où quelque jour luira sur l'origine que
 nous cherchons. L'auteur de la dissertation
 déjà citée, m'apprend que, dans le lan-
 gage qui succéda au latin, *Spa* ou *Espa*
 signifie fontaine, comme *Espasier* signifie

fontainier. Ce serait donc vers le 11^e. ou le 12^e. siècle que le lieu où coulent les sources de Spa aurait pris un nom et fixé d'une manière quelconque, l'attention des habitans de l'Ardenne. Il résulte effectivement des recherches de Mr. de Villenfagne, que vers la fin du 13^e. siècle, les nouveaux mariés conduisaient leurs jeunes épouses aux fontaines de Spa. On ne dit pas quel genre d'efficacité ils y allaient chercher, ni s'il y avait des habitations pour recevoir ces sortes de pèlerins.

SPA, depuis le 14^{me}. siècle.

Les fontaines de Spa n'étaient guère fréquentées que par les habitans des lieux circonvoisins, lorsqu'en 1327 un maître de forge ayant acheté du Prince Evêque, Adolphe de La Mark, douze bonniers de terre qui entouraient la fontaine du Pohon, défricha ce terrain et y construisit quelques habitations. Telle paraît être l'origine du bourg. Le premier étranger connu

qui l'aît visité est un Vénitien nommé Augustino, qui prenait le titre de médecin d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, et qui mourut en 1547. Il est mentionné avec une dame espagnole, nommée Lara, dans l'ouvrage que publia Gilbert Fuchs, en 1559.

Du tems de cet écrivain, Spa n'était qu'un hameau dans lequel on avait construit une chapelle dépendante de la commune du Sart. Ce ne fut qu'en 1573 que Gérard de Groesbeeck, Prince Evêque de Liège, l'érigea en paroisse.

Cependant les eaux de Spa commençaient à prendre faveur : leur succès ne fut pas sans éclat pendant la fin du 16^{me}. siècle. Louis Guicchardin, Ortelius, Bernard Palissy et Ambroise Paré en avaient fait, ou en faisaient mention dans leurs écrits. Elles attirèrent, en 1575, le duc de Nevers et le savant jésuite Maldonat; en 1577, Marguerite de Valois, Reine de Navarre, première femme de Henri-le-Grand, accompagnée de la princesse de la Roche

sur Yon et de l'intéressante Hélène de Tournon ; en 1586, Jean-François Bonomi, nonce apostolique et légat à *Latere* ; en 1590, enfin, Alexandre Farnèse Duc de Parme. Quelques - uns prétendent aussi qu'Henri III, Roi de France, vint boire les eaux de Spa, en 1585, mais M^r. de Villenfagne doute de ce fait, dont il n'est parlé ni dans les mémoires de l'Étoile, ni dans l'histoire du président de Thou. Il pense, d'ailleurs, que ce monarque, quelque frivole qu'il fût, ne se serait pas absenté dans un moment de troubles où son trône était menacé.

Le voyage de la Reine de Navarre donne lieu à quelques remarques. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les eaux servent de prétexte dans les cours, soit aux grands, lorsqu'ils ont intérêt de s'en éloigner, soit aux rois, lorsqu'ils ne veulent pas donner trop d'éclat aux disgrâces dont ils frappent les courtisans. La Reine de Navarre se trouvait dans une position difficile. Henri

III s'était déclaré chef des ligueurs et se proposait de faire une guerre vigoureuse aux protestans. Elle ne pouvait se croire en sûreté dans une cour ennemie de son époux , et n'aurait pas obtenu la permission de l'aller joindre : le Duc d'Alençon, frère de la Reine , lui suggéra de prétexter que les médecins lui avaient ordonné les eaux , pour l'entière guérison d'un érysipèle qu'elle avait autrefois eu au bras ; et celles de Spa ayant été réellement prescrites à la princesse de la Roche sur Yon, il dirigea la Reine de ce côté, dans l'espoir qu'elle lui concilierait l'amitié des principaux seigneurs des Pays-Bas. C'est ainsi que Marguerite rend compte, dans ses mémoires, des vrais motifs de son voyage.

Cette reine et les dames qui l'accompagnaient n'allèrent point jusqu'à Spa. Le bourg n'avait pas, alors, d'édifices où elles pussent être logées, et le chemin pour y arriver était encore trop difficile. On leur apporta les eaux à Liège, où

elles demeurèrent pendant quelques semaines qui s'écoulèrent en fêtes. Tout n'y fut pas plaisir, cependant : Hélène de Tournon, que Marguerite affectionnait beaucoup, mourut de chagrin d'avoir été abandonnée par le Marquis de Varabon, qu'elle aimait tendrement. Cette fin malheureuse laissa de longs souvenirs. Un écrivain du 17^e. siècle y trouva le sujet d'un roman historique intitulé M^{lle}. de Tournon; et le recueil de Mr. de La Place contient une romance inspirée par le même sujet.

Je ne sais si ce fut à la fin du 16^e. siècle, ou au commencement du 17^{me}., que Juste Lipse vint boire les eaux de Spa. Plusieurs savans de ses amis s'y trouvèrent en même temps que lui. Il était particulièrement lié avec Charles Langius, chanoine de la cathédrale de Liège, homme d'un grand mérite, dans les conversations duquel il puisa, selon Aubert Le Mire, les principales idées du livre de la constance, l'un de ses meilleurs ouvrages. Juste Lipse avait embrassé

les opinions de Calvin : est-ce à Liège ou à Spa qu'il se convertit au catholicisme ? Cette conversion fut-elle l'ouvrage de Langius , ou du Jésuite Delrio , comme le prétend Bayle ? Nous donnons , aujourd'hui , à ces sortes de faits , moins d'importance qu'on ne leur en donnait alors. La défection d'un savant était une calamité pour le parti qu'il abandonnait et un triomphe pour le parti opposé. Spa fut , long-temps après , témoin d'une autre conversion. En 1662 , un prince de la maison de Meklembourg y abjura le Luthérianisme , d'après les exhortations de Thomas Léonardi , savant Liégeois , connu par plusieurs ouvrages ; mais suivons l'ordre des tems.

En entrant dans le 17^e. siècle , nous voyons que déjà la renommée des eaux de Spa s'étendait au loin. On les transportait en Angleterre , en France et en Italie. En 1603 , le docteur Henri de Heers , dont je parlerai tout à l'heure , en conduisit 200 bouteilles à Londres. Il en expédia un pareil nombre au Duc de Mantoue en 1604 ; et

de Thou rapporte que la femme de Henri le Grand en but à Monceau, dans la même année.

Henri de Heers, médecin liégeois, donna beaucoup d'attention aux eaux de Spa. Il les visita assiduellement et leur consacra quelques semaines de l'été, pendant 25 ans. On a de lui deux ouvrages latins et français, qui ont été souvent reproduits, avec des changemens et des additions. Ses observations médicales sur les maladies des personnes qui le consultèrent soit à Liège soit à Spa, sont encore citées par les gens de l'art. L'autre ouvrage est principalement consacré aux fontaines. Il a pour titre : *Spadacrène, ou Fons spadanus accuratissime descriptus*. Mr. de Villenfagne y remarque, entr'autres singularités. 1°. Que les médecins et les buveurs ne s'accordaient pas entr'eux sur la question de savoir si les eaux favorisaient, ou réprimaient le penchant aux plaisirs de l'amour. 2°. Que la source de la Sauvenière rendait quelquefois

un son perceptible aux oreilles des femmes, et qui leur servait à présager les variations du tems. « Nous aurons de la pluie, disaient-elles, la fontaine a chanté. »

Parmi les personnages nommés dans les observations médicales du docteur de Heers, Mr. de Villenfagne a distingué un noble Génois, cousin d'Ambroise Spinola; une Princesse Henriette de Rohan et un riche Anglais dont je parlerai bientôt : le noble Génois vint à Spa en 1611, et la Princesse en 1614. Les eaux lui ayant réussi, la Princesse voulut perpétuer le souvenir de sa guérison par un tableau qu'elle fit faire, et qui a été long-temps suspendu à la Sauvenière. L'Anglais dont parle de Heers était à Spa en 1620. Sa singularité le rend digne d'attention. Voici ce qu'en dit Mr. de Villenfagne : « Il passait les dix premiers jours de chaque mois sans boire ni manger, restait seul dans sa chambre et gardait le plus profond silence, même avec sa femme qui était jeune et d'une grande

re beauté : un seul domestique pouvait le
re voir et lui parler impunément. Les dix
re jours suivans , il se levait avant l'aurore ,
re allait à la chasse , accompagné d'une suite
re nombreuse à cheval , et revenait chez lui
re épuisé de fatigue. Alors il dévorait une
re grande quantité d'alimens et buvait beau-
re coup de vins forts. Aussitôt après le repas
re il reteurnait à la chasse, et soupait de la
re même manière qu'il avait dîné. Pendant
re toute la journée il mangeait des confi-
re tures de plusieurs espèces , de prunes
re sèches qu'un domestique portait dans un
re sac , etc. Il finissait le mois en se livrant
re entièrement à la musique et en prodi-
re quant des sommes immenses. Il donnait ,
re aux personnes qu'il rencontrait des bas
re de soie , des chapeaux et des gants de
re prix , dont il avait trois coffres pleins.
re Quand un musicien exécutait un vaude-
re ville qui flattait ses oreilles , il lui faisait
re présent de 15 ou 16 ducats et même
re davantage. Il jetait trois ou quatre écus

« à un seul pauvre , forçait les Seigneurs
 « des Pays-Bas d'accepter des chevaux qui
 « couraient trois milles sans s'arrêter , et
 « offrait au premier venu son manteau et
 « ses habits. »

Mr. de Villenfagne cite quelques noms
 omis par le docteur de Heers. 1°. Une
 Princesse de Sedan but les eaux de Spa
 en 1606. Elle passa par Liège où on lui
 présenta , rapporte un manuscrit contem-
 porain , « un banquet de sucre porté par les
 rouges livrées de la cité. » 2°. Bernard Carié-
 rus prédicateur du roi d'Angleterre , fit quel-
 que séjour à Spa vers l'an 1610. Il y connut
 un savant Théologien , François Duchas-
 teau , qui en fait l'éloge dans ses ouvrages.
 Cariérus mourut catholique. 3°. Le Land-
 grave de Hesse vint à Spa en 1618 , avec
 un savant auquel Balzac donne le nom
 d'Aristippe. « En partant d'Allemagne , dit
 « cet écrivain , le Prince et Aristippe avaient
 « choisi Corneille Tacite pour être leur
 « compagnon de voyage , et ne s'en étaient

ce pas mal trouvés ; il les avait *divertis* à Spa et par les chemins. » Remarquerai-je en passant , qu'on parle ici de Tacite comme on parlerait de Cyrano de Bergerac ? Assurément ce Landgrave serait le seul Prince à qui le juge de Tibère aurait semblé divertissant. Mais ce n'est pas là ce que Balzac a voulu dire. Ne chicanons pas sur les mots et poursuivons.

Un prince et une Princesse d'Orange vinrent à Spa , celle-ci en 1630 , l'autre en 1647. Le docteur Saumaise s'y rendit d'Utrecht où il faisait sa résidence , et la mort l'y surprit en 1653. On lui fit cette épitaphe de laquelle il résulte qu'on le transporta à Utrecht :

Finivit Spadæ vitam Salmasius hospes :

Trajectum cineres ossaque tristè tenet.

En 1654, Spa vit Charles II, Roi d'Angleterre, fugitif de ses états. Sa sœur, veuve du Prince d'Orange et plusieurs nobles allèrent lui offrir des consolations. Enfin

Mr. de Villenfagne a trouvé dans les mémoires de Mlle. de Montpensier, que Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, but aussi les eaux de Spa ; mais il ne dit pas si ce fut à Spa même, et dans quelle année.

Henri de Heers avoue que, de son temps, l'affluence des étrangers n'était pas considérable. Mr. de Villenfagne croit que les Anglais commencèrent à visiter Spa, en plus grand nombre, une vingtaine d'années avant le 18^e. siècle. J'hésite un peu à partager son opinion, et je me fonde sur un passage de Charles Blount, dans son commentaire sur la vie d'Apollonius de Tyane. Voici ce que cet auteur écrivait en 1680 : « En
 « différens lieux de la chrétienté, nous avons
 « des eaux d'une grande vertu, soit qu'on
 « les prenne intérieurement, soit qu'on en
 « use extérieurement. Telles sont les eaux
 « de Spa en Allemagne. » Charles Blount
 ne se serait pas exprimé de la sorte, si les
 eaux de Spa eussent été plus fréquentées.

par ses compatriotes. Les bains du Tonnelet n'existaient pas, ou n'avaient encore aucune réputation. L'auteur du nouveau tableau de Spa, imprimé en 1785, dit : « Dans ce bourg, on ne peut même aller se laver, car il n'y a qu'un bain fort sale, à une demi-lieue, qu'on nomme le Tonnelet. » Au reste, Blount n'est pas le premier auteur grave qui soit tombé dans cette méprise. Montagne avait dit, avant lui : « On fait au Liège grande fête des bains de Lucques et en la Toscane de ceux de Spa. » N'en peut-on pas conclure que du temps de Montagne et de Charles Blount, il y avait peu de Français et d'Anglais qui fissent le voyage ?

Ce peu d'empressement n'étonnera pas, si l'on considère que Spa n'était qu'un village bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, et, sur-tout que l'âpreté des routes, qui l'avoisinent, le rendaient presque inaccessible. Celles qui conduisent du bourg aux fontaines de la Géronstère et de la Sauvenière n'étaient

pas moins difficiles. Elles ne furent aplanies et rendues viables que vers la fin du 17^e. siècle, par les soins d'un Gouverneur de Franchimont. Nous avons, pour garant de ce fait, le docteur Nessel, dans son traité des eaux de Spa, imprimé en 1699. Les eaux pouvant être transportées au loin, on aimait mieux les boire chez soi que de les aller chercher péniblement et, pour ainsi dire, au péril de sa vie. D'ailleurs, d'autres inconvéniens, plus ou moins passagers, purent refroidir la curiosité, durant le cours du 17^e. siècle. En 1631, Spa fut affligé de deux fléaux; une maladie contagieuse et une forte inondation y firent de grands ravages. Les guerres continuelles de Louis XIV firent beaucoup souffrir le pays de Liège, et particulièrement Spa. Enfin, en 1692, le 18 Septembre, un tremblement de terre bouleversa quelques-unes des sources et les rendit presque méconnaissables. C'en était fait de leur crédit, si le docteur Nessel n'eût prouvé que cette révolution ne leur avait

rien ôté de leurs propriétés , si même elle n'en avait augmenté la puissance.

Nous arrivons au 18^e. siècle C'est l'époque la plus brillante de Spa ; mais Mr. de Villenfagne ne lui donne qu'un coup-d'œil : je l'aurai donc bientôt parcourue.

Quand les chemins de Spa eurent été rendus viables , les Anglais , voyageurs par goût , et grands amateurs de sites pittoresques , se pressèrent autour des fontaines et remplirent le bourg de leur magnificence. Ils aimaient à se faire honneur de leurs richesses. Ceux que des passions énergiques , comme elles le sont en Angleterre , jetaient dans le délire de la dissipation , faisaient éclater un luxe ruineux ; et ceux qu'une gravité philosophique maintenait dans les limites de la raison , se faisaient un devoir de donner à leur simplicité un air d'opulence ; ils savaient concilier avec l'économie du sage , l'honorable générosité qui sied aux hommes favorisés de la fortune. Un Anglais parcimonieux aurait été désavoué par ses com-

patriotes : la moindre idée de mesquinerie eût blessé l'honneur national. Autre temps, autres principes. mais revenons à Mr. de Villenfagne.

Pierre-le-Grand visita les fontaines de Spa en 1717. Il y but les eaux de la Gérontère et du Pouhon. La première de ces fontaines était fort négligée. On douta que le monarque pût s'y rendre commodément. Il y alla néanmoins, dit un auteur contemporain, tantôt en *carrosse*, ou en *berline*, tantôt à *cheval*; et souvent il s'en retournait à *pied*, en *se promenant*.

Ce personnage extraordinaire, ce géant du 18^e. siècle, qui s'élançait dans la postérité par la gloire de ses armes, par la profondeur de sa politique, par la sagesse de son administration, par son aptitude aux sciences, par son avidité pour celles qui sont utiles, par le soin qu'il prit de les répandre, par son infatigable activité, par son esprit créateur, par une philosophie quelquefois bizarre, et qui laissait voir des traces de

l'âpreté , pour ne pas dire de la barbarie moscovite ; en un mot , cet homme , sans modèle et sans égal , eut-il , durant son séjour à Spa , des observateurs dignes de lui ? C'était le moment d'étudier son caractère d'homme et de le comparer à celui de souverain. Une parole , un regard , une démarche de Pierre-le-Grand , pouvaient le révéler tout entier , dans l'abandon que produisent , chez les hommes de génie , l'oubli des affaires et de la jouissance d'eux-mêmes. J'ignore quelles sont les particularités qu'on a recueillies sur le compte de ce prince. Je vois seulement dans l'ouvrage que j'analyse , qu'il ne s'assujettissait pas au régime prescrit par les médecins. On rapporte qu'un matin , après avoir pris 21 verres du Pouhon , il mangea 12 figues et près de six livres de cerises. Cependant les eaux lui firent beaucoup de bien. De retour dans ses états , il desira qu'une inscription conservât la mémoire du rétablissement de sa santé. Cette inscription est en latin ; on la lit au-dessus

de la porte d'entrée de la salle du Pouhon, seul édifice qu'on eût encore élevé pour la réunion des buveurs d'eau. Mr. de Villenfagne ne la donne pas, mais je la trouve ailleurs. En voici la traduction :

« Pierre I, par la grâce de Dieu, Empereur
 » de Russie, prince religieux, fortuné, in-
 » vaincu ; restaurateur de la discipline mi-
 » litaire, et premier propagateur de toutes
 » les sciences et de tous les arts, dans son
 » pays ; s'étant créé une armée navale, ayant
 » considérablement augmenté ses forces mi-
 » litaires, et mis à couvert, au milieu même
 » des dévastations de la guerre, les con-
 » quêtes de ses aïeux et ses propres con-
 » quêtes ; tourna ses pas vers les pays étran-
 » gers, observa les mœurs des diverses
 » nations de l'Europe, visita la France
 » Namur, Liège, et vint à Spa comme au
 » port du salut. Les bienfaisantes fontaines
 » et principalement Géronstère, ne trom-
 » pèrent point son attente ; elles achevèrent
 » de lui rendre la santé et les forces, le

» 22 Juillet de l'an 1717. Ayant ensuite
 « revu la Hollande, puis enfin étant de retour
 » dans son Empire, il voulut que l'on po-
 » sât ce monument de sa reconnaissance,
 » l'an 1718. (1) «

Pierre-le-Grand fit, je ne sais si ce fut

(1) *Petrus D. G. Russorum imperator, pius, invictus, apud suos militaris disciplinæ restitutor, scientiarum omnium, artiumque protosator, validissimâ bellicarum navium proprio Marte constructâ classe, auctis ultra sinem exercitibus suis, ditioribus tam avitis quam bello partis, inter ipsas Bellonæ flammis in tuto positus, ad externos se convertit, variarum per Europam gentium lustratis moribus, per Galliam ad Namurcum atque Leodium has ad spadanas aquas, tamquam ad salutis portum pervenit; saluberrimisque, præsertim Geronsterici fontis feliciter potis, pristino robori optatæque incolumitati restitutus fuit, M. D. C. C. XVII. Die XXII. Julii. Revisis dein Batavis, avitumque ad imperium reversus, æternum hocce gratitudinis monumentum hic apponi præcepit anno M D. C. C. XVIII,*

particulièrement au maire, ou collective-
ment à la commune de Spa, un *magnifique*
présent, dont la *description* a été publiée
à Liège, en 1718, chez l'imprimeur Milst.

Tout chemin conduit à la renommée.
Pierre-le-Grand y parvint en semant dans
son pays les germes de la sociabilité : d'autres
y arrivèrent en méconnaissant les lois sociales.
Deux orphelins, à peine nubiles, s'aiment
et s'unissent, malgré les remontrances du
bailli et du curé, sans cérémonie, sans con-
trat, ni civil, ni religieux. Rien ne manquant
à leur bonheur, ils refusent de croire que
quelque chose manque à la validité de leur
mariage. On voit que je veux parler d'*An-*
nette et Lubin, si connus par un des contes de
Marmontel et une pièce de théâtre de l'abbé
de Voisenon. Annette et Lubin ne sont point
des personnages imaginaires. L'Ermite de la
chaussée d'Antin dit qu'ils sont nés à Spa.
Ils étaient pauvres ; un Anglais leur fit cons-
truire une cabane qu'ils abandonnèrent quand
ils eurent un peu d'aisance. Cette cabane

était située dans le voisinage du Tonnelet. On en voyait encore les ruines en 1779. Annette et Lubin firent bon ménage ; raison de plus pour exciter la curiosité. Quelqu'un les amena à Paris vers la fin du siècle dernier et les produisit dans les salons , les promenades et les spectacles. Je me souviens de les avoir vus aux Italiens , un jour qu'on représentait l'opéra qui porte leur nom.

La célébrité de Spa s'accroissait de plus en plus , sans que les Spadois se missent beaucoup en peine d'augmenter l'attrait de ce séjour par des édifices qui procurassent aux étrangers des logemens commodes et des lieux de réunion. Enfin , vers l'an 1750 , on sentit le besoin de construire des hôtels , des salles pour le jeu , pour le bal , etc. , et ces établissemens attirèrent une multitude étonnante de personnes de tous les rangs et de tous les pays.

Avant cette époque , Spa n'était qu'un village ordinaire. Les personnes accoutumées aux douceurs d'une vie délicate et

recherchée devaient y rencontrer bien des privations; il fallait un esprit vraiment philosophique, pour s'y trouver *très-bien logé et accommodé*, comme le disait le jésuite Maldonat. Je crois bien qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce que dit Marguerite de Valois, que, de son temps, Spa comptait tout au plus *trois ou quatre méchantes petites maisons*; mais il paraît certain qu'on y était encore assez mal à la fin du 17^e. siècle et au commencement du 18^e. On voit dans un ouvrage du docteur Nessel, que les habitans qui louaient des appartemens garnis étaient obligés de fournir le feu et les ustensiles de cuisine, d'où l'on peut conclure qu'il n'y avait, alors, que des traiteurs au moins médiocres; et l'auteur des *Amusemens de Spa*, qui écrivait vers l'an 1725, se plaint de ce que les Spadois négligeaient trop de procurer aux étrangers *les commodités que l'on trouve partout ailleurs*.

Mais on prenait en gré ces petits mal-aises,

ou plutôt on les convertissait en amusemens. Au village comme au village, disait-on, avec un sourire, et ce mot opérait une révolution dans les cœurs. Il rapprochait les distances, bannissait l'étiquette, engendrait une douce familiarité et faisait éclore une joie d'autant plus vive qu'elle était plus nouvelle pour bien des gens. Ces réunions formées par le hasard, dans la belle saison et dans un pays agreste, semblaient à ceux dont elles étaient composées une circonstance qui sortait du cours ordinaire de la vie. Le goût du plaisir et l'espoir de la santé paraissaient exclure toutes les idées antérieures. On eût dit que les buveurs d'eau, accourus des divers points de l'Europe, étaient convenus de se constituer en nation particulière, indépendante des préjugés reçus partout ailleurs, et curieuse de jouir, au moins pendant quelques semaines, des charmes de l'égalité. De là ces bals vraiment champêtres et ces *mille petits jeux*, auxquels on se livrait *publiquement*, dit le docteur Nes-

sel : de là cette fête annuelle pour l'élection d'un *roi des Bobelins*, dont il est parlé dans le *Guide des curieux*. Quelles étaient les prérogatives de ce roi fantasque, qui dut avoir pour sceptre une marote ? Je n'en sais rien ; mais l'institution seule prouve que nos devanciers, moins rebelles que nous aux inspirations de Momus, ne s'effarouchaient pas d'une joie bruyante, agitée et même un peu burlesque. Peut-être n'avaient-ils pas tort. Quand on vient aux eaux pour réparer une santé épuisée par les soucis, ou trop d'application soit aux affaires, soit à l'étude, le bruit délasse, le mouvement rafraîchit et le rire est le plus salulaire de tous les baumes.

Les choses ont bien changé. Si l'on agite encore les grelots de la folie, ce n'est plus en public. On rit à huis clos, chacun dans sa société particulière. Il n'existe de communications que celles qui sont commandées par la politesse. On est quitte envers les personnes avec lesquelles on boit les eaux,

quand on les a saluées à la promenade , ou qu'on leur a fait une visite , s'il s'est établi , dans la conversation , ou autrement , quelqu'un de ces rapports d'où résulte ce qu'on appelle une connaissance. Du reste , on est mieux logé , on fait meilleure chère , on monte à cheval , on joue , on va au spectacle et au bal : c'est presque comme si l'on n'était pas sorti de Paris ou de Londres.

Il faut être juste , cependant , un œil observateur reconnaît encore quelques traces de l'ancienne simplicité. Le luxe est grand , sans doute , mais il vise beaucoup plus aux grâces qu'au faste. Les manières sont moins solennelles qu'à Londres ou à Vienne. Les physionomies s'épanouissent davantage. On va , on vient , on marche , on se repose , on parle , on agit avec un abandon plus naïf et plus enchanteur. On se croit réellement au village , et cela est tout simple ; il est reçu que , même dans la magnifique salle des colonnes , les cavaliers dansent en pantalon de basin.

Débats de 1787, 1788, et 1789.

Mr. de Limbourg jouissait à Spa d'une considération méritée : il était habile médecin : on a, de lui, sur son art, des ouvrages estimés : c'est un témoignage que lui rend son adversaire. Comment donc soutint-il une cause que la comparaison des récits qu'on vient de lire présente déjà comme peu soutenable ? Voici ce qu'on peut répondre : il est d'un bon patriote d'aimer les traditions qui donnent du relief à son pays, et d'y tenir aussi long-tems que leur fausseté ne lui paraît démontrée jusqu'à l'évidence. Mr. de Limbourg ne pouvait exiger moins que des preuves positives, pour abandonner des idées héréditaires depuis plus de deux siècles. Or, les éclaircissemens dont j'ai fait usage, et ceux dont il me reste à parler, n'étant sortis que successivement et peu à peu de sa dispute littéraire avec Mr. de Villenfagne, ne nous étonnons pas

s'il en est résulté, dans son esprit, une conviction lente, difficile, peut-être même imparfaite : Mr. de Villenfagne aurait obtenu sur lui un avantage plus prompt et plus assuré, si toutes ses preuves eussent été rassemblées d'avance et présentées avec une méthode rigoureuse. C'est dire assez que l'histoire de cette dispute serait difficile à suivre : aussi n'en présenterai-je que le fonds et les résultats.

En suivant l'ordre naturel des idées on se demandera, d'abord, quelle est celle des sources de Spa, ou de Tongres qui, par ses propriétés, convient le mieux à la description de Pline ; mais, en y réfléchissant un peu, on reconnaîtra que ce n'est pas encore le moment de se livrer à cet examen. Son résultat n'aurait rien de décisif ; car les fontaines sont sujettes à des révolutions physiques qui les dénaturent. Telle qui semblerait se rapporter aujourd'hui au passage réclamé, pourrait bien n'avoir pas eu les mêmes qualités dans le temps

où Pline écrivait. Il faut si peu de chose pour altérer une source minérale ! Le plus petit mouvement souterrain dérange l'infiltration des eaux et les transporte d'un filon métallique sur un autre filon plus ou moins abondant , dont les parties constitutives sont dans une proportion différente de celles qui composent le minerai que la source a été forcée d'abandonner. Alors la fontaine change de nature ; on est surpris de ne plus lui trouver la même saveur ; il faut faire une nouvelle étude de ses qualités. Les eaux de Spa offrent un exemple de ces vicissitudes. On se souvient qu'elles parurent si changées après le tremblement de terre de 1692 , que le docteur Nessel eut de la peine à rétablir leur réputation.

Mais les sources ne sont pas seulement sujettes à s'altérer dans leurs propriétés : on en voit qui jaillissent , d'autres qui disparaissent tout à coup , après une catastrophe locale , ou même sans qu'il y ait eu d'accident sensible. Citons encore les

fontaines de Spa. Le petit Tonnelet ne coule que depuis la fin du 16^{me}. siècle, ou le commencement du 17^{me}. : vers le même temps on vit sortir près de la Sauvenière une source volumineuse qui a disparu depuis bien des années : enfin la Groesbeeck était encore à peu près nouvelle en 1651, puisque, selon le docteur Chrouet, elle réla perte de la précédente.

Conclurai-je de tout ceci que les sources de Spa ont pu éprouver de grands déplacements, des altérations considérables et qu'elles ne sont peut-être pas aussi anciennes qu'on les suppose ? En bonne logique, leur existence, au temps de Pline, devrait être prouvée par ceux qui ont réclamé, après coup, l'application du passage de ce naturaliste : mais, pour ne pas être plus exigeant que Mr. de Villenfagne, je suppose, comme lui, que les sources existaient, et, dans cette supposition, je me demande si elles furent remarquées par les Romains.

Je l'ai déjà dit, rien ne prouve, ni même ne donne lieu de présumer que César et les siens y aient fait quelque attention. Dans la suite, les Gaules étant livrées aux extorsions des agens du fisc et des commandans militaires, l'administration de la Belgique fut un véritable brigandage, au sein duquel les préposés songèrent plus à leur fortune qu'à recueillir des observations sur l'histoire naturelle. La curiosité n'attira point ces vampires en des contrées pauvres où leur avidité n'aurait pas trouvé d'aliment. Rappellerait-on une époque contemporaine de Pline, celle de la guerre de Civilis? Dirait-on que les opérations de cette guerre, dont le pays de Liège fut quelque fois le théâtre, donnèrent lieu à des marches, à des contre-marches, d'où put résulter la découverte des fontaines? Mais, outre que les soldats romains n'avaient guère le loisir d'observer, pourquoi chercher les correspondans de Pline dans l'armée de Labéon, ou de Céréalis, quand nous lui

connaissons un correspondant que la nature de ses fonctions rendait propre à ces sortes de communications ? Tongres avait un préfet ; ce dut être lui qui fit connaître au naturaliste l'existence et les propriétés de la fontaine dont ce dernier a publié la description : or, est-il croyable que le préfet de Tongres ait parlé d'une autre source que celle qu'il avait habituellement sous les yeux ? Tout porte à croire que celles de Spa ne lui étaient pas même connues.

Pour prouver que les Romains fréquentèrent les fontaines de Spa, Mr. de Limbourg s'autorise d'une voie romaine, la même, apparemment, que celle dont j'ai déjà parlé ; mais il n'indique pas l'époque de sa construction, chose essentielle, cependant ; car son existence n'influerait en rien sur la question qui nous occupe, si elle était postérieure à Pline. D'ailleurs, était-ce bien une voie romaine ? Mr. de Villenfagne regarde ce fait comme indifférent : il ne l'admet, ni ne le conteste, et dit seulement que si

les Romains avaient connu l'effet salutaire des fontaines, ils en auraient rendu l'accès praticable, en donnant à la voie dont il s'agit un embranchement qui se serait dirigé vers elles. Selon lui, cet ancien chemin passe à deux ou trois lieues du bourg de Spa, intervalle qu'on peut regarder comme immense, dans un pays sauvage comme l'était alors la forêt des Ardennes.

Comment les Romains auraient-ils eu quelque idée des fontaines de Spa ? Il me paraît certain que, du temps de Pline, le local sur lequel on a construit le bourg était absolument désert. On pourrait, néanmoins, tirer quelque parti de la conjecture de Mr. de Villenfagne, concernant la maison d'Ambiorix. On dirait que la situation de cette chaumière prouverait que les Eburons occupaient habituellement la partie des Ardennes qui touche le Franchimont. Bien que la maison fut isolée, elle supposerait quelque hameau voisin, de sorte qu'on pourrait croire qu'il existait dès lors à Spa quelques familles, et qu'elles y

auraient été remplacées par les peuples qui succédèrent aux Eburons. Ceci viendrait à l'appui de ce qu'avance l'auteur du *Guide des curieux*. Selon lui, Spa était habité long-temps avant le 7^e. siècle. St.-Remacle, surnommé l'Apôtre d'Ardenne, y vint, sous la protection de Sigebert, roi d'Austrasie, et de Pépin, maire du palais, détruire les restes d'idolatrie dont le pays était encore infecté. La partie du bourg qui existait alors, a, dit cet écrivain, conservé le nom de *vieux Spa*. Quelque temps après la mort de St.-Remacle, les Spadois lui dédièrent une chapelle. Il est vrai que l'agrandissement de cet oratoire et l'érection du bourg en paroisse datent de la fin du 16^e. siècle; mais déjà Spa formait, depuis un temps immémorial, une des cinq grandes communes ou bans du marquisat de Frañchimont, ayant une cour de justice ordinaire et un moulin banal particulier. L'auteur cite, sur ce point, une charte, ou record du moulin de Spa, de l'an 1451. Il ajoute que le

maître de forges acquéreur des douze bonniers de la forêt, ne fit que jeter les premiers fondemens de la partie du bourg qu'on appela depuis et qu'on nomme encore aujourd'hui le nouveau Spa. Enfin il termine par cette question : « N'y aurait-il
 « pas tout lieu de soupçonner que l'image
 « du St.-Patron, qu'accompagne ordinaire-
 « ment la figure emblématique d'un loup
 « bête chargé de pierres, n'a fait qu'y
 « remplacer, comme il y en a tant d'autres
 « exemples dans le moyen âge, quelque
 « divinité de la mythologie gauloise ? »

Ce passage me rappelle un fait assez singulier pour que je lui sacrifie quelques lignes. A 200 lieues de Spa, dans une île de la Loire, est un ermitage dédié à St.-Hervé, disciple de Robert d'Arbrissel. Ce St.-Homme, qu'il ne faut pas confondre avec un autre St.-Hervé qui joua un rôle dans les affaires de Bretagne, s'étant arrêté dans ce lieu, le trouva si solitaire et si propre à ses pieuses méditations, qu'il résolut d'y construire une

cellule. Durant son entreprise, un loup dévora l'âne qui lui servait à transporter ses matériaux. Le saint, en vertu de la puissance qu'il tenait de Dieu, somma l'animal de comparaître, lui reprocha vivement la mort de son âne, et le condamna, en réparation du tort qu'il éprouvait, à prendre le bât et à porter toutes les pierres dont il aurait besoin. Le loup se soumit, se laissa bâter, porta autant de pierres qu'il en fallait au saint, et l'édifice fut achevé. L'ermitage dont je parle est en ma possession : le miracle m'a été raconté sur les lieux mêmes.

- Ce St.-Hervé est un saint fort obscur. Il n'en est fait mention que dans les histoires de Fontevrault et dans la vie des saints de Bretagne, par un Bénédictin dont j'ai oublié le nom. Je ne crois pas qu'on lui ait élevé d'autre temple qu'une chapelle qui existe encore, mais, dans laquelle on ne voit plus son image. Le représentait-on, comme St.-Remacle, accompagné d'un loup bête, chargé de pierres? Cet emblème se

retrouverait-il ailleurs, aux pieds d'autres statues, ou parmi les burlesques ornemens dont sont chargées les églises du moyen âge? Les figures bizarres qu'on y remarque ne sont pas toujours le fruit du caprice des architectes. Il est certain que celles qui ont succédé immédiatement au paganisme participent un peu de ses erreurs. D'un autre côté le berceau de la chrétienté fut obscurci par des hérésies monstrueuses, qui admettaient une foule de symboles justement réprouvés par l'église. Les sectes de Valentin et des autres Gnostiques étaient de ce nombre. On les représente comme très-éphémères, à la vérité; mais elles durent laisser des traces durables, si l'on en juge par la multitude de leurs talismans, peints ou gravés, connus sous le nom d'*Abraxas*, et par la manière dont ils sont exécutés. Il suffit de jeter les yeux sur ce qu'en a donné Montfaucon, pour reconnaître qu'il y a un intervalle de plusieurs siècles entre ceux qui sont dessinés avec correction et ceux dont la

grossièreté atteste l'entière décadence de l'art. Ces abraxas ne sont pas les seuls emblèmes qui aient été imaginés par les Gnostiques, ou empruntés au paganisme. Les portes, les vitraux, les chapiteaux, les ogives de certains temples sont couverts de symboles sculptés avec une intention religieuse, à laquelle des imitateurs ignorans substituèrent leur fantaisie. La question de savoir quand les ornemens d'architecture des églises sont, ou ne sont pas emblématiques, ouvrirait une carrière nouvelle aux érudits.

J'allais m'enfoncer et me perdre dans ces réflexions : un coup-d'œil plus attentif sur le *Guide des curieux*, m'a garanti des savantes erreurs où je serais tombé. J'y trouve que le maître de forges qui jeta, en 1327, les fondemens de Spa, était surnommé *Wolff*, ou *le loup*; dès-lors l'explication de l'emblème et du miracle de St.-Hervé, n'a plus rien qui m'embarrasse. Le loup bête et chargé de pierres qu'on voit aux pieds de St.-Remacle est évidemment une allé-

gorie qui signifie que la chapelle fut construite par *Wolff* ou *le loup*; et c'est précisément la même chose dans le miracle de *St.-Hervé*. Il était de Bretagne; et, dans l'idiôme Bas-Breton, *Hervé* a la même signification que *Wolff*, (1) de sorte que, dans l'île de la Loire comme à Spa, le loup bûté et chargé de pierres indique une construction faite par quelqu'un qui s'appelait *Loup*. Je ne pense pas qu'on puisse se refuser à l'évidence d'une interprétation aussi simple. Quant à la singularité que présente

(1) « *Hervé*, qui se dit en Breton *Hoarvé* » est composé de deux mots Bretons *Hoarn* » (fer) et *Bleci*, en construction *vleci*, et par » contraction *vé* (loup) et signifie *le loup cou-* » *leur de fer*, *le loup gris* » Les anciens Gaulois redoutaient tellement les » loup et le renard, qu'ils n'en parlaient qu'en » ajoutant quelque épithète honorable à son » nom. » Je tiens cette note d'un de nos plus » savans Étymologistes.

la conformité, je dirais presque l'identité des deux faits, je ne me charge point de l'expliquer. Je dirai seulement qu'il n'est pas rare de rencontrer les mêmes idées en divers lieux, soit qu'on les y ait apportées, soit qu'elles y naissent d'elles-mêmes. Je n'ai pas besoin de sortir de Spa pour en offrir un exemple. Il existe à la Sauvenière une grosse pierre sur laquelle on montre l'empreinte du pied de St.-Remacle : or qui ne sait qu'on trouve de ces empreintes-là dans toutes les parties de la chrétienté ?

En voilà sans doute assez pour fixer les idées sur l'origine du bourg de Spa, et repousser les inductions qu'on voudroit tirer de la conjecture relative à l'habitation d'Am-biorix. Colin de Bréda, dit le loup, n'est point le fondateur du *nouveau*, mais bien du *vieux* Spa, où la chapelle de St.-Remacle était située. Le loup bâté, chargé de pierres n'est point une divinité gauloise. L'apôtre de l'Ardenne n'eut rien à détruire à Spa qui n'était pas encore habité. Les douze

bonniers dont Colin de Bréda fit l'acquisition étaient situés dans une forêt. Spa ne date que de 1327. Peu importe qu'on ait écrit, 124 ans après, que ce bourg avait, *de temps immémorial* une justice ordinaire et un moulin banal particulier. Ces sortes d'établissements ne supposent pas nécessairement une grande population, et, dans un siècle où l'on négligeait encore de prendre note des événemens, 50 ou 60 ans suffisaient à ce qu'on appelle un temps immémorial. Enfin, les mots vieux et nouveau Spa n'ont qu'une signification relative. Vieux ne veut pas dire antique, mais ancien, par rapport à la partie moderne du bourg. Si les deux parties eussent existé au 16^e. siècle, Marguerite de Valois n'aurait pas écrit que ce bourg consistait en *trois ou quatre méchantes petites maisons*. A quelle époque antérieure pourrait-on constater l'existence du vieux Spa? Au 10^e. siècle? Nous avons vu qu'il n'en est pas dit un mot dans l'acte de donation de la forêt de Theux. Serait-ce

au 13^e. siècle, lorsque les nouveaux mariés allaient visiter les fontaines ? Mais l'auteur de la *dissertation touchant l'antiquité de Spa* m'apprend qu'il y eut un temps où l'on dressait des tentes pour recevoir les étrangers, tant près de la fontaine du Pouhon, que près de celle de la Sauvenière; ceci ne peut être postérieur à l'acquisition que fit Colin de Bréda, puisque c'est précisément autour du Pouhon qu'il construisit des habitations. Ce fut donc au 13^e. siècle que l'on dressa ces tentes, pour l'usage des nouveaux mariés. Très-vraisemblablement le concours de ces jeunes ménages détermina le maître de forges à jeter les fondemens du bourg.

Veut-on réduire toutes ces choses à des probabilités ? Insiste-t-on pour que les fontaines aient été fréquentées par les Romains, soit du temps de César, soit du temps de Vespasien ? J'y consentirai, pourvu que l'on s'appuie, sinon sur quelque preuve positive, au moins sur des monumens qui attestent leur présence. Mr. de Limbourg a beau

dire qu'ils ne semaient pas des médailles sur tous les lieux de leur passage : cet argument négatif a d'autant moins de valeur, qu'il n'est fortifié, d'ailleurs, par aucun raisonnement plus solide. C'est un faible appui que les préventions de Louis Guichardin, d'Ortelius et de quelques autres modernes, en faveur d'un lieu qu'ils ont cru fort ancien parce qu'il était célèbre : or je n'ai pas vu que Mr. de Limbourg ait produit d'autres preuves.

Il n'en est pas ainsi de ce qui regarde la fontaine et la ville de Tongres. Il est au moins probable que les Romains connurent la fontaine, puisque des objets d'antiquités romaines ont été trouvés dans le bassin où la tradition rapporte que les blessés allaient se baigner. Quant à la ville, nous avons suivi son histoire, depuis le temps où elle portait le nom d'Atuatuca jusqu'à nos jours : il n'y a donc pas de doute sur son antiquité.

Aussi n'est-elle pas contestée. On veut seulement que cela ne prouve rien en faveur

de la fontaine, parce que le mot *civitas*, employé par Pline, doit s'entendre de tout le territoire des Tongrois, et non de la ville de Tongres en particulier.

Il est certain qu'en règle générale, le mot *civitas* s'entendait de tout un pays, de toute une société d'hommes formant un corps politique. C'est ce qu'énonce clairement Cicéron lorsqu'il dit : *Cætus hominum jure sociali quæ civitates appellantur*. César dit plus positivement encore que les villes sont comprises dans les cités, *urbes in civitatibus*. Mais le mot *civitas* fut-il scrupuleusement renfermé dans cette signification, et quand commença-t-il à s'en écarter ? Ammien Marcelin le fait synonyme de ville, il dit liv. 5. ch. 2. *Agrippina et Tungricivitates amplæ et copiosæ*, Cologne et Tongres, grandes et opulentes villes. Ses devanciers l'y ont-ils autorisé par des inadvertences, des sens limités, des abus de mots, des exceptions, des exemples enfin, de quelque nature que ce soit ? Trebellius,

dans son *latinæ linguæ universæ promp-
tuarium*, a dit : *Civitas dicuntur incolæ*,
urbs autem complectitur ipsa ædificia ;
cité se dit des habitans , et ville des habi-
tations ; témoin ce passage de Cicéron , *nec
urbs nec in ea civitas*, ni la ville , ni les
citoyens. Voilà donc une occasion dans la-
quelle le mot *civitas* ne s'entend pas de
toute une association politique , mais des
habitans d'une ville. Cicéron a dit encore
dans le même sens , *bene morata civitas*,
ville bien policée , et César , dans un sens
tout-à-fait complexe , *eadem æstate in Bru-
tius jam Petitiâ a consule devictâ, Consen-
tia, Pandosia et aliæ ignobiles civitates
in deditiorem venerunt.* « Durant le même
été , Petitia ayant été soumise par le consul ,
Consentia , Pandosia et d'autres petites villes
se rendirent volontairement. » Portons le
scrupule aussi loin qu'il puisse aller ; suppo-
sons que Petitia , Consentia et Pandosia ne
fussent pas des villes , mais de petites cités
renfermées dans le Brutium , il n'en serait

pas moins vrai qu'on trouve dans César des passages où le sens du mot *civitas* est circonscrit comme je l'ai fait dans la phrase qu'on vient de lire. « Il ne l'emploie que très-rarement, dit Mr. Dewez, pour désigner une ville, et quand il fait cette espèce de catachrèse, ce n'est probablement que pour éviter la répétition des mots *urbs*, *oppidum*. » Cela arrive donc quelquefois soit par la raison qu'en donne Mr. Dewez, soit par tout autre motif. Pourquoi la même chose ne serait-elle pas arrivée à Pline, qui est postérieur à César, à Plin le Jeune, écrivain aussi négligé en quelques endroits qu'il est sublime en d'autres ? Adrien de Valois, qui connaissait la valeur des mots latins, n'hésite pas à décider que, dans la circonstance dont il s'agit, *civitas* signifie mieux une ville qu'un pays.

Mais quand nous prendrions le mot *civitas* dans son acception la plus étendue, cela ne suffirait pas pour établir une concurrence entre la fontaine de Tongres et celles de

Spa. Les titres de ces dernières à la célébrité sont trop récents pour figurer à côté de ceux de la première. Il faudrait, d'ailleurs, que le sol qu'elles arrosent eût fait partie de la cité de Tongres, et la chose est au moins douteuse. Mr. de Limbourg n'établit pas même, sur ce point, des probabilités. Il confond les Tongrois avec les Eburons, comme si leur identité était universellement reconnue. A la vérité, Fisen a dit, dans les premières pages de son histoire de Liège. « Pour moi, j'incline plus » volontiers vers les fontaines de Spa, qui » furent *indubitablement* comprises dans » les limites des Tongrois. » (1) Mais cette assertion est détruite par les faits que j'ai rapportés dans le précis historique sur Spa. Je n'y ajouterai que l'opinion du père Foulon, suivant lequel les peuples qui habitaient

(1) *Ego in spadanes fontes magis propendeo, quos in Tungrorum finibus fuisse dubitari non potest.*

la rive gauche de la Meuse étaient appelés Tongrois , tandis que ceux qui habitaient la rive droite de ce fleuve , comme les nouveaux Eburons , les Condrosiens , etc. , étaient appelés Germains. Il paraît certain que les Tongrois , qui remplacèrent les Eburons cismosans , eurent la Meuse pour limite et que le territoire des Eburons transmosans profita aux peuplades qui les environnaient. Ainsi quand leurs premiers possesseurs furent exterminés , les fontaines purent devenir pémanes , segniènes , etc. , et non pas tongroises : en un mot , elles continuèrent d'être germanes quelqu'ait été le peuple qui s'en empara.

Pressé de toutes parts , Mr. de Limbourg essaie de réduire la question à ces termes : Chercher l'identité de la fontaine dont Pline a fait mention *dans les qualités caractéristiques des sources qui lui ressemblent le mieux , ou méritent le plus les éloges que le naturaliste en a faits.*

Que les partisans de Spa commencent

donc par se mettre d'accord entr'eux. Du vivant de Henri de Heers, en 1610, c'était au Pouhon qu'on appliquait le passage de Pline ; dans la suite ce fut à la Sauvenière. Ces deux fontaines réunissent-elles, chacune en son particulier, les qualités caractéristiques dont parle le docteur Limbourg ? Mais celle de Tongres les réunit aussi. J'en ai donné bien des preuves au commencement de cet ouvrage. Vers le milieu du 16^e. siècle, le Cardinal Mendose vient boire les eaux de Tongres, sur la seule indication de Pline. Hubert Thomas atteste sur la foi publique et d'après sa propre expérience, qu'elles sont de la même nature que la fontaine décrite par le naturaliste latin. Herman Stassius les soumet à l'analyse et leur trouve les mêmes qualités. Environ cent ans après, l'historien Foullon leur rend le même témoignage. Le docteur Brémal, qui s'était d'abord déclaré contre elles, devient leur plus chaud partisan, dès qu'il les a analysées. Enfin trente docteurs se réunissent et confirment

la renommée des eaux de Tongres , après un examen sérieux. Voilà bien de quoi leur appliquer , en général , *les éloges* dont parle Mr. de Limbourg. Il n'est pas plus difficile de retrouver en détail les qualités caractéristiques de la fontaine de Pline. Elle était ferrugineuse et des bulles d'air s'en élevaient : Foullon a vu dans les eaux de Tongres des bulles d'air , et a trouvé dans ces eaux une saveur ferrugineuse. Elles étaient fébrifuges : André Baccio nous apprend que les habitans de Tongres n'usaient presque pas d'autres remèdes contre les fièvres. Elles étaient purgatives et guérissaient de la gravelle : ces deux propriétés sont attestées dans le passage suivant d'une lettre écrite en 1700 , aux Bourgmestres de Tongres. « J'ai
 « expérimenté, six jours de suite, les eaux
 « de votre très-louable fontaine, et j'y ai
 « trouvé toutes les plus grandes vertus que
 « j'en pouvais espérer. Je vous assure
 « qu'elles m'ont déchargé les reins de beau-
 « coup de gravelle , fortifié mon estomac,

et ouvert la rate et purgé la bile etc. » Cette lettre est d'un docteur de Louvain, du même nom que l'adversaire de Mr. de Villenfagne, et l'un des 30 qui concoururent à la déclaration de 1700.

Des témoignages si nombreux, si formels, et les indices qui sont sortis de la discussion ne suffisent pas à Mr. de Limbourg; il exige des indices géographiques : il faut le satisfaire.

Le Père Wastelain parle d'un lieu nommé *Fons Tungrorum*, différent de Tongres, moins ancien, mais plus fameux; et, selon lui, ce lieu serait Spa. Où a-t-il puisé cette découverte? Dans Strabon? Dans Ptolémée? Dans Pomponius Méla? Dans l'Itinéraire d'Antonin? Dans la carte de Peutinger? Il n'a garde de citer personne. Au reste, il est bon de savoir que le savant et judicieux Wastelain, très-digne de confiance dans les choses qu'il approfondit, n'en mérite aucune en bien des circonstances. Il hasarde volontiers, et, lui-même en a fait

l'aveu ; *il prend son parti sans hésiter* , dans les choses où les preuves lui manquent. Toutes les fois , donc , qu'il procède par des affirmations dénuées de preuves , on peut croire qu'elles sont faites légèrement. Celle qui regarde *fons Tungrorum* est de ce nombre. On ne conçoit rien de moins réfléchi. Le prétendu *fons Tungrorum* étant *moins ancien* que Tongres , il faudrait le supposer postérieur à Pline , et et dans ce cas son existence n'influerait guère sur l'état de la question. Mais qui voudra croire à l'existence d'un lieu dont il n'est parlé nulle part , quoiqu'on le représente comme *plus fameux* que Tongres , dont le nom retentit si souvent dans l'histoire des premiers siècles de notre ère ? Le Père Wastelain fait mal à propos d'un seul et même lieu deux villes différentes. Souvenons-nous que le chanoine régulier , Pisard , publia , dans le 17^e. siècle , qu'il connaissait une ancienne carte géographique où on lisait , près du point indicateur de

Tongres, *Fons Tungrorum Plinii*; nous serons convaincus que cette dénomination, qui put être usitée dans la géographie du moyen âge n'appartenait qu'à Tongres. Je l'ai dit précédemment, Hubert Thomas n'est pas le premier qui ait parlé de la fontaine de cette ville. On ne doutait pas, avant lui, que cette fontaine ne fût la même que celle de Pline. C'est dans ce sens qu'elle est mentionnée par Jean Brustem qui écrivait au commencement du 16^e. siècle, par Gilles d'Orval, au 13^e.; par Hériger au 10^e. : et remarquez que ces deux derniers traitaient la chose géographiquement, l'un pour prouver que Tongres était une des principales villes de l'Empire, sous le règne de Trajan, l'autre qu'elle était comprise parmi celles de la Gaule. La dénomination de *fons Tungrorum* ne put donc appartenir qu'à Tongres, et dès-lors il n'y a plus de doute sur l'identité de la fontaine.

En résumé, les partisans de Spa n'ont que de faux appuis. Ils ne peuvent prendre

une position tellement favorable que celle des partisans de Tongres ne le soit encore plus. Voulez-vous accorder aux premiers que le mot *civitas* signifie nécessairement une cité, et que les fontaines étaient dans le territoire de Tongres ? Vous les éleverez à peine au niveau de leurs adversaires, qui n'ont eu besoin d'aucune concession à cet égard. Il faudra toujours combattre sur le surplus, et ce ne sera point encore à armes égales. Une célébrité de trois ou quatre siècles et les conjectures, les assertions mêmes de quelques écrivains modernes, ne résisteront pas aux titres, aux monumens, aux témoignages de tous les temps, qui constatent l'antique renommée de la fontaine de Tongres.

Que Spa ne s'afflige point de sa défaite. On ne regarde point à la date d'une illustration méritée. Les fontaines qui ont aujourd'hui la vogue ne doivent pas toute leur fortune aux caprices de la mode. Elles ont pour titres réels des bienfaits journaliers et

l'approbation de Sydenham , Boërhaave , Van Swieten, Tronchin, Tissot et de beaucoup d'autres médecins recommandables par leur habileté. Elles n'ont donc point à craindre la rivalité des eaux de Tongres. Quand celles-ci reprendraient un peu de leur ancienne célébrité , Spa conserverait toujours les avantages que lui donnent une longue possession, les plaisirs qu'on y va chercher, et la multiplicité de ses sources. Je vais dire un mot de chacune d'elles , après quoi je parlerai de Chaudfontaine et de beaucoup d'autres sources parsemées dans la province de Liège. Mr. de Villenfagne sera toujours mon guide principal.

Sources de Spa..

L'auteur du guide des curieux compte au premier rang : le Pouhon , la Sauvenière , le Grocsbeeck , et la Géronstère. Au second : le Tonnelet , le Nivezé , le Watroz , et le Barisart.

Du Pouhon.

Le Pouhon est, selon toutes les apparences, la plus ancienne des sources de Spa. On le connaissait et on en faisait usage au 14^e. siècle, lorsque Colin de Bréda jeta les premiers fondemens du bourg.

On trouve dans l'*Itinerarium Gallo-Brabanticum* d'Ortélius que le mot *Pouhon* dérive de *Pohon*, en patois, *Poison*, parce qu'avant d'avoir connu la nature et les propriétés de ses eaux, on les regardait comme mortelles. Suivant Mr. de Limbourg, *Pouhon* dérive plus vraisemblablement de *pouhier*, ou *pouxhier*, en français *puiser*. L'auteur de la *dissertation touchant l'antiquité de Spa* se moque de l'étymologie d'Ortélius, et n'approuve pas celle de Mr. de Limbourg. Il cite « un édit du prince Erard » de la Mark, touchant les charbonnières, » dans le marquisat de Franchimont, dans » lequel édit le mot *Pouhon* est énoncé » deux ou trois fois, pour désigner les confins

« jusqu'où l'on pouvait charbonner. » Suivant le même écrivain, *Pouhon* est un vieux terme dont on faisait usage à l'égard des forêts. Je n'ai rien à dire contre ces faits. Je remarquerai seulement qu'il y a des villages qui portent le nom de *Pouhon*, et que ces villages ont des fontaines renommées ; ce qui me ferait volontiers adopter l'étymologie de Mr. de Limbourg. Quant à celle d'Ortélius, voici principalement en quoi elle m'étonne. Cet auteur est un de ceux qui ont écrit que le passage de Pline se rapporte aux fontaines de Spa, et il veut que la plus ancienne de toutes ait été longtemps regardée comme mortelle. La contradiction me paraît un peu forte.

Au commencement du 17^{me}. siècle, les eaux du Pouhon étaient recueillies dans un bassin de marbre qui contenait quatre tonnes. Aujourd'hui elles sourdrent du rocher et sont abritées par une niche fort simple.

Une source d'eau douce s'étant mêlée aux eaux du Pouhon, par l'effet du trem-

blement de terre qui se fit sentir en 1692 , elles perdirent les deux tiers de leurs minéraux. On détourna si bien cette source , dont , apparemment quelques parties tombaient précédemment dans la fontaine , que celle-ci semble d'une qualité supérieure à celle qu'on lui reconnaissait autrefois.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, on mit en question si les eaux du Pouhon pouvaient occasionner des goêtres. Un médecin anglais , nommé Lucas , soutint l'affirmative. Il prétendit avoir été consulté par des Allemands , des Hollandais , des Français et des Anglais , dont la gorge s'était enflée , pour avoir bu les eaux du Pouhon durant plusieurs étés. Mr. de Limbourg publia sur ce sujet un ouvrage dont le titre m'est inconnu. Il jeta des doutes sur l'exactitude des observations du docteur Lucas et la crainte des goêtres se dissipa.

Les eaux du Pouhon sont celles qui souffrent le mieux le transport. Rougies avec du vin de bonne qualité , elles forment une boisson agréable..

De la Sauvenière.

La Sauvenière a les honneurs de l'ancienneté, dans l'esprit de ceux qui la désignent comme celle dont Pline a fait mention; mais cette opinion n'est pas soutenable : il n'y a pas d'apparence que le Pouhon, qui se trouve dans Spa même, n'ait pas été connu avant cette source.

Tant que coula la source voisine qui jaillit tout à coup du creux d'un arbre et disparut après un certain nombre d'années, la Sauvenière se trouva quelquefois à sec. Le docteur de Heers conseillait alors l'usage de la nouvelle source.

La Sauvenière rivalisa long-temps, et souvent sans succès, contre le Tonnelet et la Géronstère. Aujourd'hui elle a beaucoup de crédit. Bernard Palissy a dit, en parlant des eaux de Spa : *il n'est pas jusqu'aux femmes stériles, qu'elles n'y aillent afin de concevoir.* Mr. de Limbourg donne exclusivement à la Sauvenière le privilège de

la fécondation. Il existe une tradition populaire relative au pied de St.-Remacle , imprimé sur une pierre voisine de la source. Les femmes qui veulent concevoir mettent le pied dans cette empreinte et boivent en même temps un verre d'eau. Mr. de Limbourg a connu des dames qui se sont soumises à cette épreuve. Mais il leur conseillait , de préférence , la promenade dans les bois. Heureusement le remède se trouve à portée : il y a , auprès de la fontaine , de jolis bosquets , agréablement ombragés et propres à l'exercice qu'il prescrit.

de Le Groesbeeck.

Le Groesbeeck n'était pas connu avant le 17^e. siècle. Cette source doit son nom à un Baron de Groesbeeck qui s'étant bien trouvé de ses eaux , en 1651 , y fit construire une niche , au haut de laquelle on avait gravé ses armes. Cette niche a été remplacée par une autre , aux frais d'un Marquis de Croix ,

dont l'épouse était de la famille de Groesbeeck.

De la Géronstère.

La Géronstère était, en 1612, entre des buissons, en un lieu peu accessible. Ses eaux commençaient néanmoins à être fréquentées. Le Comte de Bourgdorff la fit couvrir, en 1651, d'un dôme de pierres de taille, que soutiennent quatre piliers de marbre rouge. On compte une lieue de Spa à la Géronstère. Les approches de la fontaine sont encore sauvages : mais elle est à l'entrée d'un bois où l'on a ouvert de jolies promenades.

Il est remarquable que cette source et la précédente furent décorées dans la même année. Le Baron de Groesbeeck et le Comte de Bourgdorff s'étaient-ils entendus, ou se rencontrèrent-ils fortuitement dans cet acte de bienveillance envers le public ? Ne poussons pas la curiosité trop loin : ne demandons pas s'il y eut entr'eux émulation

de bienfaisance, ou rivalité d'orgueil. On se croiroit trop souvent dégagé des liens de la reconnaissance si l'intention des bienfaiteurs était soumise à un examen rigoureux. Il y a je ne sais quoi d'immoral dans cet examen, et, selon moi, celui qui s'y livre entend mal ses intérêts. Est-il donc plus agréable de sourire de pitié au récit d'un acte d'ostentation, que de s'abandonner aux mouvemens d'une juste gratitude, en se rappelant un bienfait ?

Du Tonnelet.

Le Tonnelet n'est guère fréquenté que depuis le commencement du 17^e. siècle. Son nom lui vient de ce qu'on fit d'abord couler ses eaux dans une tonne. Elles se rendent aujourd'hui dans un bassin de pierre. C'est l'unique source de Spa qui serve à l'usage des bains. Ceux qu'on y a établis postérieurement au temps où écrivait l'auteur des amusemens de Spa sont propres et commodes.

La fortune de cette source a éprouvé bien des vicissitudes. On l'a vue tour-à-tour et à plusieurs reprises , attirer la foule et rester dans un abandon presque total. On compte parmi ses apologistes André Trévisius , médecin des Archiducs d'Autriche , qui la fit environner d'une petite muraille , vers le commencement du 17^e. siècle ; (1) le médecin anglais Lucas , le même qui accusait le Pouhon d'occasionner des goêtres , et qui affectait de ressusciter , aux dépens des sources les plus suivies , la vogue de sources discréditées ; Tissot , enfin , qui donnait aux eaux du Tonnelet la préférence sur celles du Pouhon. Mr. de Limbourg combattit , avec succès , les paradoxes du docteur Lucas ; et un anonyme qui écrivait en 1776 , fit la part des différentes sources , assigna à chacune d'elles ses propriétés , donna des éloges aux bains du Tonnelet , et établit , contre

(1) Je ne sais quand , et par qui elle a été décorée , comme elle l'est aujourd'hui.

l'opinion de Tissot , que les eaux du Pouhon méritent la préférence , en observant , toutefois , que celles du Tonnelet , prises intérieurement , conviennent mieux aux personnes faibles et délicates.

Ce fut du vivant de de Heers que sortit le *petit Tonnelet* , dont il trouvait les eaux plus piquantes et plus purgatives que celles de l'ancien Tonnelet.

Du Niveset.

Le Niveset a eu pour apologiste le docteur Bresmal , dans un ouvrage intitulé : *Description des eaux minérales acides-ferrugineuses du Niveset*. Si l'on en croit cet auteur , ces eaux conviendraient à beaucoup de malades.

Du Watroz.

Le Watroz est d'un accès difficile. Ses eaux coulent sur un sol mouvant , dans lequel on croit qu'elles s'altèrent.

Du Barisart.

Le Barisart est près du bourg de Spa.

Cette source est négligée , quoiqu'on lui reconnaisse les mêmes qualités qu'à celle de la Géronstère.

Telles sont les sources les plus connues de Spa. On lit, dans le *guide des curieux*, qu'il en existe une multitude d'autres, soit dans la vallée, soit dans l'intérieur de quelques maisons. « On en pourrait même, » ajoute l'auteur, augmenter le nombre, » pour ainsi dire à volonté, en creusant » dans une direction indiquée par le système » géologique de la contrée. » Je renvoie les naturalistes à l'ouvrage même. Ils y prendront, p. 4 et 5, une idée du sol d'où jaillissent tant de fontaines minérales.

Sortons enfin de Spa, et jetons un coup-d'œil sur les autres sources minérales et thermales de la province de Liège.

BAINS DE CHAUDFONTAINE,

près de Liège.

« **J**E regarde ces Bains , dit Mr. de Vil-
» lenfagne , comme un présent de la Provi-
» dence , et celui qui , le premier , les a fait
» connaître , comme ayant des titres à la
» reconnaissance des hommes. » Ce bien-
faiteur de l'humanité est connu : il se nom-
mait Simon Sauveur. Ce fut en 1676 qu'il
conçut l'heureuse idée d'un établissement
dont personne encore ne s'était avisé. Rien
ne constate que les eaux de Chaudfontaine
aient été employées , dans les temps anté-
rieurs , soit comme bains , soit comme breu-
vage curatif. Le plus ancien monument qui
soit venu à la connaissance de Mr. de Vil-
lenfagne est une charte de l'an 1250 , où
l'on parle de *Chauveteau fontaine* , sans
rien dire de la propriété de ses sources.
Cette propriété était certainement inconnue

en 1571, puisqu'il n'en est pas dit un mot dans l'ouvrage d'André Baccio qui a fait les recherches les plus scrupuleuses sur les eaux thermales anciennes et modernes. Il existe néanmoins un testament de 1339, où l'on fait des legs à divers hôpitaux, parmi lesquels se trouve St. Julien de *Choz fontaine* : mais je ne pense pas que cet établissement, dont il ne reste aucune trace, fût ce qu'on appelait dans le moyen âge une *maladerie*, ou *maladrerie* : je le considère comme un hospice destiné à recevoir les étrangers que la dévotion attirait à Chevremont, pèlerinage voisin de Chaudfontaine, et dont il sera bientôt parlé. Je livre cette conjecture au jugement de Mr. de Villenfagne et je continue de le suivre dans ses recherches.

La source qui fournit d'abord aux bains de Chaudfontaine était plus faible que celle d'aujourd'hui. Ce qu'on en connaissait se partageait en plusieurs petites sources répandues çà et là sur les bords de la Wesdre. Simon Sauveur les réunit en une seule qui subsistait

pendant environ 35 ans. Vers l'an 1711, on découvrit la fontaine du cadot, ou gadot, qu'on joignit aux précédentes et c'est de leur ensemble que se compose la source actuelle. Telle est, en gros, l'histoire des eaux de Chaudfontaine. Les personnes qui ne craignent pas les détails pourront lire ce qui suit.

Simon Sauveur n'était pas riche : il ne possédait rien dans le vallon de Chaudfontaine. Un sien beau-frère qui gouvernait la commune en qualité de mayor, lui permit de réunir les sources dans un pré qui lui appartenait, d'y construire des bains et de les abriter d'une chaumière. Cela ne suffisait pas. Il fallait que les eaux fussent mises en crédit par quelque médecin habile : le docteur Chrouet céda aux sollicitations, ou plutôt aux *importunités* de Simon Sauveur. Il analysa les eaux, trouva que leur principale qualité consistait dans *un sel alkali fixe*, et en recommanda l'usage comme bains et comme boisson.

Le docteur Chrouet était jeune. Sa recommandation inspirait peu de confiance. Près de deux ans se passèrent sans que la renommée des eaux de Chaudfontaine dépassât les limites de la commune, leur bonne qualité n'étant point encore attestée par des cures extraordinaires. Enfin le temps des merveilles arriva. Voici comment Mr. de Villenfagne raconte la première : « Une femme » âgée de 40 ans, qui avait épuisé en vain » tous les remèdes de la pharmacie, fit part » au docteur Chrouet de l'envie qu'elle » avait de tâter des bains de Chaudfontaine. » Elle était attaquée d'une espèce d'anasarque, et presque toutes les parties de » son corps étaient enflées. Cette pauvre » femme était persuadée que toutes ses enflures se dissiperaient si elle pouvait avoir » des sueurs fortes. Chrouet n'hésita pas ; » il approuva le dessein de la malade et » l'assura que ces bains *lui feraient merveilles*, mais qu'il fallait, pour qu'elle » suât abondamment, qu'elle avalât, étant

» dans le bain, quelques verres d'eau prise
 » à la source. Elle suivit exactement son
 » conseil, et au bout de quelques jours,
 » elle fut entièrement guérie. »

Cet exemple, dit Chrouet, *a servi comme de pont, pour y faire passer* plusieurs personnes incommodées de différentes maladies, et qui, sans cela, n'auraient jamais voulu boire les eaux de Chaudfontaine.
 » Jusqu'à présent, ajoute ce docteur, je n'en
 » connais aucune qui se soit repentie de les
 » avoir bûes. » Il écrivait cela en 1713.

On ne boit plus guère l'eau de Chaudfontaine. Les cas où les médecins la font prendre intérieurement sont très-rares. Je suis même tenté de croire que Chrouet fut à peu près le seul qui la prescrivit comme boisson. Bresmal n'en parle que comme d'une eau thermale. Il écrivait en 1721 qu'immédiatement après l'établissement des *petits bains*, les habitans de Chaudfontaine et du voisinage en prirent et s'en trouvèrent bien. Dans la suite, ajoutet-il, beaucoup de malades de Liège et

d'autres villes en éprouvèrent l'efficacité , avec un succès si merveilleux , qu'en peu d'années on y vit aborder de toutes parts plusieurs personnes des plus distinguées.

Cependant Simon Sauveur avait cherché à s'assurer la paisible possession de son établissement. Apparemment que ses édifices étaient situés en partie sur le pré du mayer et en partie sur la voie publique. Sous ce dernier rapport on pouvait l'inquiéter. Il demanda au Prince-Evêque de Liège la concession des bains qu'il avait , disait-il dans son exposé , établis à grands frais sur un chemin royal , expressions emphatiques qui devaient , un jour , lui devenir funestes , mais auxquelles on ne prit pas garde en ce moment. La concession fut accordée , sans difficulté , le 19 Juin 1696.

Mais les héritiers du mayer se prétendant propriétaires du fond , disputèrent à Simon la jouissance de son établissement. Fatigué des lenteurs et des embarras d'une procédure , il céda ses prétentions à son neveu

Théodore Sauveur , qui soutint le procès jusqu'en 1713.

Sur ces entrefaites , Clément de Bavière révoqua la concession de 1696 , non parce que cette révocation allait lui devenir profitable , les princes ne font jamais de ces choses-là ; mais parce que le pétitionnaire l'avait trompé en exposant , dans son placet , que ses bains étaient établis à *grands frais* , sur un chemin royal.

Clément de Bavière ayant remis la main sur les bains de Chaudfontaine , la chambre des comptes de ce Prince , administrée , je ne sais pourquoi , par une régence impériale , (1) fit faire des fouilles desquelles il résulta que les eaux thermales étaient un peu altérées par un petit cours d'eau froide

(1) Le prince de Liège avait été cité au ban de l'Empire pour avoir embrassé le parti de la France. Le comte de Zinzendorf prit , en 1702 , au nom de l'Empereur , le gouvernement du pays.

qui se mêlait avec l'eau chaude , d'où il provenait sans doute qu'on avait été jusqu'alors obligé de recourir au feu , pour amener les bains à un degré convenable de chaleur.

Mr. de Villenfagne ne dit pas dans la note qu'il a consacrée à Chaudfontaine , si la découverte de la source du *gadot* résultait de ces fouilles , mais je vois dans un autre endroit de son ouvrage que cette découverte eut lieu en 1711 , ce qui me persuade qu'elle coïncida , ou peu s'en faut , avec les travaux de la régence. Quoiqu'il en soit , ce fut une fortune pour les bains. Les anciennes sources et la nouvelle , réunies en une , furent dirigées vers un puisard , au moyen d'une pompe semblable à celles qui composaient la machine de Marly , dont , pour le dire en passant , l'inventeur fut un Liégeois ; et de là , des robinets les conduisirent dans les baignoires , avec ce degré de chaleur qui les rend si agréables et si salutaires.

Il est remarquable que le docteur Chrouet ,

facteur zélé des premiers bains , attaqua la source du *gadot* , dans son livre des eaux d'Aix-la-Chapelle et de Spa. Il ne fut pas heureux en ce point ; le docteur Bresmal le réfuta en 1714 , dans une brochure intitulée : *Défense des eaux minérales de la fontaine du gadot* , où il dit , entre autres choses , que les salutaires effets de cette source surpassèrent l'expectation des médecins. Trois ans après , en 1717 , les eaux de Chaudfontaine reçurent les mêmes éloges de la part du collège de médecine de Liège ; et , depuis cette époque , l'opinion publique justifiée par d'heureux résultats , a sanctionné ces témoignages.

Cependant , ni Simon , fondateur des bains , ni Théodore , son cessionnaire , ne recueillirent les fruits de cet établissement. La cause ayant été portée à la chambre des comptes du Prince , le chapitre cathédral , les plus savans jurisconsultes , et des médecins très-experts , jugèrent unanimement que cette source était un *trésor* pour le pays et que

le Prince pouvait en disposer. En conséquence elle fut concédée aux héritiers du Mayeur, moyennant une redevance annuelle de deux cents chapons, et sous d'autres conditions, plus ou moins onéreuses. Cet octroi est du 9 Juin 1713.

Je l'avouerai, ce n'est pas sans quelque chagrin que je vois l'inventeur et le créateur de la chose dépouillé, dans la personne de son cessionnaire, des avantages de sa création. L'affaire fut-elle bien jugée? Il ne m'est pas démontré que le Prince-Evêque, pût légitimement transférer à d'autres une concession faite dans les formes, sous prétexte que le chapitre cathédral, les juriconsultes et les médecins regardaient la source comme un *trésor* pour le pays. Quelque mauvais plaisant, qui n'aurait pas plus approfondi que moi, la jurisprudence sur les trésors trouvés, dirait peut-être que les 200 chapons furent d'un grand poids dans la balance. D'un autre côté, était-il évident que les héritiers du Mayeur eussent le droit

de reprendre le fonds sur lequel Simon avait fondé les bains ? Son établissement n'avait-il été formé qu'en vertu d'une permission révocable à la volonté du Mayeur ou de ses héritiers ? cela n'est guère probable. Le procès n'aurait pas duré 10 ou 12 ans, si quelques circonstances que nous ne connaissons pas, n'eussent rendu la chose susceptible de discussion : mais admettons, comme indubitable, le droit des héritiers à la propriété du fonds ; c'est aussi une propriété sacrée que celle d'un établissement d'utilité générale, fait sans fraude, sous les yeux du propriétaire et de son consentement. L'équité naturelle voulait, ce me semble, que les sources demeuraissent au cessionnaire de Simon, sauf à indemniser les héritiers du Mayeur, s'il y avait lieu. Et certe le réciproque me paraîtrait une injustice. Il est facile d'indemniser la propriété ; mais l'invention et l'industrie ; comment estimer les dommages qu'on leur fait ?

Ce n'est pas tout. Il reste sur la bonne

foi de Simon Sauveur un certain louche qu'il me serait pénible de laisser subsister. On veut qu'il ait surpris la religion du prince, en exposant dans sa requête, qu'il avait fait son établissement à *grands frais*, sur un *chemin royal*. Je l'ai déjà dit, il y a trop d'emphase dans cette manière de s'exprimer; mais qui ne sait que c'était alors un préjugé reçu parmi les gens simples, qu'un placet ne pouvait être rédigé en des termes trop pompeux? Le conseil du Prince ignorait-il que le vallon de Chaudfontaine n'avait point de chemin royal? On ne fera croire à personne que l'éloquence de Simon Sauveur ait entraîné ses juges. Argumenter du style des pétitions! y trouver un prétexte pour révoquer des grâces! honnêtes gens qui présentez des suppliques aux puissances, dites-nous, la main sur le cœur, si les exposés dans lesquels vous présentez vos demandes sont exempts d'emphase, d'exagération. Et vous, ô puissances! S'il m'est permis de vous interpeller, votre religion est-elle sur-

prise aussi souvent qu'on vous le fait dire ?
L'est-elle, sur-tout par le style des pétitionnaires ?

Si l'on s'étonnait du vif intérêt que je porte au Bonhomme Sauveur, comme l'appelle fort bien Mr. de Villenfagne, je répondrais que les admirateurs ne manqueront jamais aux grands personnages ; que les actions d'éclat seront toujours assez célébrées ; que s'il est permis de mêler un peu d'enthousiasme aux éloges mérités, mon penchant me porte vers les créateurs de choses utiles, leurs inventions fussent-elles aussi peu remarquées que celle des allumettes. (1)
Et, sur ce propos, je veux-encore une fois consigner ici un de mes souvenirs.

Il existe en France, dans le département de Maine et Loire, un peu au-dessus du

(1). En citant cette invention, je me rappelais ce mot de Champfort : » Moïse se moque de nous avec ses 6000 ans, il a fallu plus de temps que cela pour inventer les allumettes. »

confluent des deux rivières , une roche escarpée , au pied de laquelle est un gouffre dont on ne connaît pas la profondeur. Jadis ce promontoire extrêmement houleux par de certains vents et célèbre par bien des naufrages , ne pouvait être doublé qu'à la voile , ou à force de rames. Le halage des bateaux y était impossible , à cause de l'âpreté du rocher et parce que la rive opposée offrait un marais impraticable. Un particulier, nommé Pannetier , entreprit de dompter les obstacles qu'une nature sauvage opposait à l'industrie commerciale. Il fit tailler , dans la roche , des marches au moyen desquelles les haleurs eurent la facilité de traîner les bateaux. Quand l'ouvrage fut terminé , *il vit que cela était bon* , pour me servir des termes de la genèse , et plein de joie d'avoir si bien réussi , il fit graver en lettres gothiques , sur une plaque de cuivre que j'ai vue scellée dans le rocher , l'inscription naïve que voici :

Qui a fait faire ce degré ?

C'est le Bonhomme Pannetier :

Dites pour lui *Pater*, *ave*.

Essayez de faire entendre aux bateliers et aux voyageurs qui fréquentent ce passage, que l'auteur de l'inscription était mauvais poëte; ils répondront que ce n'est pas là ce qui les touche. Ajoutez qu'il aurait dû prévoir au 15^e. ou 16^e. siècle, que les mots *pater*, *ave* feraient briser son inscription en 1793; ils diront que vous vous moquez d'eux. Dites qu'il était peut-être batelier, marchand, et qu'ainsi il avait travaillé pour son intérêt, comme pour celui du public; ils répliqueront qu'il n'y a pas de mal à cela. Insinuez enfin, par tous les moyens qui viendront à votre pensée, qu'il pourrait bien n'avoir pas mieux valu que le commun des hommes; ils refuseront de vous croire. C'est pour eux une nécessité que le Bonhomme Pannetier soit un Bonhomme, dans le sens le plus favorable de ce mot. Pour-

quoi n'en serait-il pas ainsi du Bonhomme Sauveur ? Il ne sut pas bien rédiger un placet ; il ne prévint pas que les mots *chemin royal*, mis sous les yeux de personnes qui connaissaient Chaudfontaine tout aussi bien que lui, fourniraient un prétexte aux auteurs de sa ruine, 12 ou 15 ans après qu'il les eut écrits ; il crut qu'il n'était pas mauvais de *gagner sa vie*, comme le dit Chrouet en procurant le bien de l'humanité ; enfin, au moment où son établissement prospérait, on lui fit des contestations qui le dégoûtèrent de l'entreprise et finirent par tourner au profit de ses adversaires et du Prince : je ne m'y connais guère, si ce ne sont pas là des signes de Bonhomme.

Mais ceci m'a mené trop loin. Revenons à Chaudfontaine et finissons. L'hôtel des bains a été construit en 1713, tel qu'il est aujourd'hui, si ce n'est qu'on lui a donné, depuis une physionomie plus moderne et qu'on y a pratiqué des distributions plus commodes. D'autres constructions ont in-

sensiblement accru le village , qui cependant est encore peu considérable. Sa situation sur le bord d'une jolie rivière , dans un vallon romantique , bordé de montagnes couvertes de bois , a beaucoup d'attrait pour les personnes qui aiment la belle nature. Chaudfontaine est le Spa des Liégeois , et beaucoup d'étrangers rhumatisés , ou affectés de paralysie , viennent y chercher la santé. D'autres encore se font un devoir de le visiter , en allant à Spa , ou à leur retour. Il n'est pas même sans exemple que le plaisir qu'on y rencontre prolonge le séjour de quelques-uns.

Les bains de Chaudfontaine ne sont pas la seule cause de l'affluence qui s'y porte. La piété y attire quelquefois un grand concours de personnes de tous les rangs , mais principalement de la classe inférieure. Disons quelques mots du pèlerinage de Chèvremont : son histoire nous offrira le tableau des mœurs des 10^e. et 11^e. siècles.

Pèlerinage de Chévremont.

La montagne de Chévremont est située sur la rive droite de la Wesdre , à peu de distance de Chaufontaine. Sa forme varie selon les lieux d'où on la considère. Vue d'un certain point elle semble un cône dont la pointe se termine par un bouquet d'arbres qui ombragent une chapelle dédiée à la Vierge. Un sentier tortueux et rude , où l'on a placé de distance en distance de petits oratoires qui servent de stations aux pèlerins , conduit au sommet de la montagne. Le trajet est pénible , mais les curieux en sont dédommagés par les beaux points de vue qui s'offrent à leurs regards. La chapelle n'a rien de remarquable. Sa construction n'est pas très-ancienne , quoique son origine se perde dans les ténèbres du moyen âge. Elle a pris la place d'une église dédiée à la Vierge , construite en même temps que le château de Chévremont , bien long-temps , peut-être , avant le règne de Charlemagne.

Ce château , dont il ne reste pas de vestige , mais dont il est parlé dans l'histoire , dès le 9^e. siècle , appartenait , au commencement du 10^e. , à Giselbert , Comte des Ardennes , Seigneur assez puissant pour prendre part aux affaires et influencer sur les destinées de la France et de l'Empire. Charles-le-Simple lui dut , en grande partie , la conquête de la Lorraine , et l'en fit Gouverneur ou Duc. Giselbert tenta de s'y rendre indépendant , tantôt avec le secours de Conrad , roi de Germanie , tantôt à l'aide de Robert-le-Fort auquel il persuada d'envahir la France. La forteresse de Chévremont , place imprenable , où on l'assiégea plusieurs fois et toujours sans succès , était son refuge quand la fortune trahissait ses efforts.

Quand Charles-le-Simple se fut accommodé pour la Lorraine avec l'Empereur Henri I , Giselbert qu'une trahison avait livré à ce Prince , s'insinua dans son esprit , épousa sa fille Gerberge , fut rétabli dans son gouvernement et resta fidèle à Henri :

mais ses projets n'étaient que suspendus. Il se liguait, sous le règne d'Othon I, avec Everhard, Comte palatin et Duc de Franconie, dans l'intention de se défaire d'Othon et de partager l'Empire. Des revers ayant signalé le commencement de cette entreprise, Giselbert amena sa femme dans la forteresse de Chévremont, l'y laissa avec une forte garnison sous les ordres de deux braves, Anfred et Arnoud, se remit en campagne, passa le Rhin, fut surpris par Othon et se noya dans le fleuve en essayant de le passer à la nage.

Immon, qui tenait pour l'Empereur, vint assiéger la veuve de Giselbert et employa la perfidie pour se rendre maître de la forteresse. Anfred et Arnoud invités à une conférence, furent arrêtés et conduits à Othon; la garnison se rendit; Gerberge épousa Louis IV, roi de France, et le château devint la propriété d'Immon.

Les historiens qui font de ce dernier Châtelain un fils de Giselbert, ont ignoré

les particularités qu'on vient de lire, ou bien ils n'y ont pas fait attention. On s'égare facilement en parcourant ces temps obscurs, où l'on ne trouve pas toujours des guides. Par exemple : est-ce d'Immon, est-ce de son fils que quelques-uns nomment Iriel, qu'il sera question dans le récit qui va suivre ? Ne pouvant éclaircir ce point, j'emploierai, en parlant de ce personnage, la dénomination de Châtelain de Chévremont ; elle suffit à l'objet que je me propose.

Tous les historiens s'accordent à faire de ce Châtelain un brigand, qui ne descendait de son donjon, comme un vautour de son aire, que pour désoler la contrée. Je ne vois rien là qui ne soit vraisemblable ; mais il est bon de se rappeler que rien n'était moins extraordinaire à la fin du 10^e. siècle. Déjà l'on avait perdu le fruit des idées politiques et libérales de Charlemagne. L'ancienne barbarie reprenait le dessus avec l'autant plus d'empire qu'elle avait perdu sa simplicité originaire. Du temps de César

et de Tacite, l'état politique des peuples de la Gaule et la Germanie était, il est vrai, fondé sur la force. Nous y retrouverons la même ligne de démarcation entre les hommes libres et les esclaves, résultat grossier de l'usurpation des armes sur l'industrie : mais, dans le cours habituel de la vie, une bienveillance naturelle tempérerait cet état de choses. Les grands exigeaient peu de leurs serfs, parce qu'ils avaient peu de besoins. Il était facile de contenter les desirs d'une oisiveté sans luxe et presque sans fantaisies. Dans la suite, quand un humble manoir ne suffit plus aux hommes puissans, quand il leur fallut des châteaux, des forteresses, quand ils commencèrent à prendre goût aux délicatesses de la vie, quand enfin, ils eurent accueilli tous les genres d'ostentation et de faste, ils accablèrent la multitude et s'accoutumèrent à la mépriser d'autant plus qu'ils la grévaient davantage. Ce fut bien pis encore quand les réglemens féodaux eurent établi la hiérarchie des prérogatives. Ces

monstrueux échafaudage glaça de stupeur les petits qui le contemplèrent d'en bas , et tourna la tête des grands qui se trouvèrent élevés sur ses gradins. La raison fut sans pouvoir dans l'esprit de la plupart des Barons , des Comtes et même des simples Châtelains ; on reconnut dans le genre humain deux espèces plus distinctes que jamais , l'une planant dans les régions supérieures , l'autre plongée dans une bassesse absolue et n'existant que sous le bon plaisir et pour les caprices de la première. Ceci n'est point exagéré. S'il y eut dans les capitulaires de Charlemagne , quelques dispositions protectrices du peuple , elles furent ensevelies dans sa tombe. Il est inoui qu'au temps dont je parle , les serfs aient été vengés par les lois de l'oppression des Seigneurs. Elle était établie , cette oppression , comme un droit dont la raison particulière s'indigna quelquefois , mais contre lequel la raison publique ne s'éleva jamais. Eh ! quelle était la raison publique d'alors , sinon la force ? Ceux qui

en usèrent avec modération furent un objet de risée pour les autres, et ceux qui en abusèrent avec le plus d'excès n'en jouirent pas moins de tous les avantages de la considération publique. Cet oubli de la morale universelle dura plusieurs siècles. Un certain Paganus, ou Payen de Rochefort, qui retranché sur un roc inaccessible, comme le Châtelain de Chévremont, faisait métier de piller les paysans et même de détrousser les voyageurs, exerçait en même temps les fonctions de Grand-Sénéchal d'Anjou, et garda ce titre aussi long-temps que Jean sans terre posséda cette province.

Le Châtelain de Chévremont fut-il un de ces brigands qui se faisaient un jeu de porter la désolation autour de leur demeure? Cela seul aurait rendu son voisinage fort incommode à l'Evêque de Liège : mais d'autres motifs engagèrent celui-ci à méditer la ruine de la forteresse. Notger visait à l'agrandissement de sa puissance temporelle. Il voulait édifier la principauté de Liège, dont

ses prédécesseurs avaient jeté les fondemens , et il ne manquait pas des qualités propres à le seconder dans cette entreprise. Elevé dans l'ombre du cloître où ses talens lui procurèrent la direction des écoles , puis le gouvernement des moines , sa renommée retentit jusqu'à la cour d'Othon. Ce monarque l'appela près de lui, l'admit dans son intimité, l'initia dans les mystères de la politique, et lui donna, en 971, l'Evêché de Liège vacant par la mort d'Eracle. Le nouveau prélat se fit remarquer par une capacité rare en tout point. Pontife dans son Eglise, publiciste dans son conseil, guerrier à la tête de ses troupes, il sut fortifier le respect qu'il empruntait de sa mitre et l'influence qu'il tenait de son propre caractère, par une administration sage, une prudence qui savait temporiser, et la résolution nécessaire dans un coup de main. Il serait, à tous égards, supérieur à son siècle, s'il se fût élevé jusqu'à la connaissance des principes de la justice naturelle, ou si l'ambition ne les eût,

au moins une fois, étouffés dans son esprit, jusqu'à le précipiter dans un crime devenu fameux par la barbarie de sa conception et de son exécution.

Notger n'ignorait pas que, dans ce temps d'anarchie, où rien ne se faisait que par l'empire de la force, et où l'audace était si souvent couronnée par le succès, toute forteresse trop voisine de son siège pourrait devenir un obstacle à ses desseins. Celle de Chévremont, sur-tout, lui causait de vives inquiétudes, par sa position et le souvenir des entreprises de l'audacieux Giselbert. Qui le garantissait qu'Immon ne tenterait rien contre une principauté naissante ?

Voici un trait caractéristique d'où l'on conclura que Notger n'aurait pas laissé subsister un moment la forteresse de Chévremont, s'il eût été maître d'en disposer.

Un chevalier nommé Radus, que les historiens qualifient d'avoué, possédait un château qui dominait la ville de Liège. Notger prétextant quelques affaires en Allemagne,

partit , accompagné de Radus et d'un neveu qu'il avait mis dans sa confiance. Après quelques jours de marche , il envoya ce dernier à Liége avec l'ordre secret de transformer le château en église et de mettre tant de célérité dans cet ouvrage , qu'il le trouvât terminé à son retour. Ainsi fut fait. La métamorphose était opérée quand Notger revint avec le bon et loyal Radus. En vain celui-ci témoigna son mécontentement lorsqu'étant à portée de sa demeure , il en vit le pignon surmonté d'une croix , la tour convertie en clocher , les fenêtres en vitraux , etc. L'Evêque rit de sa colère , le contraignit d'accepter un dédommagement ; et l'église subsista.

Mr. de Villenfagne rejette cette anecdote comme fabuleuse. Il s'en tient à ce que rapporte la chronique d'Anselme , auteur presque contemporain , et dit : « Un Seigneur » riche et puissant avait demandé un terrain » entre les collégiales de St. Pierre et de » St. Martin , pour y construire une maison.

« Notger se doutant que ce Seigneur pro-
 « fiterait de la situation avantageuse de ce
 « lieu et y élèverait une forteresse , qui
 « pourrait troubler la sûreté des citoyens ,
 « éluda sa demande , et commanda à Robert ,
 « prévôt de St. Lambert , de bâtir une église
 « dans cet endroit. »

Je préférerais aussi la version d'Anselme , si je n'étais averti par les auteurs des délices du pays de Liège , et si je n'avais reconnu moi-même qu'il use fréquemment envers Notger d'une partialité qui pourrait bien l'avoir induit à déguiser l'aventure du château de Radus. Au surplus , quand on donnerait la préférence à la dernière narration , il n'en serait pas moins vrai que Notger n'aimait pas le voisinage des châteaux , et cela par le sentiment d'une prévoyance inquiète.

Aussi tous les écrivains s'accordent-ils à dire qu'il voyait avec dépit la forteresse de Chévremont devenir de jour en jour plus inexpugnable , par les nouvelles fortifications

dont la hérissait le châtelain actuel. Désespéré de ne pouvoir s'en emparer de vive force , il n'attendait que l'occasion de la surprendre. Cette occasion se présenta vers l'an 980.

Le châtelain eut d'Isabelle , son épouse , un fils qu'il voulut faire baptiser avec solennité ; car ces petits tyrans alliaient fort bien la dévotion avec la barbarie. Il alla donc trouver l'Evêque et le pria de donner à son enfant les saintes eaux du baptême. Notger l'accueillit avec un grand air de cordialité , loua la ferveur de son zèle , promit de faire lui-même la cérémonie , détermina qu'elle aurait lieu dans le château de Chevremont , et en fixa l'époque à un terme peu éloigné , ne se ménageant que le temps nécessaire pour rassembler tout son clergé , afin , disait-il , de donner à la fête une pompe digne de son objet et de l'éminence des personnages. Le châtelain , ravi de ce bon accueil , retourne en sa forteresse où il ordonne les plus grands préparatifs pour une réception honorable.

Cependant Notger réunissait ses plus intimes confidens : « Le moment est venu » de purger la patrie du brigand qui l'infeste » et de raser une forteresse qui menace ma » principauté, ou plutôt celle de St. Lambert ; car je ne suis que le dépositaire de » sa puissance. Rassemblez secrètement deux » cents braves craignant Dieu et dévoués à » l'église. Qu'ils se munissent de toutes les » armes qu'il est possible de cacher sous » des habits ecclésiastiques. Nous les revê- » tirons de chappes, nous les conduirons » processionnellement à la forteresse et je » leur donnerai le signal de l'extermination. » Massacrons le châtelain et tous les siens : » le benoît St. Lambert nous l'ordonne : » massacrons-les comme les Lévites du Très- » Haut massacèrent la farouche Athalie et » tous ceux de sa suite. »

Tel était l'esprit du temps que cet exéc-
crable projet fut accueilli avec transport,
et que son auteur même se fit peut-être
illusion jusqu'à le croire légitime, tant l'am-

bition qui s'allie au fanatisme sait bien déguiser les passions qu'elle fait servir à ses desseins.

Tout devait être prévu dans l'exécution d'un pareil attentat. Si l'on attendait le jour convenu , il était à craindre que le châtelain , pour donner plus d'éclat à la réception de l'évêque , ne mît la garnison sous les armes , et ne se trouvât ainsi préparé à la défense. On jugea qu'il était plus sûr de le surprendre. Ce fut donc la veille , de grand matin , que la perfide troupe se mit en marche. Les habitans de Chévremont , éveillés par le chant des litanies , s'habillèrent à la hâte , ouvrirent les portes de la place et allèrent au-devant de la procession , sans armes , la tête nue , précédés du Châtelain désarmé comme eux.

L'évêque et son prétendu clergé introduits dans la forteresse , les chants cessent , des rafraîchissemens sont distribués , Notger et le Châtelain s'entretiennent ensemble , d'abord amicalement et d'un ton calme , puis avec

chaleur et sans ménagement. J'ai trouvé dans un manuscrit daté de 1601, la fin de leur entretien rapportée avec une simplicité qui lui donne un grand air de vraisemblance. Le dialogue est animé. Je vais le citer de mémoire. « Il faut que vous me vendiez ce château, dit l'évêque d'une voix ferme. — C'est sans doute une plaisanterie, répond le châtelain, en contrainant son indignation. — Non. Le voisinage de cette forteresse m'incommode; les choses n'iront bien que quand vous me l'aurez vendue. — Hors d'ici, traître! hors d'ici tout-à-l'heure, ou je vous enferme dans une prison d'où vous ne sortirez de long-temps. — Vous le prenez ainsi? le château m'appartient. — Misérable! félicite-toi de ce que j'ai eu la folie de t'appeler dans ma demeure. Je te tuerais à l'instant, si tu étais venu de ton chef. — Soldats, s'écrie Notger, exterminiez ces brigands. »

Tout-à-coup, les chappes et les surplis

tombent, les armes brillent, le massacre commence et ne cesse que quand le fer ne trouve plus de victimes. On ne sait pas au juste comment périrent le châtelain et sa famille : quelques-uns disent que le premier se précipita du haut des remparts, et que sa femme se jeta dans le puits du château, avec son fils qu'elle serrait étroitement dans ses bras. Tout périt : voilà ce qu'il y a de certain.

Quand il ne resta plus de sang à verser, on dépouilla les édifices ; après quoi, on s'occupa de leur démolition, objet principal des desirs de Notger, et tandis que les ouvriers s'en occupaient, il rentra dans Liège, chargé de tout ce qu'on avait trouvé de précieux dans le château et trois églises, dont deux, celles de la Vierge et de St. Jean étaient dans la place, et la troisième au bas de la montagne.

Le triomphateur fit hommage de ces trésors à St. Lambert. On les déposa dans la cathédrale avec beaucoup de vénération et

de décence , dit Anselme , *venerabiliter ac decentissime* ; c'est-à-dire , avec autant d'appareil et de sang froid que si ces richesses eussent été le fruit de l'acquisition la plus légitime. Il ne vint dans l'esprit de personne que cette impudente cérémonie fût une profanation.

Si nous recherchons la cause de ce travers d'esprit , nous trouverons que dans ces temps d'anarchie , où l'on était toujours en état de guerre , le droit de conquête légitimait tout ; que les évêques pouvant à raison de leur vassalité , être considérés comme des puissances militaires , ce droit devait s'appliquer à l'église comme aux châteaux ; et que le voile grossier et barbare qui obscurcissait toute lumière , ne permettait pas au vulgaire de sentir la différence qui existe entre une ruse permise et une insigne perfidie.

Cet état continuel de guerre n'a pas besoin d'être démontré. Les armes sont ennemies du repos , et les Seigneurs ne quit-

taient point leurs armes. Il était de leur essence de semer la terreur sur leurs pas , comme il est de l'essence des nuages de rouler la grêle et les tempêtes. Quelle paix y aurait-il eu entre des hommes toujours prêts à la provocation , et qui faisaient consister la gloire dans l'exercice de leur force ? Ils s'attaquaient sans motif , par bravade et de gaieté de cœur. Une saillie belliqueuse était chez eux ce qu'est dans nos salons une saillie de l'esprit. Un Baron portait le ravage chez les sujets de son voisin , aussi gaiement qu'un homme du monde lance un sarcasme.

Les évêques , un peu gênés par l'austérité de la morale évangélique , prenaient moins souvent le casque et la rondache. Moins provocateurs que les autres , plus lents à repousser par la force les injustes agressions , ils semblaient quelquefois s'en tenir à la médiation du ciel ; mais les exhortations pieuses , les excommunications et les autres moyens ecclésiastiques n'étaient souvent que

le prélude de vengeances éclatantes ; l'exemple de Notger montre combien ils étaient terribles dans l'occasion. La faculté de saisir tour à tour l'encensoir et l'épée , faculté qui nous semble aujourd'hui si bizarre et si contraire à l'esprit de la religion , les servait merveilleusement. Le glaive qu'ils maniaient devenait celui de Dieu , tous les coups qu'ils frappaient émanaient de sa justice. La furie d'un évêque armé pouvait donc ne point connaître de bornes ; on voyait en lui l'ange exterminateur , il était affranchi des lois de l'humanité.

Ces préjugés sanctifièrent l'expédition de Notger , aux yeux du peuple , à ses propres yeux mêmes , s'il fut inspiré par le fanatisme autant que par l'ambition. Aussi voyons-nous qu'Anselme n'hésite à qualifier sa perfidie de *dolus laudabilis* , ruse digne d'éloge.

Mais , dans ce qui regarde la moralité de certaines actions , l'opinion varie selon les temps et les circonstances. Placentius , qui écrivait dans le 16^e. siècle , blâme l'expé-

dition de Notger et pense qu'elle fut ce qui l'empêcha d'être mis au rang des saints. Toutefois il paraît la blâmer plus particulièrement en ce que l'enfant du châtelain mourut sans avoir reçu le baptême, d'où l'on peut présumer que le surplus ne lui semblait pas un obstacle à la canonisation. Cette manière d'envisager les choses frappa les écrivains postérieurs à Placentius. Ils s'en servirent pour détourner l'attention, du fait principal qu'on ne pouvait nier, vers un fait accessoire dont la vérité n'était pas démontrée. Ils affirmèrent, pour la plupart, que Notger avait commencé par mettre sa conscience à l'abri en baptisant l'enfant, et pour ne laisser aucun doute sur la vérité de cette assertion, ils ajoutèrent qu'on lui avait donné le nom de Nicolas.

Ce n'est pas la vraisemblance qui manque à cet étrange scrupule : on trouverait dans l'histoire du moyen âge bien des traits de la même nature : mais les auteurs de cette fraude officieuse ne prévoyaient pas qu'il

viendrait un temps où elle serait superflue , si même elle n'avait un résultat contraire à celui qu'ils en attendaient. Aujourd'hui bien des gens ne jugent que le fait principal , et la fanatique précaution dont on suppose que Notger fut capable , ne ferait , aux yeux de leur raison , qu'ajouter à l'horreur du crime.

Au reste , la remarque de Placentius porte à faux , et les mensonges charitables qu'elle a suggérés pourraient bien manquer d'adresse , en ce qu'ils ne se trouveraient pas d'accord avec les idées et les pratiques du 10^e. siècle.

D'abord , il est aisé de dire , sans rappeler le massacre de Chévremont , pourquoi Notger ne fut point mis au rang des saints , tandis qu'on avait accordé cet honneur à un si grand nombre de ses devanciers. C'est , tout simplement que l'usage de cette espèce d'apothéose , qu'on croirait imitée des empereurs romains , en possession de devenir dieux , à leur mort , s'était perdu pour les évêques de Liège , depuis plus de 200 ans ;

et qu'on ne le renouvela point en faveur de Notger. On ne songea à demander sa canonisation que plus de cent ans après Placentius. Voici, à ce sujet, ce que je lis dans les premiers Mélanges de littérature de Mr. de Villenfagne, qui a suivi Mélat, histoire de Huy, p. 65 : « En 1634, le doyen et les » chanoines de St. Jean, par ordre du nonce » Caraffe, ont relevé avec grand respect, » et honneur le corps de cet évêque, » qui avait choisi une chapelle de la collé- » giale de St. Jean pour sa sépulture, et l'ont » posé en une casse ; jusqu'à ce que le » pape, après inquisition exacte et perti- » nente de sa vie, ait jugé et déterminé » de ses mérites, pour lui rendre les hon- » neurs qui lui conviendront. » Il est vraisemblable que l'affaire de la canonisation ne fut pas même entamée : on dut sentir que l'avocat du diable y aurait eu trop d'avantage. Quoi qu'il en soit, cette tentative est étrangère à l'assertion de Placentius, et j'ai eu raison de dire que sa remarque porte

à faux , puisque l'exclusion de Notger du catalogue des saints ne vint pas de sa sanglante expédition , mais de l'abolition d'un ancien usage.

Quant à la prétendue cérémonie du baptême et au nom de Nicolas , qu'on dit avoir été donné à l'enfant , je demanderais aux érudits , 1°. Si , dès la fin du 10^e. siècle , on avait , sur le malheur des enfans morts sans baptême , une doctrine aussi sévère qu'elle le fut depuis. J'ai , pour en douter , des motifs dont l'exposition me mènerait trop loin. Je dirai seulement que le silence d'Anselme autorise mes doutes. Anselme , *panégyriste outré de Notger* , comme l'appelle Saumery , ne touche point cette circonstance , parce qu'elle lui semble indifférente. De deux choses l'une ; ou le baptême eut lieu ; et il n'aurait pas manqué de faire honneur à son héros de l'accomplissement d'une cérémonie jugée indispensable , ou il n'eut point lieu , et cet ami zélé aurait cherché des excuses à une omission capable de

laisser dans les esprits une impression funeste. Je crois donc que, soit imperfection, soit relâchement dans la doctrine d'alors, on s'inquiétait peu de voir un enfant mourir sans avoir été baptisé. 2^o. Je demanderais aux personnes versées dans l'histoire du moyen âge, si l'usage d'imposer des noms de saints aux enfans présentés au baptême, existait du temps de Notger. Si l'examen de cette question conduisait à la négative, le nom de Nicolas dévoilerait la fraude qu'il a pour objet de couvrir.

Que ces doutes soient fondés ou non, il est certain que l'attentat de Notger parut aux yeux des contemporains un acte légitime; que Chévremont et ses dépendances lui demeurèrent par droit de conquête et que personne ne les lui disputa. Un seul parent du Châtelain entreprit de le venger; mais Notger le battit en plusieurs rencontres et le força d'acheter la paix.

Dirait-on que le pèlerinage de Chévremont doit être regardé comme une fonda-

tion expiatoire ? Je n'ai rien lu qui donne lieu de le penser. Il paraît, au contraire, qu'on a été long-temps dans la persuasion que le ciel avait ratifié par des miracles la possession de Notger. L'historien Bouille rapporte, sur la foi d'anciens manuscrits, que les ouvriers qui travaillaient à la démolition d'une des Eglises, dédiée à St.-Jean, y firent d'abord des efforts inutiles, mais que Notger s'étant mis en prières et ayant promis au saint de construire à Liège une Eglise dont il lui ferait la dédicace, la démolition se fit sans difficulté. Les inventeurs de cette fable n'auraient pas supposé à St.-Jean tant d'attachement à sa demeure, si l'on eût cru, de leur temps, que Chévrement avait été souillé par un crime.

Il y eut peut-être aussi des miracles par lesquels la Vierge manifesta sa volonté de rester en possession de la montagne, mais ils ne me sont pas connus. J'ignore de même quelles altérations les traditions populaires ont fait subir à l'histoire de l'attentat de

Notger. Je ne serais pas étonné que le Châtelain et sa famille y fussent représentés comme des géants ou des ogres qui se nourrissaient de chair humaine. Pourquoi cette fable ne se serait-elle pas accréditée aux environs de Chévremont? N'en trouve-t-on pas de la même espèce dans tous les pays? Je connais en France un pèlerinage fameux par l'attention que lui donna Louis XI. Il est dans une île de la Loire, appelée *Béhuard*, du nom d'un certain *Buhardus*, géant énorme, disent quelques vieux chroniqueurs, qui, du haut d'un rocher où l'on voit aujourd'hui une chapelle, lançait sur le fleuve un filet immense, dans lequel il enveloppait les bateaux, dont il dévorait l'équipage. Ces fictions et celles du même genre que nous trouvons dans les romans de chevalerie, sont ces images hyperboliques de la férocité de quelques Seigneurs du moyen âge et principalement du dixième siècle.

Mais la férocité du Châtelain de Chévremont n'est point articulée de manière à jus-

tifier son malheureux sort. Il n'en est parlé qu'en termes généraux et vagues. D'ailleurs eût-il été considéré universellement comme un monstre de cruauté, il ne s'agit pas de lui seul. Tous ses soldats, tous ses serviteurs égorgés ! Sa femme et un fils à la mamelle enveloppés dans ce désastre sanglant !! Et cela par l'horrible succès de la plus noire des perfidies..... ! Cependant Notger oppose à l'indignation que fait naître son crime, trente années d'un règne plein d'éclat et de justice, relativement au temps où il vivait. Il ne vexa point ses sujets, il gouverna bien son Eglise, agrandit sa principauté, fit faire des travaux utiles et protégea le peu de lumières dont il existait encore quelques lueurs dans son clergé : en un mot, le respect et la reconnaissance qu'il inspira furent portés si loin, qu'on alla jusqu'à dire que Dieu avait assez fait pour les Liégeois en leur donnant Notger et que c'était à ce dernier qu'ils étaient redevables de tout.

Notgerum Christo, Notgero cætera debet.

Étrange condition de l'espèce humaine !
Son esprit n'est qu'un tissu d'inconséquences
et de contradictions. Entraînée vers le mal
avec autant de force que vers le bien , elle
échappe toujours par quelque issue au juge-
ment qu'on en voudrait porter. Pélerins et
curieux qui venez à Chèvremont, J.-J. Rous-
seau a dit quelque part : Jouet de l'air et
des saisons , l'homme est content ou triste
au gré des vents. Dites , avec non moins de
vérité , qu'il est méchant ou bon , immoral
ou philosophe , au gré des temps et des
circonstances. Soyez assez indulgens pour
rejeter sur le 10^e. siècle l'horreur du crime
de Notger , et faites des vœux pour que
ces temps déplorables ne renaissent jamais.

FONTAINES DIVERSES.

AUTREFOIS on se portait avec ardeur vers la découverte des fontaines minérales; nous y mettons aujourd'hui une indifférence peu réfléchie. On ne songe point assez qu'il ne s'agit pas seulement d'offrir de nouveaux secours à l'art de guerir; que les sources minérales sont des indications utiles à la géologie; et qu'une bonne statistique physique servirait efficacement l'économie industrielle. Cette considération m'engage à profiter des recherches de Mr. de Villenfagne, non pour présenter la statistique particulière du pays de Liège, mais pour mettre quelques matériaux sous la main de ceux qui voudront s'en occuper.

Il ne m'appartient pas de comparer entr'elles les sources nombreuses dont je vais faire mention. Leurs noms par ordre alpha-

bétique et des notices, souvent très-courtes, sont tout ce que je puis offrir. On reconnaîtra facilement celles qui se présentent avec des titres équivoques.

A.

ANTOINE (l'Ermitage de St.), dans les Ardennes, source minérale « qui jouit d'une « grande renommée, dit Mr. de Villen-
« fagne, T. 2, de ses Recherches hist.,
« p. 429, ses eaux ont souvent été adminis-
« trées avec succès. Mr. Lafontaine, excel-
« lent chimiste de Liège, en a fait l'analyse.
« Voyez les actes de la société libre des
« Scien. phys. et médic. de Liège, imp.
« en 1808, p. 26. »

B.

BILSEN, petite ville du pays de Liège, mentionnée par Bresmal, dans son parallèle des eaux, etc. comme ayant une fontaine qui, par ses propriétés, tient un milieu entre les sources de Tongres, d'Aix-la-Chapelle, et de Brée.

BOCHAULT, village voisin de la petite ville de Waremme, sur le Jerre, possède une fontaine dont Philippe Gérinx a consigné les qualités minérales dans un de ses écrits. Il lui accorde une propriété qui pourrait exciter la curiosité des chimistes. « Celle-ci, » dit-il, est bien connue des servantes et des lavandières, à cause de sa grande absterstion ; car par le moyen de son eau, les vaisseaux de cuivre, plomb, étain et autres métaux, sont nettoyés sans beaucoup de peine, etc. »

BOULEAU, ou **BOULA**, fontaine située à l'extrémité du faubourg Vivegnis de la ville de Liège. Cette source a disparu depuis environ 50 ans. Elle sortait de terre, près de la dernière maison du faubourg, et coulait le long d'une haie bordant le chemin qui conduit aux promenades du quai St.-Léonard. La source et sa direction ont été indiquées à Mr. de Villenfagne en 1803, par un vieillard de 88 ans, qui en avait bu avec succès. Ce vieillard croyait qu'elle s'était

perdue dans les excavations des houillères voisines. Mr. de Villenfagne regarde comme plus probable qu'elle s'est écoulée dans un canal construit à 25 ou 30 pas de la source, il y a environ un demi siècle. En ce cas il serait possible de la retrouver. Bresmal en a parlé avec quelque étendue. Il la jugeait ferrugineuse et *impregnée de beaucoup de soufre de mars*. On commença de boire ses eaux en 1700. Elles furent depuis en très-grande vogue.

BRÉE, petite ville flamande du pays de Liège, possède une fontaine au sujet de laquelle Bresmal publia, vers 1700, une lettre adressée au Comte de Renesse.

BROGNE. « Non loin de la ville de Fosse, « à l'abbaye de Brogne, on conserve un « puits antique que l'on attribue, dit Nicolas « le Long, à St.-Gérard, fondateur de « cette maison, et dont l'eau est employée « dans les maladies. Ce puits est au milieu « de l'Eglise, et son eau, rapportent « les savans Bénédictins Martenne et Du-

« rand, est salulaire aux malades. » Rech. hist. de Mr. de Villenfagne, T. 2, p. 26.

BRU (le), village de la principauté de Stavelot, est remarquable par une fontaine dont le médecin Remouchamps vante beaucoup les propriétés. Elles surpassent, selon lui, toutes celles des eaux de Spa. Il a bu des eaux du Bru qui avaient 17 ans de bouteille. La source est tellement abondante, qu'on peut la regarder comme une des plus fortes de l'Europe. Mr. de Villenfagne croit qu'on a eu tort de la confondre avec la fontaine de Chévron. (Voy. ce mot.)

C.

CATHERINE (fontaine de Ste.) Voy. Huy.

CHÉVRON, fontaine du pays de Stavelot dont les eaux furent sur le point de causer la ruine de celles de Spa, vers le commencement du 18^e. siècle. On avait mis sur chaque bouteille de ces dernières un léger impôt à l'exportation. Les marchands leur substituèrent celles du Chévron qu'ils croyaient être de la même nature. La fraude fut

reconnue. Le collège des médecins de Liège condamna cet abus, dans une délibération du 7 Septembre 1711. Les eaux du Chévron diffèrent des eaux de Spa en ce qu'ayant beaucoup plus de force que celles-ci, elles peuvent nuire à beaucoup de malades. Bresmal est d'avis que les personnes douées d'une complexion forte et d'un estomac vigoureux peuvent en user avantageusement. En 1715, François Bazin, médecin de Liège, attaqua les eaux du Chévron. Elles furent défendues par un anonyme, qui pourrait bien être un autre Liégeois, nommé Coquellet, dont parle le P. Bouille dans son histoire de Liège.

CHINY. On trouve dans un ouvrage intitulé *le Montaigu de St. - Thiébaud*, par Charles Jamotte, curé de Marcour, qu'il existe sur une montagne près de Chiny, une source qui a la vertu de guérir les fièvres et plusieurs autres infirmités. Cette source, autrefois célèbre, était encore très-fréquentée en 1638.

CHOKIER, village sur la Meuse, possède une fontaine minérale de peu de réputation, mais dont les habitans du village et leurs voisins boivent les eaux avec succès.

COINTE. « Il y avait naguère à une demi-lieue de la ville de Liège, près de Cointe, et dans un vallon très-agréable, un Ermitage connu sous le nom de Saint Maur; il existe là une source assez abondante, dont les eaux ont une vertu surprenante pour la guérison des enfans qui ont les jambes faibles : du moins c'est ce qu'assurent les bonnes mères de ce canton. » (Rech. sur l'Hist. etc., par Mr. de Villen. T. 2. p. 427.)

COUVE. Fontaine citée par le docteur Lucas.

D.

DOMITIEN (fontaine de St.) Voy. Huy.

E.

EMIGRÉ (fontaine de l') Mr. de Villenfagne nomme ainsi une source minérale dé-

couverte de nos jours, dans les environs de Chaudfontaine, non loin du château de la Rochette. L'auteur des *délices de Chaudfontaine* raconte qu'un émigré français trouva cette source en errant dans les bois et en cherchant à étancher la soif qui le tourmentait. Il ajoute que des chimistes de Maestricht, en ayant analysé les eaux, ont jugé qu'elles ne pouvaient être que salutaires.

F.

FLÉMALLE (la grande) village agréablement situé sur les bords de la Meuse, à deux petites lieues de Liège. Il y a dans ce village une fontaine sur les eaux de laquelle se sont exercés les médecins et les poètes. Mr. Fallize publia, en 1750, un *Essai sur l'analyse de l'eau minérale de la grande Flémalle, ou comparaison de cette eau avec celles de Spa*. L'auteur prenant pour terme de comparaison les résultats obtenus par le docteur Presseux,

dans l'analyse que ce dernier avait faite des eaux de Spa , suit les mêmes procédés dans l'analyse de celles de Flémalle , obtient des résultats semblables et en conclut que les propriétés de ces fontaines doivent être les mêmes. Le poëte Rickman se moque en patois des eaux de Flémalle ; il dit qu'elles font plus de mal que de bien. Un autre poëte du 17^e. siècle , (il écrivait en 1635) , exprime en vers assez coulans les charmes du lieu où la fontaine est située.

J'aime cette fontaine et cet antre écarté,
 Où jamais le soleil ne porta sa clarté :
 Dans ces bois , les oiseaux , quand l'aube les ré-
 veille ,
 D'un concert enchanteur, chatouillent mon oreille ;
 Et ce ruisseau qui fuit à travers les cailloux ,
 Réjouit.

FONTENELLE , village situé près de l'abbaye de Lobbes , possède une fontaine dont on faisait grand cas au commencement du 17^e. siècle. On y plongeait les enfans et on

croyait qu'ils en devenaient plus vigoureux.

Foy, petit village près de Dinant, a une fontaine peu abondante et qui coule avec lenteur. Ses eaux ont été employées souvent et très-efficacement pour la guérison de plusieurs maladies : c'est, du moins, ce qu'assure le P. Lipsin dans son hist. de N. D. de Foy.

FRANCORCHAMPS. Une source minérale peu connue coule dans une bruyère voisine de ce village de l'Ardenne.

FEUILLEN (St.). Fontaine près de la ville de Fosse. Le P. Bouvier, écrivain du 17^e. siècle, dit que les eaux de cette source sont *belles, argentines, abondantes*, et sur-tout, *très-salubres*. Du vivant de cet auteur, un abbé du monastère de St. Feuillen entourra la fontaine d'un *riche bâtiment*, où on accueillait les étrangers *avec honneur et charité*.

G.

GÉROMONT. L'une des fontaines oubliées

que le docteur Lucas essaya de remettre en crédit.

GERTRUDE (Ste.), fontaine qui passait pour avoir la propriété de chasser les fièvres. Elle est située près de Robermont, ancienne abbaye de religieuses Bernardines.

H.

HOUGARDE. St. Oduin ayant reçu un coup de hoyau qui lui fendit la tête, le sang qui tomba sur la terre, se changea en une source, dont les eaux guérissent toutes sortes de maladies. Le village de Hougarde est plus connu par la bière qui porte son nom que par sa fontaine miraculeuse.

HUY. Cette ville possède plusieurs fontaines minérales. La plus anciennement connue, paraît être celle de St. Domitien. Le jésuite Fisen, dans ses *flores ecclesiæ leodiensis*, l'auteur du livre intitulé *diva Virgo sartensis*, et le P. Foullon, dans son histoire, attestent qu'elle fut long-temps fréquentée par les fiévreux. Deux autres fon-

taines, dites de sainte Catherine, parce qu'elles sont situées dans le faubourg de ce nom, exercèrent, au commencement du 18^e. siècle, la plume de trois médecins de Huy, Mrs. Materne Deloye, Nicolas Barbaix et Guillaume Depaire. Le premier a intitulé son ouvrage : *Traité des eaux minérales nouvellement découvertes au faubourg de Ste. Catherine de Huy*. Les mots *nouvellement découvertes* semblent renfermer une inexactitude. C'est peut-être *nouvellement publiées* qu'il aurait fallu dire. Bresmal, contemporain du docteur Deloye, nous apprend que les habitans du faubourg Ste. Catherine connaissaient les propriétés de ces fontaines et qu'ils en usaient, comme remède, depuis un siècle. Il se peut néanmoins que l'une des deux fontaines ait été connue longtemps après l'autre. Quoi qu'il en soit, elles ont absolument les mêmes qualités. Bresmal les recommande avec une sorte de prédilection. Elles contiennent, dit-il, entre toutes les autres sources minérales, *l'esprit le plus*

volatil , le plus subtil et le plus pénétrant , tellement uni avec le soufre et la matière physique de Mars , qu'en se divisant , il les entraîne avec lui. J'abandonne aux chimistes modernes l'examen de ces expressions. Une quatrième fontaine minérale est située dans un charmant vallon de l'Huhiou , près d'un lieu nommé *sur les forges*. Elle a aussi de grandes propriétés. Mr. Deloye , descendant du docteur Materne , et dont les talens et l'industrie ont tant contribué à la prospérité de Huy , s'est acquis un titre de plus à la reconnaissance de ses concitoyens , en faisant réparer et embellir cette source. Du vivant de Bresmal , les magistrats firent orner celle de Ste. Catherine. Les étrangers y venaient encore il y a 40 ou 50 ans.

I.

ISTER. Le docteur Nessel indique sous ce nom , dans son traité des eaux de Spa une source *acide* , qui ne doit pas être éloignée de celle de Chévron.

J.

JEAN (fontaine de St.) située aux environs de la petite ville de Brée. Le docteur Bresmal fait l'éloge de ses eaux et dit qu'elles ont été fréquentées par les Hollandais.

JEAN L'AGNEAU (St.). Voy. Tihange.

JUPILLE, village voisin de la ville de Liège, fameux par les amours de Pépin d'Héristal et de la belle Alpaïde, possède une source minérale dont les eaux ne sont pas accréditées : le satyrique Rickman s'est égayé à leurs dépens.

On vante mèmme li ciss di Jouppée,
 Qu'est bain inn ossi grantt sottrée,
 Pus q'li roi Pépin, de passé,
 Y lavef si visege sains nez,
 Et qu'Alpaïs,

L.

LUXI, village dans les Ardennes, avait au 17^e. siècle, dans une prairie voisine du prieuré de St.-Tiébault, une source qui guérissait de la fièvre et de beaucoup d'au-

tres maladies. C'est ce que les habitans déclarèrent , en 1659, à Charles Jamotte, curé de Marcour et ce qu'il a consigné dans son *Montaigu de St.-Thiébault* etc.

M.

MALMÉDI. Source peu connue, mentionnée par le docteur Lucas.

MARCHE-EN-FAMENE. Bresmal parle d'une source minérale située dans le voisinage de ce lieu.

MARCOUR, village du comté de Montaigu en Ardenne. On y trouve une source connue aussi sous le nom de St.-Thiébault. Charles Jamotte dit qu'elle était très-fréquentée dans le 17^e. siècle et qu'on en transportait les eaux.

MAUR (St.) Voy. Cointe.

N.

NIVARLET. L'une des sources ferrugineuses qui sont si communes dans les Ardennes. Bresmal en a fait mention.

OUGRAIE, hameau situé entre Flémalle

et Liège, possède quelques sources ferrugineuses.

P.

POUHON-St.-ROCH, (fontaine du) près du monastère de Bernard-Fagne, non loin d'un hameau qu'on appelle Pouhon. Elle a les mêmes vertus que le Pouhon de Spa.

POUHON-D'ARDENNE (grand) fontaine citée par Bresmal.

POUHON DE HARZÉ. Source que quelques uns préfèrent au Pouhon de Spa.

PRAIRIE (la). Cette fontaine, louée par Bresmal, est près de la petite ville de Brée.

R.

REINOFLE (fontaine de Ste.), dans le village d'Aincourt, faisant partie du Brabant wallon. Fisen dit que ses eaux guérissent de l'hydropisie, etc.

ROBERMONT, abbaye de religieuses Bernardines, non loin de Liège. Il y avait dans l'enclos de cette maison une source dont Mr. de Villenfagne dit qu'on lui a vanté

les bonnes qualités. Elle passe pour avoir été connue dès l'an 1190. Il y a du merveilleux dans sa découverte. Fisen la raconte ainsi qu'il suit : Les religieuses de Robermont, desirant faire reconstruire leur Eglise et leurs cloîtres, Ermedis Desprez, leur Abbesse, prit un trousseau de clefs qu'elle portait ordinairement, le jeta en l'air et dit : que Dieu te conduise ! On posera le grand autel où tu tomberas. Le trousseau de clefs vola au-dessus d'un chêne prodigieusement élevé, et tomba fort loin au-delà d'une vieille tour qu'on nommait la tour des Larrons. La recherche des clefs couta bien du temps et des peines. Enfin Dieu permit qu'on les trouvât, et l'on voulut se mettre à l'œuvre : mais les maçons manquant d'eau, et les nonnes s'étant hasardées à chercher quelque source dans les environs, une bête énorme, qu'elles aperçurent au milieu d'un bois, les glaça de frayeur. C'était une louve qui se désaltérait dans une source ignorée. Les maçons, plus courageux que les religieuses, chassèrent l'animal et profitèrent de la découverte. Le lieu où

elle fut faite prit le nom de *Fosse de la Louve*. Mr. de Villenfagne, dont l'érudition est immense, ne sait où Fisen a pris ce conte. La fabrication des miracles était encore en grande activité du temps de cet écrivain. On ne souffrait pas que rien de ce qui est utile eût une origine simple et naturelle.

AUTTEN. Voici encore un récit puisé dans Fisen : la tour de l'Eglise de St.-Evermard s'étant écroulée en 1498, il sortit peu de jours après, du côté opposé, une source dont les eaux étaient très-odoriférantes. Les malades y recoururent, etc.

S.

SERVAIS (St.) fontaine près de Maestricht, qui eut quelque vogue vers la fin du 16^e. siècle, puisqu'on l'orna et que le chanoine Jean Ryck y fit graver l'inscription suivante.

*Fontem hunc vides, viator,
Sed et venerare. Sacer enim
Est, seu te sitis urit, seu
Febris, bibe, vive, vale, hoc te
D. Servati nomen et omen monent.*

Je ne traduis point cette inscription parce

que son effet principal consiste en un jeu de mots qu'on ne peut faire passer dans notre langue. Faisons seulement une remarque sur le mot *sacer* appliqué par le chanoine Jean Rick à la fontaine de St.-Servais. Cet exemple ne détruit point ce que j'ai dit en parlant de la fontaine de Tongres : qu'il est inoui qu'un prêtre chrétien ait jamais qualifié de *sacrée* quelque source que ce soit. Ici le chanoine n'est pas prêtre, mais poète. Quand on parle la langue d'Horace, il est impossible de ne se pas faire un peu païen.

L'inscription nous apprend que les eaux de la fontaine guérissaient de la fièvre. Le monument n'existe plus.

SART (le) l'une des sources peu connues, ou négligées, que le docteur Lucas essaya de remettre en crédit.

SIGE (la) Id.

T.

TIHANGE, village près de Huy, où Saint Jean Lagneau faisait souvent sa résidence, possède une source *dont les eaux passent*

pour médicales, disent les auteurs des délices du pays de Liège.

TROND (St.) possède deux sources, l'une située près de la ville, l'autre dans l'abbaye des Bénédictins. Suivant Fisen, la première a guéri beaucoup de malades. La seconde est « un puits dont les eaux produisaient les mêmes effets On les fréquentait dès l'an 1060. C'est ce qui est attesté par un passage de la chronique de cette abbaye, composée en 1115, par Rodulphe qui en était abbé. Ce prélat, après avoir rapporté que sous ses prédécesseurs la multitude de pèlerins et d'étrangers qui venaient rendre leurs hommages à Saint Trond sur son tombeau était innombrable, ajoute : *malgré tous les efforts de nos frères, ces étrangers entrent par force dans nos cloîtres pour y boire de l'eau d'un puits qui les guérit de leurs maladies.* Elle ne produisait cependant aucun soulagement aux personnes atteintes de la lèpre. » Rech. sur l'hist. de Liège, T. 2, p. 424.

V.

VALDIEU, abbaye située à quatre lieues

de Tongres. Les savans Bénédictins, Martenne et Durand qui ont visité cette abbaye, parlent dans leur *voyage littéraire*, d'une source d'eaux minérales que possédaient les moines de Valdieu, et qui n'avait point été connue jusqu'alors. Le témoignage d'hommes aussi instruits est d'un grand poids; cependant il n'a point donné de célébrité à cette fontaine.

W.

WAREMME, petite ville sur la rivière du Jerre. Gérinx nous apprend qu'un auteur nommé Léonardus Turnesserus, qu'il représente comme très-versé dans l'étude des eaux métalliques ferrugineuses, a visité la fontaine de Waremme et consigné dans un écrit ses qualités minérales.

FIN.

Fautes essentielles à corriger.

Page 28, ligne 8, pour fomenter en eux ;
lisez : pour produire en eux.

P. 87, ligne 7, à sa renommée ? *lisez* :
à la renommée ?

P. 115, ligne 11, et de la jouissance
d'eux-mêmes, *lisez* : et la jouissance d'eux-
mêmes.

P. 127, lignes 8 et 9, elle ré-la perte,
lisez : elle répara la perte.

P. 157, ligne 14, de le Groesbeeck,
lisez : de Groesbeeck.

P. 178, ligne 16, de Bonhomme, *li-
sez* : de Bonhommie.

P. 198, ligne 18, n'hésite à qualifier,
lisez : n'hésite pas à qualifier.

P. 205, ligne 19, sont ces images, *li-
sez* : sont des images.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a title or header.

Faint, illegible text, possibly a page number or section header.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

Faint, illegible text, possibly a paragraph or list item.

94. 21. 1919

49078

